



En voituuuure!

Le coeur près des lèvres, le courage dans leurs poches, ils ont décidé que faute d'avions, il fallait se rabattre sur ce qui passait par là. Comme ils habitent près des terrains de l'exposition de Vancouver, ils n'ont rien trouvé de mieux que les montagnes russes.

(Téléphoto PC)

Tandis qu'à Ottawa, on discute toujours

## A Montréal, les facteurs songent à débrayer

par Rose-Anne Giroux

Rien de nouveau sur le front national des Postes, mais à Montréal, les jeux sont en train de changer: les facteurs songent maintenant à débrayer.

C'est ce qu'a confirmé, hier soir, le président du Syndicat des facteurs de Montréal, M. Guy Morrissette, en ajoutant que l'exécutif local était en train de réviser son opposition à la grève générale, parce que le national a répondu à ses questions: "On sait maintenant, a-t-il dit, que la négociation ne porte pas seulement sur la position des codeurs, mais sur toutes les positions visées par les changements technologiques, y compris celles des facteurs."

Rappelons que M. Morrissette et les facteurs de Montréal sont les seuls à avoir dit non, officiellement, à la grève générale, en dépit des appels incessants à la solidarité de leurs représentants québécois et canadiens. Il y eut encore d'autres messages du genre, hier, qui feront l'objet d'une nouvelle discussion, aujourd'hui, puisque les 2,300 facteurs de la région métropolitaine sont convoqués à une vaste assemblée d'information, à 14 heures 30, au Centre Paul-Sauvé.

D'après M. Morrissette, l'assemblée ne devrait pas déboucher sur un débrayage, puisque aucun vote de grève n'est prévu. Cependant, il n'a pas exclu la possibilité que cet arrêt de travail momentané, soit le temps de l'assem-

blée, débouche sur un arrêt de travail général et "spontané". "On verra", a-t-il dit.

Entre-temps, la médiation s'est poursuivie toute la journée, hier à Ottawa, après avoir frôlé la rupture en

matinée. Du côté du Syndicat national des postiers, l'on excluait, sauf revirement majeur, la possibilité d'un règlement au cours de la nuit. Sait-on jamais?...

Nos informations, page 6

Trudeau veut amadouer le NPD

## Loi pour empêcher les "profits outranciers"

OTTAWA — Lundi prochain, soit une semaine avant la présentation du budget Turner, le gouvernement Trudeau déposera un projet de loi visant à empêcher la réalisation de profits outranciers par les compagnies et les commerçants.

Les observateurs considèrent cette initiative du gouvernement comme une tentative d'apaisement du "courroux" du chef du NPD, M. David Lewis, qui ne cesse de proclamer depuis quelque temps que les objectifs de son parti sont

devenus irrécyclables avec ceux du gouvernement, principalement en ce qui retarde la lutte contre l'inflation.

Au sujet des pressions de menaces du NPD de laisser tomber le gouvernement, le premier ministre ne semble pas s'en émouvoir outre mesure.

Il dit aux journalistes que "pour se maintenir dans les manchettes des journaux, M. Lewis montre un présumé courroux et somme le gouvernement de faire telle chose que nous avons déjà l'intention d'accomplir"

## Toupin n'a obtenu que 10% de ce que demandait l'UPA

par Jean Chartier

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, n'a pas obtenu plus de 10% de ce que demandait récemment l'Union des producteurs agricoles, soit \$4.5 millions sur \$40 millions. Néanmoins, aculé au mur, il a accepté de retirer sa menace de démission parce qu'il attend le gros morceau de la session qui s'ouvre mardi à l'Assemblée nationale.

Quatre législations seront présentées par le ministre. Il précise que l'adoption d'un nouveau projet de loi entraîne de facto l'allocation de nouveaux fonds par le ministère des Finances. Interrogé sur l'ordre de grandeur de ceux-ci, M. Toupin n'a pas voulu s'avancer sur ce terrain.

"Chose certaine, a-t-il déclaré au JOUR, à l'occasion de l'inauguration d'un Centre de recherche sur l'alimentation à Montréal, nos programmes pour la mise en valeur de l'agriculture ont été entrepris depuis un certain temps déjà et ils vont être poursuivis."

A son avis, il en est de même pour l'encouragement au drainage tout comme de l'incitation à diversifier les cultures et les élevages.

Le ministre s'attend aussi à annoncer sous peu d'autres édits supplémentaires. "Nous avons une réunion à Québec à ce sujet au cours de la semaine prochaine, a-t-il précisé."

Dans son entourage, on ajoute que le ministre veut voir entrer en vigueur avant l'été, non seulement les projets de loi promis depuis longtemps sur l'utilisation des sols arables et la Société d'initiatives agricoles mais également sur le crédit accordé aux fermiers et la loi générale de mise en marché.

A l'Union des producteurs agricoles, on est très réservé. Le conseil général de l'organisme se réunira incessamment de même que le conseil d'administration de la fédération des producteurs de porcs. Le président de l'Union agricole, M. Paul Couture, explique les choses n'en resteront pas là, que les demandes vont être reformulées.



Photo Michel Giroux

## Ryan dénoncé par ses journalistes

Les actionnaires du Devoir qui franchissaient ce seuil pour leur assemblée annuelle, hier soir, ont été accueillis par les journalistes syndiqués (CSN) de l'entreprise: ceux-ci, qui ont débrayé pendant 40 minutes, leur distribuaient un document où ils dénoncent la direction "monarchique" de M. Claude Ryan.

Nos informations, page 3

## le point du jour

S'il y a une image solidement fixée dans nos moeurs politico-electorales québécoises, c'est bien celle voulant que la Voirie soit la cour du patronage, le ministère où se ramassent tous les québécois: les députés de bouts de routes, les ingénieurs affamés de contrats et les journalistes sans ouvrage!

Pourtant, c'est au ministère des Affaires municipales que se situe la croisée des chemins, car aux dires même des collaborateurs du ministre Victor C. Goldbloom, "c'est là que s'exercent le plus de pressions, de la part des politiciens, des maires et des professionnels de tout ordre".

Et toujours selon les collaborateurs du Dr Goldbloom, c'est ce qui explique, en partie, qu'un ministre des Affaires municipales n'a pratiquement aucun pouvoir, si ce n'est de mettre un peu d'ordre dans les demandes de subventions et d'autorisations de travaux qui pleuvent, chaque semaine, sur son bureau: déjà que toutes les municipalités sont largement autonomes, le ministre est vraiment dépourvu de pouvoir face aux grandes villes. Que dire du cas de la métropole? Car face à Montréal, le ministre ne peut que constater, comme tout le monde, que c'est un État dans l'État, surtout avec le maire Jean Drapeau au pouvoir.

C'est pourquoi, finalement, les collaborateurs du ministre ne se font pas d'illusion sur la possibilité d'un renouveau aux Affaires municipales.

### Un ministère des égouts et des aqueducs...

Face au ministère d'État fédéral aux Affaires urbaines qui, en fort peu de temps, a réussi à se donner l'image d'un organisme omniprésent, conscient des problèmes d'urbanisation des villes et donc des citoyens, soucieux d'améliorer le milieu et la qualité de vie des citoyens, le ministère des Affaires municipales semble condamné à jouer le rôle qui lui est dévolu depuis sa fondation, en 1918: celui du ministère des égouts et des aqueducs...

Sa mission essentielle, c'est d'assurer le maintien du système municipal et des lois s'y rapportant, par l'entremise de programmes d'assistance technique ou financière aussi importants que peu reluisants, en termes d'image ou d'intérêt public: qui, sinon les intéressés, se passionne pour la prévention des incendies? Les problèmes de drainage? Les règlements d'emprunt? Les travaux d'hiver? Etc...

Pourtant, ne serait-ce qu'en raison des sommes qui sont canalisées, chaque année, par le ministère des Affaires municipales, il est temps que les citoyens prennent conscience des problèmes municipaux, urbains et régionaux. D'ailleurs, le ministre Goldbloom est le premier à reconnaître que son domaine doit être politisé, c'est-à-dire qu'il doit faire l'objet d'un aussi large débat public que celui qui a marqué, au début des années '60, la réforme de l'éducation.

C'est un point de vue qu'il a discuté au cours d'une entrevue exclusive qu'il a accordée au JOUR, récemment, et dont les extraits font l'objet d'un reportage en page 5.

—Rose-Anne Giroux

## De Gaspé à Montréal à pied!

Page 2

## Le "fief" à Lucien

par Jacques Guay

Envoi spécial du JOUR

BAIE COMEAU — "On est tellement pris par ça l'indépendance. C'est un nid de péquistes ici."

La Canadian Reynolds: 550 cuves, environ une tonne d'aluminium chacun, chaque jour.

Gaston Isabel, la cinquantaine, le visage couvert de suie, tend la main, une main largement ouverte, à Jacques-Yvan Morin en s'exclamant: — "Je viens de nettoyer une cuve et elle était sale c'est effrayant."

La Société canadienne de métaux Reynolds (raison sociale française, abondamment affichée), c'est le château-fort de Lucien Lessard.

Durant les élections, les ouvriers y traçaient le sigle du PQ sur les lingots d'aluminium et les camions qui en sortaient portaient le goût du Québec sur leurs pare-chocs.

Mais quelle usine! Un décor du début de l'ère industrielle. De grands bâtiments sombres où le soleil, pénétrant par le toit, perce timidement d'épaisses couches de poussière et de fumée qui s'échappent des cuves où rougeoit le métal en fusion.

Au moment de quitter les lieux, après avoir remis lunettes, casques protecteurs et survêtements, nous voyons une dame assise, écouteurs sur les oreilles. Une jeune fille, qui se tenait debout devant, se précipite vers M. Morin. "Au moins, ils vont nous mener en français." Elle enseigne l'autre langue aux cadres de l'usine. Elle explique: "Cette dame, c'est l'épouse du directeur."

"Trudeau et Marchand n'ont pas osé venir ici en 1972. On se préparait à leur crier des "Québec libre", rappelle, en riant, un ouvrier.

### Les "poteaux" à Lucien

La plupart d'entre eux ne sont pas jeunes. Ils sont dans la quarantaine et ont choisi l'indépendance en 1970. Ils sont un millier et se présentent volontiers comme les "poteaux" à Lucien.

Plus tôt, le chef de l'opposition avait dîné avec d'autres organisateurs péquistes à la cafétéria de la Québec North Shore. "Cette usine m'intéresse, avait-il expliqué à l'un des patrons, puisqu'elle transforme dans la région. Ce qui n'est pas le cas partout."

Allusion, tout le monde l'a compris, à l'Anglo qui expédie ses

pitouines à Québec et surtout à Rayonier de Port Cartier (un filiale de I.T.T.) qui envoie sa pâte dissolvante en Belgique, où on en fait de la rayonne.

Le matin, conférence de presse dans le sous-sol de Lucien Lessard, à Hauterive. Le sous-sol, c'est son bureau de député. Devant une caméra de télévision, M. Morin avait blâmé le gouvernement pour son attitude dans le projet de I.T.T.

Il faut tenir compte, avait-il déclaré, que le représentant du gouvernement dans le dossier était Jean Lesage et celui de I.T.T., l'avocat Piché. Tous deux siégeaient sur le Conseil d'administration de la Reynolds.

"Quelqu'un, soulignait-il, a fait une piastre quelque part. Ça met en cause, les caisses électorales occultes.

Abordant son thème préféré, le grand thème de sa tournée, il avait déclaré qu'il faut forcer I.T.T. à fabriquer la rayonne ici.

Ce matin, Jacques-Yvan Morin doit visiter les installations de Rayonnere-Québec à Port Cartier. Je ne sais s'il y verra sur les machines beaucoup de sigles du P.Q.

## Un manifeste des Conservateurs québécois

par Maurice Giroux

Les progressistes-conservateurs du Québec étudieront en fin de semaine, au cours de leur congrès annuel, un manifeste politique intitulé "Pôles d'action P.C." par lequel ils vont tenter d'effectuer une percée originale auprès de l'électorat québécois.

Préparé par la Commission politique québécoise, ayant à sa tête le professeur Michel Chevalier, le document s'articule autour de l'idée maîtresse suivante:

— L'autonomie croissante du Canada, des provinces et de leurs citoyens: ● droits et responsabilités croissants des individus, groupes ou collectivités d'organiser leur vie et de pourvoir de manière créatrice à leurs besoins et aspirations collectives et individuelles

● sous leur propre initiative

● tout en entretenant avec l'extérieur toutes les relations établies comme collectivement nécessaires.

Les deux pôles d'action sont identifiés de la façon suivante:

A) Stabilisation et dynamisme économiques de l'État.

B) Autonomie et créativité croissantes du citoyen.

Ce savant jargon sera expliqué aux délégués lors d'un colloque politique qui aura lieu dans le cadre du congrès conservateur, samedi après-midi.

Le document en son entier devait être rendu public cet avant-midi par M. Claude Dupras, président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec.

## Fonctionnaires de sa gracieuse Majesté...

Page 6

## sommaire

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Opinion .....                     | 4           |
| Vous avez la parole .....         | 4-5         |
| Économie .....                    | 8-9         |
| Petites annonces .....            | 10          |
| Informations internationale ..... | 11-12       |
| Mots croisés .....                | 12          |
| Vie et culture .....              | 13          |
| Horaires spectacles .....         | 13          |
| Horaires télévision .....         | 16          |
| Consommateur .....                | 14          |
| Sports .....                      | 15-16-17-18 |

# les régions



Le 1er mai

## 13,000 travailleurs et étudiants en grève

par Giselle Tremblay

Environ 7,000 travailleurs et 6,000 étudiants débrayeront le premier mai prochain dans la région de Joliette, à l'occasion de la fête des travailleurs, et se retrouveront au centre sportif de Joliette pour diverses manifestations de solidarité.

Les travailleurs de Lanaudière entendent exprimer, plus particulièrement, un soutien massif aux quelque 80 syndiqués de la Canadian Gypsum, qui célébreront une semaine plus tard (le 7 mai) le premier anniversaire de leur grève.

Une réunion du Front Commun intersyndical de Joliette a rassemblé 200 personnes mardi soir et il semble que les syndicats de la région soient particulièrement exaspérés du pourrissement qui marque ce conflit et soient prêts à entreprendre des actions plus spectaculaires après le premier mai, afin d'en hâter le règlement.

Quant à la fête du premier mai, 3,680 travailleurs de 32 syndicats se sont prononcés par vote en faveur d'un arrêt

de travail et on s'attend que 3,680 autres se joindront au mouvement lors d'assemblées syndicales à l'horaire des prochains jours.

Par ailleurs, 6,000 étudiants des polyvalentes et du cegep s'organisent pour participer de la même façon à la célébration, de sorte qu'un total de 13,280 travailleurs et futurs travailleurs seront en grève.

Ceux qui y seront

Parmi les syndicats qui ont déjà voté la grève, il y a notamment les 312 travailleurs de Firestone, eux-mêmes les acteurs d'un dur conflit qui s'est déroulé en même temps que celui de Gypsum l'automne dernier, et les 190 travailleurs de Great Lakes Carbon (Berthier) qui sont rentrés la semaine dernière de 11 mois de lock-out.

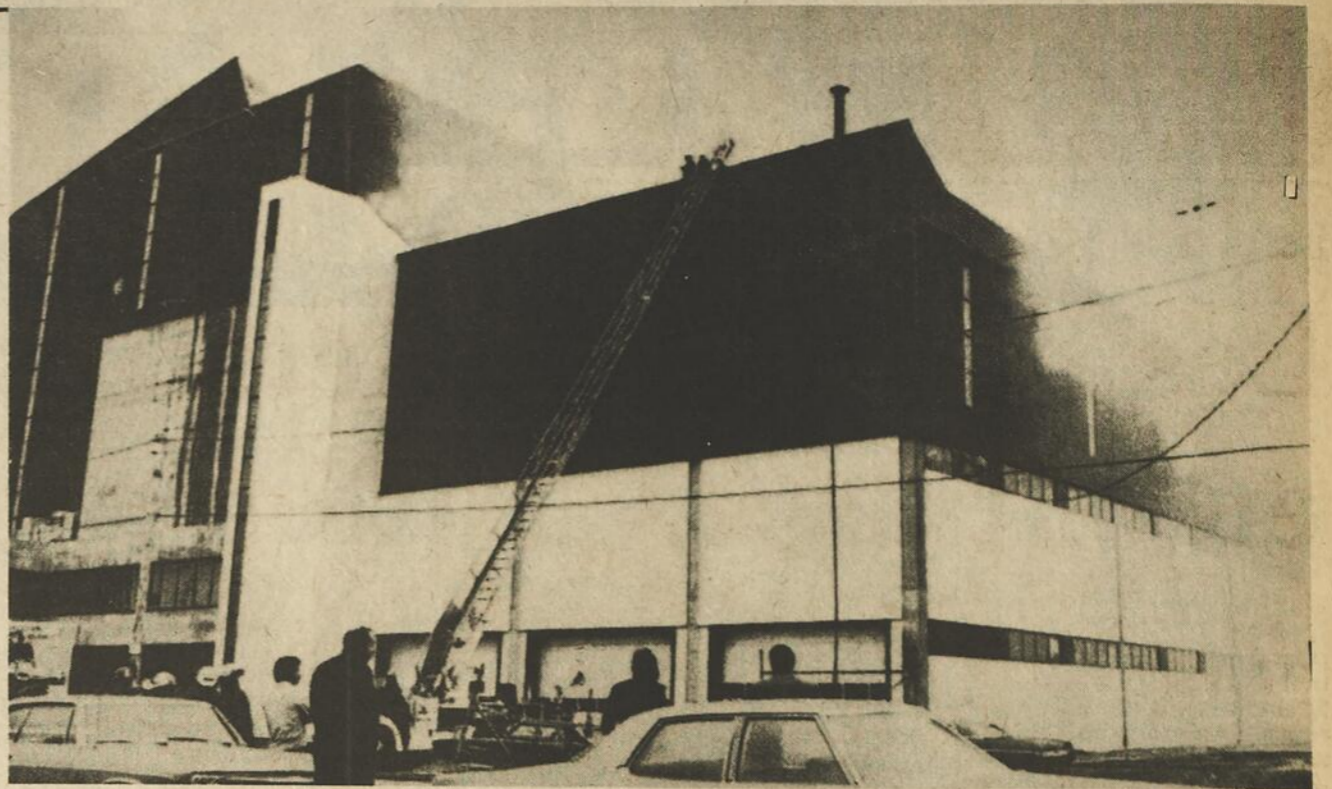
Les syndicats numériquement les plus importants, parmi ceux qui débraient le premier mai, sont ceux des hôpitaux Saint-Charles (854 membres) et Saint-Eusèbe (500 membres), ainsi que celui de l'abattoir de Berthier (365 membres).

Les syndiqués commenceront leur journée de grève par un rassemblement au centre sportif le matin. Il y aura au même endroit, assemblée populaire dans l'après-midi; et c'est de là également que partira, en soirée (19h30), la marche dans les rues de la ville.

De 13h30 à minuit, le Comité des femmes tient une garderie populaire, à la maternelle Gervais, pour permettre aux parents de participer au mouvement.

Le problème de l'inflation, qui touche plus durement les gagne-petit, sera au cœur des réflexions de la journée.

Une soirée populaire couronnera la célébration, tous



(TELEPHOTO: — PC)

Le nouvel incinérateur régional de la Communauté urbaine de Québec a été, hier, la proie des flammes pendant plus de quatre heures. L'incendie a débuté dans une fosse où étaient entassés plusieurs tonnes de déchets. Le montant des dégâts n'est pas encore connu. L'incinérateur construit au coût de \$20 millions devait normalement entrer en service en septembre prochain.

### Pour dénoncer la pauvreté

## Une longue marche entre Gaspé et Montréal

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Un citoyen de Québec parcourra à pied une distance de 675 milles, de Gaspé à Montréal, afin de sensibiliser la population aux problèmes engendrés par le système capitaliste.

M. Luc-André Godbout, qui "décorde et inspecte" les fournaies, selon son expres-

sion, depuis neuf ans, entreprendra cette "longue marche" le quatre juin.

Ce travailleur bénévole est une figure connue du comité de citoyens de l'aire 10, à Québec, auquel il participe activement. M. Godbout est l'un de ceux qui a réclamé vainement que le salaire minimum soit porté à \$2.50 le premier mai.

Encore tout récemment, il arpenteait les couloirs du parlement de Québec, la figure encore recouverte de suie, montrant fièrement ces traces d'un travail fraîchement accompli.

Depuis des années, M. Godbout dépanne ceux qui n'ont pas les moyens, dans la basse-ville de Québec, de

payer les services d'entretien des fournaies. C'est, entre autres, ce contact régulier avec les couches les plus défavorisées, qui l'a convaincu d'entreprendre un geste d'éclat, de nature à faire remuer ceux qui le peuvent encore.

Ce "pèlerinage" a pour but de dénoncer la pauvreté, qui, M. Godbout peut en faire foi, existe plus qu'on le pense au Québec.

Il estime que la longue marche lui demandera près de deux mois. "C'est pour sensibiliser le peuple, explique-t-il. Pas le gouvernement. On perd notre temps avec lui; je ne veux rien savoir d'eux autres!"

M. Godbout n'en est pas à sa première expérience. L'année dernière, il avait parcouru la distance séparant

Québec de Montréal. Chemin faisant, il s'était arrêté à Manseau afin de donner un coup de main à la construction des serres de la coopérative de tomates.

Cette année, ce travailleur bénévole veut rencontrer les responsables de l'Opération-Dignité, dans le Bas du fleuve. Sa marche s'arrêtera au local populaire du Sud-Ouest de Montréal.

# Le boom de l'or va-t-il relancer Val d'Or?

VAL D'OR (PC) — Les prix de l'or qui montent en flèche ont donné un nouvel espoir à plusieurs employés des mines, particulièrement aux environs de Lamaque qui avait projeté de cesser ses opérations l'an dernier.

"Maintenant, nous entrevoions au moins deux ou trois autres années", a déclaré Jack Shaver, directeur adjoint de la mine. En plus de Lamaque, la mine aurifère Sigma continue de fonctionner à Val d'Or, et on parle de réouvrir certaines propriétés abandonnées. "La plupart

des mines pourraient continuer de fonctionner pendant une longue période, si l'or se maintient au niveau de \$100 l'once. Si les prix se maintiennent aux alentours de \$150, cela vaudrait la peine de réouvrir certaines des anciennes mines", a dit M. Shaver.

Avec Dennis Agar, un expert en génie minier, il entrevoit le commencement d'un nouveau boom, particulièrement dans l'exploration.

Retour des prospecteurs

Même si ce n'est pas exactement le retour aux jours où tout individu de plus de 15 ans semblait être à la recherche de l'or, il est certain que les prospecteurs, autrefois omniprésents, verront leurs chances remonter.

"L'avenir, on verra un retour à la prospection, et les gens prendront des chances sur les mines prometteuses, plutôt que de s'en tenir aux gisements sûrs, a dit M. Agar. L'or est mort depuis si longtemps que personne ne croit plus qu'on peut l'exploiter avec profit. Cela va changer, maintenant."

Cette expansion soulève des problèmes, entre autres celui de trouver des mineurs expérimentés. M. Shaver a dit que Lamaque a déjà éprouvé de la difficulté à trouver des travailleurs et du personnel technique expérimenté.

Afin d'attirer des mineurs qualifiés qui travaillent actuellement dans des mines de métaux vils, les mines aurifères comme Lamaque, Sigma et East Malartic, à 17 milles de là, leur donnent un boni de deux cents l'heure pour chaque hausse d'un dollar dans le prix de l'or, au-dessus de \$100. Le salaire moyen à La-

maque est actuellement d'environ \$5 l'heure.

Concurrence

En dépit des conversations optimistes entendues dans les milieux miniers, les autorités locales disent que l'avenir de Val d'Or se trouve ailleurs. La ville est devenue le centre de services et d'industries secondaires légères. Les routes qui mènent à cette localité, située à 260 milles au nord-ouest de Montréal, se sont améliorées et l'aéroport a pris de l'envergure depuis qu'on y a établi une base d'aviation vers le milieu des années '60. L'avant-poste de NORAD a amené près de 500 nouvelles

familles dans la ville, ce qui a aidé l'économie au moment où les mines déclinaient.

Le maire de Val d'Or, M. J.-Eugène Bédard, souligne l'existence d'un parc industriel occupé par 11 compagnies. De nouvelles écoles, un centre culturel et de vastes complexes d'habitation ont surgi.

Le maire Bédard dit que la construction d'édifices résidentiels, industriels et commerciaux s'est chiffrée par \$8 millions au cours de 1973, et qu'elle devrait atteindre \$20 millions au cours de l'année qui vient.

## Outaouais Le Fédéral achètera d'autres terrains du côté québécois

OTTAWA (PC)—La Commission de la capitale nationale a nettement l'intention de consolider son emprise sur les territoires de l'Outaouais québécois, et s'apprête à acheter un nombre encore indéterminé de terrains dans la région de Wakefield.

L'acquisition de ces terrains, dont les premières offres d'achat aux propriétaires

devraient être soumises incessamment, permettrait à la CCN d'aménager dans la région de Wakefield un complexe touristique.

Selon certains renseignements, la CCN désire acquérir en priorité les terrains situés de part et d'autre de la rivière Lapèche, en allant vers le lac du même nom.

Le gouvernement fédéral voudrait en second lieu devenir le propriétaire de certains terrains situés le long de la voie ferrée, à proximité de la route 11. Les éléments les plus importants de ce parc touristique comprennent l'aménagement d'un jardin zoologique entre Hull-Ouest et Farm-Point, du côté du parc de la Gatineau.

## St-Joseph-de-Beauce L'usine de la coop Céramique sera reconstruite

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE (PC) — L'usine de la coopérative Céramique de Beauce sera reconstruite sur son ancien emplacement, à Saint-Joseph-de-Beauce.

Les travaux de démolition et de déblaiement des débris de l'usine, incendiée le 21 janvier dernier, ont commencé mardi.

Un porte-parole des sociétaires a d'autre part révélé qu'une demande serait adressée dès cette semaine pour obtenir l'aide du ministère de l'Expansion économique régionale.

La reconstruction de l'usine nécessitera des investissements évalués à plus de \$1 million.

Selon l'échéancier prévu, les travaux de construction seront terminés en septembre et l'usine pourra entrer en opération avant la fin de l'année.

L'entreprise prévoit réembaucher une centaine des quelque 150 employés mis à pied à la suite de l'incendie, qui avait causé des pertes matérielles de l'ordre de \$1.5 million.

### quoi faire au Québec?

• Québec

Le Théâtre du Trident présente "Ciel de lit", de Jean Hartog, jusqu'au 25 mai, à 20h.30.

Musée du Québec, collection permanente, exposition: Suzanne Bergeron, peintre, jusqu'au 29 avril.



**MESDAMES!**  
L'envie de tricoter vous prend!

Nous serons ravis de vous guider dans votre choix de patrons et laines.

Adressez-vous donc à:  
**Laine Paul Grenier Enrg.**  
2301 Est, rue Fleury  
Montréal Tél.: 388-9154  
5600 Est Boul. Henri-Bourassa  
TEL.: 325-4466

### Carter White Lead Un jugement légalise l'arrêt de travail

par Pierre Bertrand

La compagnie White Lead, dont les employés refusent de travailler depuis le 1er avril dernier en raison des conditions d'hygiène insalubres, est contrainte depuis hier de cesser d'obliger ses employés à travailler.

Le jugement de la cour Supérieure qui légalise ainsi le refus de travail des employés a été rendu hier suite à une demande d'injonction faite en ce sens par les avocats des syndiqués (Métallos Unis d'Amérique, local 13946).

La décision du juge Johnson ne vaut que provisoirement, c'est-à-dire jusqu'au 3 mai prochain, date où un autre jugement devrait avoir lieu sur les allégations de fond contenues dans les demandes d'injonction.

La décision d'hier précise en outre que la compagnie Carter White Lead doit cesser immédiatement toute intimidation, menaces ou autres moyens de pression ou de persuasion aux fins de forcer les employés à mettre en danger leur vie et leur santé en leur imposant de travailler dans des conditions dangereuses.

On sait que l'argumentation essentielle des travailleurs de cette compagnie est basée sur le danger d'intoxication par le plomb que comportent leurs manœuvres quotidiennes dans l'accomplissement de leur ouvrage (transformation du plomb métallique en poudre).

**L'imbroglie**

La situation apparaît cependant confuse si on considère que parallèlement à sa décision d'hier, le juge de la cour Supérieure a prolongé aussi jusqu'au 3 mai une injonction accordée depuis une semaine, cette fois en faveur de la compagnie, et qui prévoit que le syndicat n'a pas le droit de faire du piquetage et ne peut pas empêcher de travailler les membres qui le désirent.

De plus, pour ajouter un peu de poivre, la compagnie a congédié la semaine dernière, par télégramme, les 12 employés (sur 18) qui refusaient de retourner au travail. L'illégalité de ces congédiements sera plaidée incessamment devant le tribunal du travail. Cependant comme la demande d'injonction présentée par la compagnie (et à être entendue le 3 mai prochain) demande le retour au travail des employés, on comprend mal comment elle peut demander le retour au travail d'employés qu'elle a congédiés. C'est le point de vue que soutient la partie syndicale en ajoutant que la compagnie avoue ainsi elle-même que les congédiements qu'elle a signifiés sont illégaux autant qu'illogiques.

### Cure d'amaigrissement Une accusation de publicité frauduleuse est rejetée

(par P.B.) — Parce qu'une chose est une "chose" et non un "service", l'accusation de publicité frauduleuse contre un salon annonçant une cure d'amaigrissement (Lady Stauffer Figure Control) n'a pas été retenue.

En effet, la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, en vertu de laquelle l'accusation était portée, prévoit des sanctions en cas de publicité fallacieuse concernant des "biens", "articles" ou "fournitures". Or, après une étude étymologique de ces mots, grâce au dictionnaire Larousse, le juge Rousseau, de la cour des Sessions, a conclu qu'une cure d'amaigrissement n'est pas un "bien" mais un service.

En pratique, cela signifie qu'une accusation peut être portée à nouveau dans la même affaire mais cette fois basée sur l'article général du code criminel concernant la fraude.

La plainte est relative à des annonces publiées dans deux quotidiens de Montréal entre le 1er janvier 1971 et le 28 août 1972 et faisant la promotion d'une cure d'amaigrissement avec résultats garantis.

# LE JOUR

Le taxi à Montréal

## Les petits propriétaires en ont assez d'attendre

par P.T. — Les petits propriétaires de taxi de Montréal reviennent à la charge. Ils attendent toujours d'être reconnus comme "Ligue de taxis de Montréal". La ligue est un mécanisme prévu dans la loi des transports du Québec et avait pour but d'organiser et de coordonner les services de transport par taxi.

Juridiquement parlant, si l'actuelle "Association métropolitaine des propriétaires de taxi" (AMPT) obtient cette reconnaissance, cela voudra dire que les grandes compagnies de services comme La Salle et Diamond ne pourront plus décider de la politique du taxi à Montréal.

Trop de taxis

Selon les normes mêmes du ministère des Transports, il y a présentement trop de permis de taxi à Montréal pour le nombre d'habitants. Pour assurer la rentabilité de cette industrie, il faudrait donc réduire le nombre de permis.

Pour cela il faudrait selon l'AMPT que la loi du transport soit respectée et que les demandes de transfert de permis soient gelées. Actuellement des demandes de transfert de permis sont devant la Commission des transports à Québec, ce qui veut dire qu'un détenteur de per-

mis qui est à l'extérieur de Montréal pourrait se voir autorisé par la Commission à venir exercer son métier à Montréal sans qu'un nouveau numéro de permis soit émis.

Garneau prometait

Pourtant en 1972 le ministre des Finances, Raymond Garneau, avait promis au

président de l'AMPT qu'à l'avenir les permis de taxi ne seraient plus transférables. Plus de deux ans se sont écoulés et les propriétaires de taxi attendent toujours.

Les syndicats sur les chantiers

## La FTQ formera ses délégués

par Gisèle Tremblay

La FTQ construction a lancé officiellement hier un programme de formation de ses délégués de chantier, auquel elle a consacré jusqu'ici une somme de \$80,000 et dont la réalisation a commencé cette semaine.

Le président du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), M. André Desjardins, a précisé au cours d'une conférence de presse que cette initiative n'avait cependant rien à voir avec les incidents survenus ces temps derniers sur plusieurs chantiers et qui ont parfois impliqué des "agents d'affaires" ou des délégués de chantier de la FTQ.

La décision a en effet été prise en octobre dernier et ferait suite à un engagement des responsables FTQ de la dernière campagne de recrutement dans la construction. Le président de la FTQ, M. Louis

Laberge, a reconnu cependant que les délégués de chantier, mieux préparés à leur tâche, recourront sans doute à des moyens d'action plus appropriés que ceux dont "ils ont l'habitude" pour faire respecter le décret de la construction ou les règlements de sécurité.

Une trentaine d'agents d'affaires des syndicats de la construction affiliés à la FTQ et de coordonnateurs du Conseil provincial sont réunis depuis le début de la semaine au Centre de formation professionnelle, rue Lafond, pour s'entraîner à donner ensuite le cours aux délégués de chantier.

13 cassettes

Le cours, conçu par la société Adimec Inc., comprend 13 cassettes d'audiovision et des documents d'accompagnement sur les sujets suivants: le rôle du délégué de chantier, l'histoire du syndicalisme, la syndicalisation

dans la construction, les attitudes et les comportements sur les chantiers, ainsi que les accidents de travail.

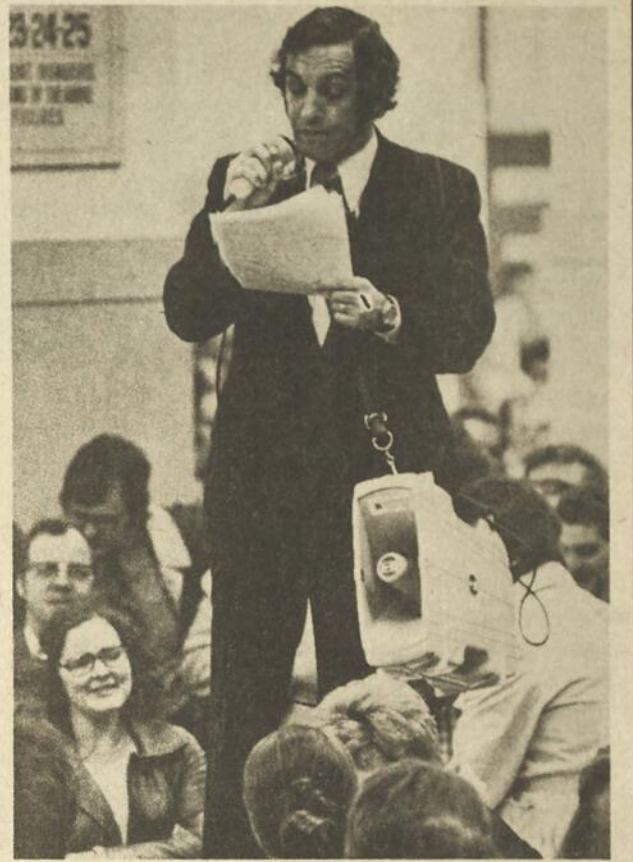
La FTQ construction compte former ainsi ses 2,000 délégués de chantier à travers le Québec en moins d'un an, à raison de deux sessions de deux jours (deux fins de semaine) par vingt participants.

Le coût du programme est défrayé grâce à une contribution d'un cent l'heure de travail que versent les affiliés de la FTQ construction. Celle-ci s'est déjà donné depuis quelques mois, à même ce budget, un service d'information et publie un journal, "La vraie force".

M. Desjardins a indiqué qu'à l'avenir, les affiliés de la FTQ devront avoir suivi ce cours pour devenir délégués de chantier. Plus tard, des cours de sécurité, d'information sur les avantages sociaux et de motivation seront aussi offerts aux syndiqués.



Environ 1,000 fonctionnaires municipaux de Montréal ont pique-niqué, hier midi, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, histoire de rappeler à l'administration Drapeau-Niding qu'une augmentation de salaire de 6%, "cela ne fait pas bien manger", en ces temps d'inflation: ils réclament donc une hausse de 7 1/2%.



Le président du syndicat des cols blancs, M. Jean Desjardins, est en faveur de tous les moyens de pression, sauf la grève générale. Il promet donc un "bon coup" par jour ou presque: après le pique-nique d'hier, que nous réserve aujourd'hui?



Après le pique-nique, un petit coup de ménage pour que l'Hôtel de ville redevienne propre, propre, propre!

## L'"accident" à Notre-Dame Responsabilité difficile à établir

La mort de la jeune mère de famille, Lise Cloutier, survenue après la venue au monde de son fils jeudi dernier à l'hôpital Notre-Dame serait due à une erreur humaine qui relèverait davantage de l'installation de l'équipement anesthésique que de son utilisation.

Lise Cloutier est morte instantanément après avoir inhalé ce qu'on croyait être de l'oxygène pur mais qui était en fait du protoxyde de carbone (azote pur).

Il y a un mois lors de réparations à la tuyauterie de cette salle d'accouchement, on a interverti par mégarde la position des deux conduits de gaz de l'appareil d'anesthésie, ce qui explique la méprise.

Si c'est le premier incident du genre à survenir à l'hôpital Notre-Dame depuis la date des réparations, c'est que pour la première fois dans cette salle on administrait à une patiente une dose composée d'un seul gaz. Généralement les patients respirent une composition des deux gaz.

Le coroner Maurice Laniel, informé vendredi matin par la direction de l'hôpital Notre-Dame de "l'accident" de la veille, a aussitôt requis l'aide de commissaires-enquêteurs.

Le résultat de leurs investigations et l'audition des témoignages importants feront l'objet de l'enquête du coroner dont l'ouverture a été fixée pour le 7 mai.

Débrayage de 40 minutes

## Les journalistes du Devoir dénoncent la direction "monarchique" de Claude Ryan

par Gisèle Tremblay

Les journalistes syndiqués (CSN) du Devoir ont débrayé hier soir pendant 40 minutes et, réunis à la porte de l'entreprise, ont distribué aux actionnaires qui arrivaient pour l'assemblée annuelle un texte de 5 pages où ils dénoncent la direction "quasi monarchique" de M. Claude Ryan.

Le Devoir, déclarent les journalistes, est devenu "le journal d'un seul homme", "collé au pouvoir", qui par "sa malinisme totale", est "en train de conduire à la banqueroute" après en avoir "dilué" la vocation combattive à un point tel qu'il est "malheureusement perçu comme un journal conservateur".

Dans le cadre de cette charge contre le type d'autorité qu'exerce M. Ryan, les journalistes du Devoir révèlent une série de griefs dont les

cas du photographe, qui n'a pas reçu de salaire depuis le 15 mars dernier; et du chroniqueur au crime organisé, Jean-Pierre Charbonneau, qui a vainement demandé que la direction porte en appel sa condamnation pour outrage au tribunal à la suite d'un article.

Le syndicat, qui compte une trentaine de membres, a dû faire un prêt sans intérêt de \$500 au photographe, M. Alain Renaud, et s'est engagé à assumer les frais de l'appel qu'a décidé de loger M. Charbonneau.

Prié de commenter la situation, M. Ryan, qui s'appretait à assister à l'assemblée des actionnaires, a répondu qu'il n'en avait pas alors le temps, mais qu'il le ferait sûrement dans les prochains jours.

Le président du syndicat, M. Michel Guénard, a indi-

qué que l'exécutif syndical demandait à rencontrer M. Ryan "dans les plus brefs délais" pour discuter avec lui des griefs en suspens comme du malaise qui les nourrit.



Claude Ryan

Le porte-parole du syndicat ont refusé de préciser la suite des événements, mais tout laisse croire que la "sortie" d'hier soir n'est qu'un élément d'une stratégie d'argent et le chaos dans la direction qui en comportera d'autres, selon l'évolution de la situation.

Un vieux malaise

Parmi les griefs des syndiqués, certains concernent directement la qualité de l'information. Ainsi, révèle le texte des journalistes, le directeur tarde à respecter une entente conclue le 28 février dernier sur la nomination d'un responsable de la planification de l'information, et à combler la vacance créée à la couverture des affaires sociales par le départ d'un journaliste le 17 décembre dernier.

Mais au-delà de ces griefs particuliers, les journalistes craignent que le climat "étouffant" de l'entreprise et l'orientation que lui donne le directeur, "à contre-courant des idées progressistes auxquelles Le Devoir s'était toujours identifié dans le passé", ne compromette la survie même du journal.

La vente du Devoir aurait baissé de 10% depuis l'arrivée du Jour sur le marché des

journaux du matin, indique un porte-parole syndical qui dit tenir l'information de M. Ryan lui-même.

Le syndicat doit négocier l'automne prochain une nouvelle convention collective. Les journalistes craignent qu'à moins d'un redressement, le directeur ne prenne prétexte d'un déficit éventuel pour leur proposer un plafonnement des salaires ou annoncer des mises à pied, au nom du dévouement à une "oeuvre" dont ils seraient les seuls à porter le poids sans même en retirer l'avantage de la participation.

M. François-Albert Angers, actionnaire du Devoir, a déclaré sur le seul que le malaise au Devoir dure depuis longtemps: "Il y a dix ans, je l'ai ressenti et j'ai démissionné du conseil d'administration après l'élection de M. Ryan au poste de directeur."

## Le plus grand atelier pour déficients mentaux ferme ses portes le 6 mai

par Marcelle Bourque

Le plus grand et le plus vieux atelier pour déficients mentaux, situé au 2465 rue Bois-Franc à Saint-Laurent, doit fermer ses portes le six mai prochain.

L'Association de Montréal pour les déficients mentaux reproche au gouvernement de n'avoir aucune politique en matière de santé mentale.

Des mots qui ne correspondent pas à des réalités

Le ministère des Affaires sociales est engagé dans une grande réforme des soins de santé. Selon ses nouveaux principes, les grandes institu-

tions pour malades mentaux doivent disparaître le plus possible pour faire place à un système de soins plus personnalisés.

Cela est bien beau, mais il faut de nouvelles ressources pour remplacer les anciennes. Et le ministère ne semble pas prêt à leur permettre d'exister. Aucune législation n'a encore été établie au Québec pour l'entraînement et la réhabilitation des déficients mentaux, affirme M. George Latimer, président de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux.

Cette Association cherche, depuis des années, à obtenir des subventions pour financer

ses trois centres qui reçoivent éduquent et font travailler, chaque jour, plus de 250 déficients adultes (18 ans et plus). Elle n'a jamais réussi à obtenir ces subventions. Le gouvernement ne lui a jamais fourni de raisons claires pour expliquer son refus.

Elle sait, d'autre part, que d'autres ateliers protégés pour déficients mentaux sont subventionnés par le ministère des Affaires sociales et se demande pourquoi.

Elle ne peut pas se référer à des normes auxquelles ses ateliers ne répondraient pas et qui justifieraient leur exclusion du réseau du ministère. Ces normes n'existent pas.

C'est contre ce fait qu'elle proteste. Elle réclame que le ministère des Affaires sociales légifère pour que cesse l'arbitraire dans l'attribution des ressources et le chaos dans la distribution des ressources offertes aux malades mentaux.

On ne peut plus tenir

Pour les trois ateliers de L'Association de Montréal pour les déficients mentaux, c'est le commencement de la fin. On a, depuis 24 ans, épuisé toutes les ressources.

L'argent est surtout venu de la Fédération des Oeuvres de Charité. Le travail bénévole, divers clubs sociaux, des dons individuels ont

jusqu'ici permis d'opérer. Ils ne peuvent plus se substituer à une politique gouvernementale cohérente, dit M. Latimer.

On a enregistré un déficit d'environ \$125,000 au 31 mars 1974 et \$12,000 de déficit par mois s'ajouteront si on continue. La Fédération des Oeuvres offre \$107,000. L'Association a besoin de \$250,000 pour continuer son travail.

Toutes les bonnes volontés ont été mises à contribution.

On ferme un premier atelier en mai. Les deux autres devront disparaître à l'automne s'il ne se passe rien d'ici-là.

## au jour le jour

● 12h. Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, prononce une conférence devant les membres du Club Richelieu, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

● 12h.15 M. Gérard Delage prononce une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce française, à l'hôtel Ritz Carlton.

● 19h.30 Les Services culturels Sophie-Barat présente à l'auditorium Notre-Dame de la Merci, 555 boul. Gouin à Bordeaux, une conférence avec M. Claude Vermette sur "les interrogations du 7e âge et du 8e âge selon Erickson."

● 20h. La Société culturelle Québec/URSS, 6827 rue Saint-Hubert, offre une conférence de Mlle France Arbour sur "Stanislavski, homme de théâtre et théoricien."

● 20h.30 Pièce de théâtre "God bless America" de Jacques-Henri Michel Auger, à l'Ermitage, 3510 Côte-des-Neiges. Entrée libre.

● Congrès de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

● Congrès provincial de la CEQ, au 5875 est, rue Sherbrooke.

## SPÉCIAUX

DU 24 AU 30 AVRIL



ENSEMBLE DE GOLF

RAM pour débutants

Incluent 5 fers, 2 bois, un sac de vinyle d'excellente qualité et 2 mitaines protectrices. Couleurs assorties

SPECIAL \$55



DOUCHE TELEPHONE

Tenir dans la main ou accrocher au mur. Longueur 59"

GRAND SPECIAL \$750



Super Valspar VERNIS EXTERIEUR SPAR

Vernis spécialement conçu pour toutes les surfaces de bois extérieures. Résiste aux intempéries et aux rayons de soleil.

Ord. \$16.95 SPECIAL \$1450

SCIE À CHAÎNE McCULLOCH

Mini Mac 35 automatique

● Moteur de 2 pouces cubes  
● Équipée d'une lame et d'une chaîne de 14 pouces  
● Incomparable pour la ferme ou le foyer

Ord. \$136.95 SPECIAL \$11995

QUINCAILLERIE Lambert

6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521

PRÈS DE LA SORTIE DU METRO BEAUBIEN

SUCCURSALE: 5200, AV. GATINEAU, Côte-des-Neiges — 731-6833

# LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas

L'affaire paraît être bien engagée. Dans ses grandes lignes, tout au moins. Fasse le ciel que ce "réalisme politique", dont le défunt FRAP avait cru pouvoir se passer, continue d'inspirer la majorité de ceux qui se sont trouvés pour organiser (enfin!) une opposition démocratique à un régime municipal absolutiste qui dégage toutes sortes de parfums troublants.

Montréal a assez brûlé. Néron doit déposer sa cythare. Cela, nous sommes de plus en plus nombreux à le penser, à le souhaiter avant tout autre chose. Nous sommes parvenus au point où il nous faut également comprendre que la libération du Québec passe par celle de Montréal.

L'un ne va pas sans l'autre. C'est l'histoire qui se répète (une fois de plus!) à 15 ans d'intervalle. Le langage politique que nous devons maintenant utiliser est celui auquel avait recours Jean Drapeau, à la fin des années '50. C'est le schéma des deux fronts.

En 1959, la lutte contre Duplessis passait par Monsieur "X", où êtes-vous?

celle contre le régime Sarto Fournier. Et inversement. Cela, les Libéraux regroupés à Québec autour de Jean Lesage et, à Montréal, autour de Drapeau, le savaient. Et celui qui s'appelait alors le "candidat de la moralité publique" le comprenait également. Jean Drapeau entreprit en effet sa campagne à la mairie de Montréal par une grande randonnée à travers le Québec pour y prêcher la bonne nouvelle de la "restauration du salut public" (comme il disait à l'époque...).

Les adversaires de Jean Drapeau, c'était à la fois Sarto Fournier et Maurice Duplessis. On ne pouvait se débarrasser de l'un sans bouter l'autre dehors.

Aujourd'hui, nous sommes placés devant la même problématique. La lutte contre le régime Bourassa appelle celle contre le régime Drapeau. L'inverse est aussi vrai. Quant au troisième compère, le premier ministre fédéral Trudeau, oublions-le. C'est de l'histoire ancienne.

Cela dit, il faut quand même savoir que la "libération" ne sera pas plus facile à Montréal qu'à Québec. Nous ne le mesurons que trop, particulièrement en ces jours où les vapeurs trompeuses de l'Olympe (telle qu'imaginée par le maire Drapeau) montent à la tête des bonnes gens brouillant pour ainsi dire leur perception d'une ville polluée, laide, sans espaces verts, retardataire, où l'inégalité sociale frôle l'indécence.

Qu'ex qui ont commencé de structurer le combat contre le régime Drapeau paraissent en être conscients. Qu'ils viennent du PQ, du NPD, du mouvement syndical ou des groupes populaires, leur stratégie, pour peu que nous commençons à l'apercevoir, semble s'inspirer de la prudence et d'une humilité qui témoigne du caractère démesuré de la lutte à mener.

On ne grimpe pas dans les rideaux. Personne, parmi les porte-parole du mouvement qui se

muera, les 11 et 12 mai prochain, en parti politique, n'a encore mis la charrue devant les boeufs. La redondance verbale et simplificatrice de l'ancien FRAP, nous ne l'avons pas encore entendue! Et c'est tant mieux.

Jusqu'ici nous avons affaire à une opposition bien tranquille, comme l'a écrit hier dans nos pages Rose-Anne Giroux. On s'est occupé, semble-t-il, d'enraciner d'abord le futur parti au niveau des quartiers.

Il s'agit là d'une approche dynamique qui, malgré ses difficultés, et pour peu qu'elle produise ses fruits, apportera à la vie municipale un réveil populaire que la "clique au pouvoir" craint plus que sa mort même. Et nous devinons pourquoi.

À ce sujet, nous serons fixés dès la fin de semaine. Nous saurons alors, à l'occasion des assemblées de quartier qui se tiendront par toute la ville pour choisir les délégués au congrès de fondation du parti municipal, si le travail d'enra-

cinement dans les quartiers de Montréal a été fait et bien fait.

Une ombre au tableau: l'absence d'un candidat de poids à la mairie. Là-dessus, il ne faut pas se leurrer. Toute l'entreprise actuelle repose sur le choix d'un homme capable de canaliser dans sa personne et ses idées politiques un mécontentement populaire qui n'est pas encore tout à fait éelos.

La population préférera toujours un homme avec un parti de paille qu'un véritable parti, aussi enraciné soit-il, mais sans leader "crédible". On peut ergoter longtemps quant à la justesse de ce comportement politique, on peut refuser d'en tenir compte, mais cela n'effacera pas 50 à 100 ans de vie politique. C'est une donnée qu'on ne peut ignorer sans quoi, c'est toute l'entreprise actuelle qui vacillera.

L'heure est venue pour tous ceux qui désirent changer l'ordre des choses à l'hôtel de ville de Montréal, et par le fait même à Québec, de se mettre sur les rangs, de se commettre. Il faut à tout prix que se dégage au cours des prochaines semaines une personnalité politique de première force susceptible de prendre en mains les destinées du nouveau parti municipal.

Qu'elle vienne du Parti québécois, ou d'ailleurs, cela est discutable. Mais ce qui l'est moins, c'est que le grand rassemblement des Québécois, amorcé déjà depuis quelques années au niveau "national", soit incapable, dans son prolongement municipal, de trouver un candidat à la mairie assez solide pour ne pas avoir l'air ridicule en face du maire Drapeau.

Monsieur "X", où êtes-vous donc?

Pierre Godin

## vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adresses vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

### La baisse du pouvoir d'achat

Les journaux, comme vous le savez, sont truffés de petits articles révélateurs sur l'augmentation du coût de la vie. Cependant, l'information en général ne nous entretient guère des coupables de cette hausse galopante.

D'ailleurs qui pourrait-on accuser de provoquer ce cancer de l'économie, ce creve-budget du gagne-petit, puisque cette scélérateuse n'apparaît pas ni dans le code civil ni criminel!

Certains quotidiens se contentent de rapporter timidement, dans les pages financières, les hausses de profits astronomiques des compagnies. Aucun rapport avec l'escalade des prix évidemment. On notait, par exemple, une augmentation moyenne des profits de 54% sur l'ensemble de l'année pour 95 sociétés: soit en dollars, 2,65 milliards et poussières...

Parmi les plus "chanceuses", les compagnies forestières ont majoré leurs revenus nets de 169% sur l'année 1972. Encore mieux, les sociétés minières ont plus que doublé leurs profits (226%) pour le dernier trimestre. Des bagatelles quoi!

Autrefois l'on accusait les syndicats de causer l'inflation. Aujourd'hui même M. Trudeau s'accorde à dire qu'ils sont sages. Même que, dorénavant, notre Très Ministre 1er surveillerait les multinationales soupçonnées d'ourdir des choses pas catholiques. Peut-être le "coût" de la vie.

Mais M. Trudeau ne semble pas savoir que nos salaires à nous, les travailleurs, ne se multiplient pas comme des dividendes. Nos pitances ne risquent pas d'attraper le virus de l'inflation. Ils en sont immunisés.

### Que feront nos enfants?

Vous excuserez les coq-à-l'âne, mais je vous écris sous l'impulsion du moment, au sujet de l'article du JOUR, page 4, concernant les Parents de Taillon... Je serais du même avis que ces parents: il faudrait un mouvement massif des parents à travers la province qui pourrait pousser le gouvernement à agir.

En effet, si 80% des parents qui ont choisi le français "viraient capot" et optaient pour l'anglais... "par patriotisme"... (ce qui ne serait pas si difficile, plusieurs parents sont sur la clôture actuellement), le gouvernement serait, d'après moi, obligé d'agir et vite... Depuis deux ans, cette idée me trotte dans la tête... Évidemment avec ce gouvernement, on ne sait jamais: si l'affaire ne marchait pas, ces mêmes parents continueraient-ils à opter pour l'anglais?... C'est fort possible.

Ce choix des parents forcerait par contre les professeurs "bien assis", qui regardent cette situation et ne "chialent même pas", de peur de perdre leur job. Peut-être seraient-ils forcés de se compromettre et de prendre position avec les parents, au lieu d'attendre toujours.

Il faut voir chez nous, comme du côté français, on se tient, on ne parle pas, on observe et on agit et ça pèse lourd et, quoi qu'on en pense, tout se prépare depuis longtemps.

Je vous fais parvenir le procès-verbal de notre école. Vous serez à même de voir le nombre de francophones qui "abandonnent": c'est réellement décourageant! Pour ma part, j'ai lutté dans ces comités pendant cinq ans, et je me suis aperçu que c'était de la foutaise: les des sont pipés; nous n'avons aucun poids nulle part; les décisions sont toutes prises partout à notre insu (peut-être sait-on que les parents, assez souvent, délaissent leurs privilèges de participation à quelques personnes seulement). Ou allons-nous?

Je suis très inquiète de tout ce qui se passe au Québec en ces temps-ci. Nous avons cinq enfants et nous les conduisons dans un chemin sans issue. Que feront-ils?

Sommes-nous des imbéciles de "croire qu'un Jour"... Il est des journées où je le crois...

Nous continuerons, malgré tout, le combat.

Hélène Beaucage  
Duvernay  
Laval

### Solution de rechange au Carré Saint-Louis

En construction à Montréal, l'Institut du tourisme et d'hôtellerie (le premier en Amérique), avec accès au métro, l'édifice est situé dans le quadrilatère à l'est du Carré Saint-Louis, au coût de \$12 millions. Non loin de là, un autre complexe en construction, celui du CEGEP du Vieux-Montréal, évalué à \$16 millions.

On peut supposer que la tentation est grande à l'Hôtel de ville de relier le futur CEGEP au métro. Mais il y a un



Tout juste se laissent-ils avoir par un petit rhume d'augmentation.

Pour citer un cas, prenez notre employeur, eh! bien celui-ci nous a gratifiés cette année d'une "toux" de 8% brute, soit 6,5% nette, et encore, les femmes n'ont obtenu que 5%. Le salaire réel des hommes baisse compte tenu du coût de la vie qui a grimpé de 9,3% cette année. Celui des femmes maigrit de plusieurs pour-cent.

C'est bizarre, mais même les syndicats n'ont jamais pensé à créer un indice de la baisse rapide du pouvoir d'achat des travailleurs. Craignraient-ils de tuer leur moral productif? Ou encore qu'ils ne se contentent plus de hausser... les épaules.

"Ah! j'aurais pas besoin de levure, dirait grand-mère, si ma pâte à pain avait l'inflation!"

A. Lussier,  
Montréal.

### Pourquoi ne peuvent-ils se balader, eux aussi?

Dans une communication à la presse, M. de Maistral, président de l'Association des personnes âgées, parle de duplicité entre le gouvernement provincial et la municipalité de Montréal pour retarder le plus longtemps possible l'adoption de cette faveur que plusieurs grandes villes du Canada ont déjà accordée à leurs vieillards et qui se répand de plus en plus de par le monde.

La comédie qui se joue fait penser à celles de Molière où deux acteurs, simultanément en scène, sont censés s'ignorer et monologuer chacun de leur côté en s'accablant réciproquement de reproches jusqu'au moment où ils se découvrent: alors le ton change et ils ne tarissent plus de congratulations mutuelles.

C'est ainsi que M. Hanigan, en des imprécations à vous tirer les larmes, (lui qui vous fait aussi parfois tirer l'alarme dans le métro!) déplore, en aparté, que cette réduction de tarif mettrait les finances de la CTCUM dans un piteux marasme. Et le maire Drapeau d'opiner illico.

C'est un refus qui revient sous forme de refrain, toutes les fois que l'Association des vieux, d'une voix chevrotante et avec un peu d'ataxie dans ses démarches, émet ce voeu. D'ordinaire, Québec est trop loin pour l'entendre!... Or, un ministre récemment, ayant sans doute une oreille plus fine, s'est exclamé en guise d'écho: "Comment, ce n'est qu'une question de monnaie qui vous empêche de satisfaire vos pauvres vieillards en mal de se balader en autobus — avant qu'un autre carrosse ne les emmène prendre possession de leur dernier gîte — qui interdit à un couple ayant à célébrer des noces d'or de se payer un voyage en métro jusqu'à Terre des Hommes?... Que ne l'avez-vous dit plus tôt!... Combien désirez-vous pour que Montréal n'ait plus cet air lâche

vis-à-vis des villes des autres continents?"

Et vous, membres de l'Association, vous dites: "Enfin, ça y est, l'affaire est dans le sac!" Minute! Un fol enthousiasme vous départirait-il de votre train de sénateur? Au préalable, une commission doit travailler d'arrache-pied pour préparer la couleur des billets qui vous seront délivrés. Le mauve semblerait indiqué, d'accord. Mais cela conviendrait-il à monsieur le maire? Ne vous attendez donc pas que cette commission fasse ses suggestions sur cet épineux problème avant les Jeux Olympiques — que la pénurie d'essence — et le reste — reporteront peut-être aux calendes... grecques — laissant désert un village permanent ayant pourtant coûté la vie à plus d'un orme.

Ainsi, l'adage sera une fois de plus vérifié à votre grand dam: le Temps c'est l'Argent.

André Frayon  
Ville Mont-Royal

### Appui aux expropriés de Ste-Scholastique

Je tiens à féliciter Mme Rita Lafond qui a pris en main le dossier des expropriés de Ste-Scholastique. Il est vrai, comme le mentionnait Mme Lafond à une émission radiophonique, que les Québécois des autres régions du Québec ont sûrement été aveuglés par une publicité mensongère de la part des deux Gouvernements en place.

Nous n'avons qu'à nous rappeler les paroles de M. Charbonneau (CEQ) durant cette importante réunion, ou plus de 2.000 personnes étaient présentes, pour constater que le Gouvernement Québécois continue à brimer les citoyens afin de satisfaire les grosses compagnies.

Au sujet du Gouvernement Fédéral, les pressions, les intimidations et le chantage caché envers les citoyens de Ste-Scholastique ne peuvent faire autrement que de créer une solidarité du peuple Québécois.

En tant que citoyenne ordinaire, je tiens à exprimer ma solidarité totale aux expropriés de Ste-Scholastique. Ça pourrait être vous ou moi, pensez-y!!!

Bravo à ceux qui osent se lever pour combattre les impérialistes.

Clément Royer  
Montréal

Michele Paradis,  
Montréal.

### L'EMPEREUR OUELLETTE



# le fond des choses

par Rose Anne Giroux

## Villes: le ministre a les mains liées

S'il y a un ministre qui suscite la sympathie, même chez les détracteurs du gouvernement Bourassa, c'est bien celui des Affaires municipales et de l'Environnement, sauf qu'on en parle en termes de compassion et presque de pitié: "Pauvre Goldbloom, il veut bien, mais..."

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le Dr Victor C. Goldbloom ne suscite pas l'image d'un homme fort!

On en discute comme s'il était devenu le souffre-douleur du cabinet Bourassa. On se remémore sa défaite aux mains du maire Jean Drapeau dans l'affaire du village olympique et du parc Viau; sa débâcle devant les députés qui ont cru aux arguments du maire plutôt qu'à sa position de principe; rappelez-vous la promenade matinale de MM. Bourassa et Drapeau sur les Plaines d'Abraham, juste avant la commission parlementaire! On rappelle aussi que l'ex-ministre Castonguay a hérité à son insu (ou presque) d'un comité d'enquête sur l'urbanisation au Québec.

Et comme pour achever le plat, voilà que le Dr Goldbloom passe maintenant pour le détenteur d'un ministère en tutelle, soit le commentaire qui se répand depuis la nomination de l'ancien sous-ministre de la Fonction publique, M. Roch Bolduc, au poste de sous-ministre aux Affaires municipales; c'est que M. Bolduc venait tout droit du Conseil du Trésor, sa dernière affectation.

Comme M. Bolduc s'est entouré de deux sous-ministres adjoints qui viennent, eux, des Institutions financières, il n'en fallait pas plus pour laisser planer l'idée d'une mise en tutelle.

### "On dira ce qu'on voudra"

Le ministre Goldbloom ne s'en fait pas, du moins publiquement. Quand le JOUR l'a questionné à propos de cette mise en tutelle possible, il a réagi avec la modération qui caractérise toutes ses interventions: "On donnera l'interprétation que l'on veut", a-t-il répondu, pour ensuite souligner que ces nominations correspondent à la volonté du gouver-

nement de procéder à une rotation plus ou moins systématique de tous les sous-ministres.

Il a ajouté que c'est dans "une optique de réforme" qu'il faut considérer, par exemple, la nomination de l'ancien sous-ministre Richard Beaulieu au poste de président de la Commission municipale de Québec; il a remplacé le juge John Sheehan qui approche de l'âge de la retraite.

Par ailleurs, soulignons qu'il est question de la nomination d'un troisième sous-ministre adjoint, M. Paul Laliberté, un urbaniste, qui passe, lui, pour un protégé du ministre, dans la mesure où, dit-on, il est sensé servir de contrepois aux autres et, notamment, à M. Bolduc, le choix de M. Bourassa.

Jusqu'à tout récemment, M. Laliberté était à l'Office de planification et de développement du Québec, où il est passé après avoir servi de directeur au Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire (SATRA).

(Le SATRA est un organisme de planification que le gouvernement vient de laisser mourir, sans qu'il ait mené son mandat à terme, dans la région de Sainte-Scholastique)

### Des inquiétudes...

Selon le ministre Goldbloom, la nomination éventuelle de M. Laliberté est liée "au désir de promouvoir l'un des secteurs de responsabilité du ministère ou, dit-il, l'on compte augmenter les effectifs de la Direction générale d'urbanisme", qui reprend du poil de la bête, après avoir été abandonnée sous l'ex-ministre Tessier, comme l'a reconnu M. Goldbloom, avec certaines nuances.

"Il faut quand même se rappeler que M. Tessier a été un grand promoteur de l'enseignement de l'urbanisme dans les universités, parce qu'il n'y avait pas suffisamment de professionnels pour répondre à nos besoins. C'est aussi M. Tessier qui a soumis l'avant-projet de loi d'urbanisme", a-t-il souligné.

Malgré tout, à en juger par les propos du ministre, l'on n'aura pas affaire à une direction générale, comme à un service d'urbanisme, placé sous l'autorité d'un ancien de la Société d'habitation du Québec, M. Jean-Paul Arsenault. "Nous aurions pu, a-t-il dit, à l'instar d'autres gouvernements, créer une grande direction de l'urbanisme, mais nous préférons faire confiance aux municipalités et, plus particulièrement, aux conseils de comté et à l'entreprise privée".

"Il y a un juste milieu à trouver, a-t-il ajouté, après avoir reconnu de son propre aveu, que les "gens de la Corporation des urbanistes craignent que le gouvernement les déplace", c'est-à-dire qu'il leur enlève du travail auprès des municipalités.

### Une Révolution tranquille...

L'orientation globale de son ministère, le Dr Goldbloom est persuadé que "l'avenir devra nous mener dans la réforme municipale, surtout au chapitre des ressources fiscales"; le dernier budget gouvernemental en est un indice.

"Car nous constatons, a-t-il dit, que la Révolution tranquille a porté sur l'éducation, les routes et d'autres domaines qui ont accru les responsabilités des municipalités, sans pour autant accroître leurs ressources." Bref, la Révolution reste encore à faire dans le domaine municipal. Et c'est à ce chapitre que le Dr Goldbloom a reconnu la nécessité de politiser la "chose" municipale, c'est-à-dire d'amener les citoyens à participer et, finalement, à réclamer des réformes.

"Ce qui m'inquiète beaucoup, a-t-il dit, c'est de constater que nous sommes appelés à accorder des subventions aux municipalités, ou l'initiative



le ministre Goldbloom

des entreprises revient souvent aux promoteurs. Le développement n'est pas planifié et il n'y a vraiment aucune considération urbanistique." Mais dans le système actuel, où l'autorité revient aux municipalités, le ministère n'a pas grand chose à dire.

Et c'est d'ailleurs ce qui amène le Dr Goldbloom à définir, sans prétention aucune, le rôle d'un ministre des Affaires municipales:

### "Le ministre essuie les conséquences"...

"Son rôle, a-t-il dit, c'est d'essayer certaines conséquences de décisions prises ail-

leurs; d'aider à la réalisation de projets qui dépassent les moyens des municipalités, mais qui sont quand même nécessaires; bref, de garder en ses mains les ressources de la collectivité pour les placer de façon ponctuelle", soit en des points limités et précis.

"Dans les cas extrêmes, a-t-il rappelé, le ministre est autorisé à intervenir directement et, d'une manière ou d'une autre, à exercer une tutelle sur les municipalités. Il reste, a-t-il ajouté, qu'au niveau de la planification, de l'aménagement et de l'implantation des structures, le ministre n'exerce pas suffisamment les responsabilités qu'il a, car nous in-

tervenons après le fait, tandis que nous pourrions soit le faire nous-mêmes soit amener les municipalités à le faire."

"Depuis quelques semaines, a-t-il ajouté, nous avons décidé que les nouveaux projets soumis au ministère seraient examinés par le Service de protection de l'environnement; éventuellement, ils devront l'être aussi par le Service d'urbanisme."

Est-ce que les municipalités vont perdre des pouvoirs? "La encore, il y a un juste milieu à trouver", selon le Dr Goldbloom, qui ajoute, cependant: "Il est clair qu'elles ne pourront conserver l'autorité absolue."

## Montréal: pollution des ondes

par Gilles Proulx animateur à CKVL à Multi-Media

Ce ne sont pas les exemples de la vie courante qui manquent pour prouver et répéter aux milliers de Québécois que nous sommes toujours colonisés, même depuis que le souverainiste premier ministre Bourassa parle de souveraineté culturelle. Lorsqu'on est capable d'accepter, sans trop rouspéter, que la langue de travail des francophones soit une langue étrangère, c'est qu'on est colonisé. Quand on porte au pouvoir un gouvernement qui parle de souveraineté culturelle et qui semble démontrer qu'il a pour mission de décomposer la nation, c'est qu'on est colonisé. Lorsqu'on accepte qu'il y ait à Montréal, deuxième ville française du monde (M. Drapeau l'a dit), trois universités anglaises, c'est qu'on est en état de faiblesse. Quand on voit le nombre impressionnant d'écoles anglaises sorties des terres du Lac Saint-Jean, de Trois-Rivières, Laval ou Québec, c'est qu'on est dans un état de faiblesse mentale. Quand on accepte que des centaines et des centaines de rues et de monuments portent le nom de ceux qui ne nous ont pas trop aimés, c'est qu'on est un peuple de faiblards. Quand on tolère qu'il y ait plus de stations radiophoniques anglaises, pour une minorité de privilégiés, c'est qu'on est un peuple médiocre sans épine dorsale.

Tantôt acerbe, tantôt roucoulant, tantôt railleuse, tantôt flâtteuse, c'est selon le vent de Toronto ou de Vancouver, d'Ottawa ou de Washington. Elle se laisse souvent balloter par la vague. Elle choisit ses pions et les appuie à fond, sans crainte des récriminations. Elle choisit aussi ses pieux et leur tape sur la tête jusqu'à ce qu'elle ait obtenu la dernière goutte de publicité qui lui apportera les commanditaires qui la font vivre grossièrement, 100 millions de profits nets en 70 à travers le Canada, dont le tiers lui vient de la réclame auprès de la gent francophone, assimilée ou pas... En se référant au dernier rapport de sondage publié par le Bureau of Broadcast and Measurement (BBM-mars-74) on s'aperçoit qu'à certaines heures à Montréal, plus de 50% de la population écoute la radio anglaise alors que la proportion anglophone n'atteint pas 23%.

Comme vous pouvez facilement le voir, la minorité, qui parle toujours au nom des grands principes de la liberté, est encore en position de force. Je me demande ce qu'en pensent messieurs Ciaçcia et Springate?

La Radio anglaise de la région métropolitaine détient plus de permis de diffusion que la radio française représentée pourtant par 70% de francophones.

### Tableau de la bande "FM". Stations FM (modulation de fréquence) à Montréal.

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Françaises:            |               |
| CFGL-FM                | 50,000 watts. |
| CKVL-FM                | 50,000 watts. |
| CKMF-FM                | 50,000 watts. |
| CBF-FM                 | 50,000 watts. |
| Stations FM anglaises: |               |
| CJFM-FM                | 50,000 watts. |
| CFQR-FM                | 50,000 watts. |
| CBM-FM                 | 10,000 watts. |
| CHOM-FM                | 10,000 watts. |

que la radio de la langue française. Il faut dire qu'elle bénéficie d'une affiliation directe avec les grandes chaînes américaines et canadiennes qui sont souvent alimentées par la CBS, la NBC, la ABC, la CBC, la CTV, quand ce n'est pas la BBC. Elle regroupe aussi, à l'intérieur de réseaux privés, de nombreux talents qu'elle n'aurait pu se permettre d'obtenir si elle était demeurée seule. C'est une idée qui fait à peine pénétrer la radio française; mais combien plus limités sont les moyens quand on rayonne sur un potentiel de 5 millions d'individus alors qu'il y en a 220 millions de l'autre côté de la frontière linguistique. Elle ne manque donc pas de vitalité, mais il lui arrive de manquer d'objectivité surtout lorsqu'il est question de parler de l'avenir linguistique de sa minorité...

Marconi Company, et les lettres d'appel que la Federal Communications Agency (des USA) lui décerna furent CFCF (auparavant elle s'identifiait sous l'appellation XWA).

### CFCF

Cette station diffuse toujours à 600 kilocycles, mais des 10 watts de puissance qu'elle avait au début, elle est passée aux 50,000 watts qui aujourd'hui en Amérique sont chose courante. Depuis ces dernières années, Marconi n'est plus propriétaire de cette station. Elle est passée à des intérêts canado-américains ayant à Toronto la CTV pour base d'opération.

Deux ans plus tard naissait la première radio française en Amérique, CKAC à Montréal. Elle a eu 50 ans le 27 septembre 1972.

### CFCF-Radio

compte aujourd'hui une cinquantaine d'employés et ses studios sont situés dans le centre nord de la ville. Elle s'adresse surtout à la population âgée et ses efforts de rajeunissement se sont avérés infructueux et onéreux. Elle peut se le permettre puisque sa station de télévision comble amplement les déficits.

Côté information, elle est peut-être la plus objective parmi toutes les stations anglaises. Du moins, elle ne semble pas francophone, ce qui est beaucoup. La plus grande partie de sa programmation consiste en musique douce, le "rock" s'étant révélé tout à fait inefficace dans son cas.

Son personnage le plus connu fut Gordon Sinclair, réveille-matin par excellence et aujourd'hui propriétaire d'une station concurrente à Montréal. Ses successeurs ne furent pas de taille.

### CJAD

À 800 kc, CJAD, sans conteste la meilleure radio privée à Montréal. Elle est aussi la station la plus florissante. Elle fut fondée en 1946 par un Canadien français, Joseph Arthur Dupont, décédé en 1969.

Depuis ces dernières années CJAD est la propriété de Standard Broadcasting de Toronto. Elle est affiliée au réseau de NBC et au réseau Standard, ce qui lui donne une bonne avance dans le secteur de l'information.

Depuis quelque temps, elle prend une part active dans la société québécoise. Elle n'est pas neutre bien sûr, pas une station anglaise au Québec ne pourrait ou ne voudrait se le permettre, mais elle est assez pragmatique. C'est ainsi qu'elle accorde du temps d'antenne gratuitement à messieurs Drapeau et Bourassa. A quelques exceptions près (Margolese, la teigne de la radio), l'information qu'elle sert à son auditoire, dont le tiers est francophone, est assez juste. C'est la station de prestige. C'est également celle qui est la plus facile à écouter, sa programmation comprenant surtout de la musique avec d'excellents disques-jockeys et de l'information 24 heures sur 24.

### CBM

CBM, station anglaise de Radio-Canada, Montréal. Très peu à dire parce que peu s'y fait, surtout au réseau en provenance de Toronto et d'Ottawa. Quelques émissions locales; aucun auditoire pour ainsi dire. La politique statique de Radio-Canada-Anglais; quelquefois acerbe en période inquiétante comme une campagne électorale au Québec, par exemple, ou les experts du Canada tout entier, de Terre-Neuve à Victoria, viennent nous dire qu'il est préférable de voter pour tel ou tel parti plutôt que pour tel autre. Négligeable au point de vue influence à cause d'une cote d'écoute quasi inexistante.

### CKGM

À 980 kc, CKGM fut pendant plusieurs années le bourreau des Canadiens français, et avec la complicité de ceux-ci, par la voix d'un seul homme, Pat Burns, qui reflétait la mentalité de cette station, propriété de Geof Sterling, playboy - millionnaire - célibataire - adonis.

Nous ne reprendrons pas la carrière francophone de Pat Burns, à \$75.000 par année, puisque depuis son expulsion par feu Daniel Johnson cette station a complètement changé de style.

Aujourd'hui CKGM est une station "hard rock" écoutée par des milliers de jeunes et notamment des francophones. Au dernier rapport de sondage du BBM, CKGM se classait bonne deuxième derrière CKAC. N'ayant que des jeunes américanisés à son écoute, CKGM n'attache pas une importance primordiale à l'information. Quand on est jeune, on

aime danser et écouter du "hard rock"...

### CFOX

CFOX, propriété de Gordon Sinclair, fils de l'autre du même nom, et dirigée par lui; le fils est plus populaire que le père. Il lit Voltaire, Sartre et Jack Kerouac. Il laisse sa station à des jeunes et obtient un succès inouï. La jeunesse forme plus de la moitié de la population au Québec et Sinclair, après 10 ans, a visé juste. On y fait surtout tourner des mélodies américaines, britanniques et quelquefois françaises. L'information est secondaire et dans la mentalité des jeunes Anglo-Saxons, cela est bien ainsi. L'auditoire francophone, environ le quart selon le BBM, se fiche de l'information de toute façon.

### CFMB

Cette station se veut multilingue mais son identification est à forte prédominance anglaise. La langue de travail à l'intérieur de cette boîte est l'anglais et les patrons de CFMB pensent en fonction de la publicité en provenance des grandes agences de Toronto. Le service d'information de cette station est sans importance mais lorsqu'il s'agit de renseigner la colonie italienne sur les derniers desirs de la majorité francophone, CFMB cède son micro à ses speakers italiens...

Ajoutez à ce triste bilan les postes de la bande "FM" et vous avez un petit jeu très rigolo qui s'appelle "If they won't join you, beat them".

Il n'est pas étonnant que le seul mot souveraineté fasse sursauter les héritiers du pouvoir colonial.

### Comment faire pour s'en sortir?

Il n'est certes pas étonnant non plus que le seul mot souveraineté fasse sursauter ceux qui ont intérêt à maintenir le peuple québécois dans sa condition coloniale.

Il n'y a pas qu'un trop grand nombre de rues et de monuments anglais à Montréal. Il n'y a pas qu'un trop grand nombre d'universités anglophones à Montréal (Loyola - Concordia - Sir Georges - McGill), il n'y a pas qu'un trop grand nombre de raisons sociales anglaises à Montréal, il n'y a pas qu'un trop grand nombre de postes de commandement détenus par les anglophones à Montréal, il y a aussi un trop grand nombre de postes de radio et de télé.

### La place prédominante de la radio anglaise à Montréal.

Si les exemples de la vie courante ne manquent guère pour dire aux Québécois qu'ils sont dans un état d'infériorité, il y en a un parmi ceux-là que l'on a tendance à oublier, étant donné l'impact plutôt subtil qu'il a sur la vie des citoyens conditionnés.

Il s'agit du médium RADIO. Dans un style intimiste, ce médium pénètre dans des milliers de foyers francophones pour fabriquer l'opinion des gens sur toutes sortes de questions. Même si la radio française est tout aussi coupable pour l'ensemble de son action, la radio anglaise illustre une fois de plus la position privilégiée de la minorité. La radio anglaise dans la région de Montréal et dans le Québec en général demeure le bastion du colonialisme britannique en Amérique du Nord. C'est en quelque sorte son porte-voix officiel de façon qu'elle rapporte fidèlement la ligne de pensée des Anglais du Québec.

### Tableau de la bande "AM".

|                 |                                |               |
|-----------------|--------------------------------|---------------|
| 600 au cadran:  | CFCF (anglaise)                | 5,000 watts.  |
| 690 au cadran:  | CBF (française)                | 50,000 watts. |
| 730 au cadran:  | CKAC (française)               | 50,000 watts. |
| 800 au cadran:  | CJAD (anglaise)                | 50,000 watts. |
| 850 au cadran:  | CKVL (française)               | 50,000 watts. |
| 900 au cadran:  | CBM (anglaise)                 | 10,000 watts. |
| 980 au cadran:  | CKGM (anglaise)                | 10,000 watts. |
| 1280 au cadran: | CJMS (française)               | 50,000 watts. |
| 1410 au cadran: | CFMB (multilingue et anglaise) | 10,000 watts. |
| 1470 au cadran: | CFO (anglaise)                 | 10,000 watts. |
| 1570 au cadran: | CKLM (française)               | 50,000 watts. |

Ajoutez à cela les nombreux câbles américains et privés de Montréal ainsi que les deux télévisions anglaises, et l'ensemble des communications dans la deuxième ville française du monde ressemble à la minorité.

Mais cette position avantageuse, elle la mérite plus souvent qu'autrement. En général, elle est mieux informée, plus spontanée, plus rapide

### Un peu d'histoire.

C'est à Montréal que les Marconi Electric Industries ont établi le premier poste de radio au Canada, par conséquent au Québec, deux après la première station commerciale du monde établie quelque part en Nouvelle-Angleterre et devenue plus tard le poste WBZ à Boston. Les Marconi Electric Industries ayant décidé de se donner un nom à saveur plus locale devinrent la Canadian

Sur la recommandation de leur syndicat

# Les pilotes d'Air Canada remettent leur grève à plus tard

(P.B.-C.) L'Association canadienne des pilotes de ligne a recommandé hier soir à ses membres, pilotes à l'emploi d'Air Canada, de remettre à plus tard la grève qu'ils avaient décidée de déclencher la nuit dernière. Mais l'association a également donné à ses avocats le mandat de prendre une injonction contre la Société Air Canada afin qu'elle se conforme aux termes de la convention collective qui la lie à ses pilotes.

lités et de vraiment gouverner selon les lois nationales".

L'association des pilotes entend suivre la situation de très près au cours des prochains jours et si elle ne lui semble pas satisfaisante, elle "reconsidèrera la possibilité d'utiliser la grève" comme moyen de pression.

Il faut comprendre qu'actuellement Air Canada et ses pilotes sont en négociation pour le renouvellement de la convention collective qui les lie et que tout geste posé par l'une ou l'autre partie, peut avoir des répercussions importantes sur ces négociations.

"De plus, a déclaré le président de l'association canadienne, M. J.B. Wright, nous demandons au gouvernement du Canada, par ses ministres du Travail et des Transports ainsi que son Conseil du Trésor, d'exercer ses responsabi-

Pratique déloyale

M. Wright a déclaré hier soir que le geste posé par Air Canada en mettant à pied bon nombre de pilotes, "sans tenir compte de l'ancienneté", à cause de la réduction des activités dans les aéroports, devait être interprété comme "une pratique déloyale et évidemment une rupture des négociations en cours". Les directeurs de l'association ont annoncé qu'ils appuyaient les pilotes d'Air Canada "dans l'expression de leur colère, de leur désappointement et de leur frustration".

Ils estiment que cette "situation déplorable" est due en grande partie au "remous

syndical" (labor unrest) actuel et à l'inaction du gouvernement canadien dans les "grèves illégales" des pilotes de navires, des postiers et des pompiers d'aéroports, celle-ci étant la cause directe de l'action "illégal" prise par Air Canada contre ses pilotes.

650 pilotes

"À notre avis, ont-ils dit, l'anarchie cause toujours plus d'anarchie. Tout en déplorant l'apparente incapacité du gouvernement canadien à exercer ses responsabilités, les directeurs de l'association croient qu'ils n'exerceraient pas leurs propres responsabilités en "pactisant" avec l'agitation syndicale actuelle." Ils estiment donc

qu'une grève des pilotes ne serait pas "dans les meilleurs intérêts du public voyageur" / ou de leurs confrères de tra-

vail. À cause de la réduction des activités dans les aéroports, par suite de la grève des pom-

piers, Air Canada a mis à pied temporairement de 4 à 5,000 de ses employés, dont 650 pilotes. Ceux-ci estiment par ail-

leurs que la situation est tellement confuse qu'il leur est impossible de travailler dans des conditions normales.

## Les pompiers rejettent les offres ... mais le résultat du vote ne sera connu qu'aujourd'hui

d'après la PC — Le résultat de la consultation tenue auprès des pompiers des aéroports canadiens, relative aux dernières offres gouvernementales ne seront pas connus avant la fin de la journée aujourd'hui. C'est ce qu'ont indiqué hier des porte-parole autorisés de l'Alliance canadienne de la Fonction publique. Ces derniers précisent que la transmission à Ottawa de certains résultats a été retardée par la grève des postes et par la paralysie des aéroports canadiens frappés par la grève.

Par ailleurs, un porte-parole montréalais des

pompiers a soutenu que ses camarades ne retourneront au travail que si le gouvernement accepte de nommer un médiateur, avec mandat de reprendre la négociation entre les deux parties.

Certaines informations recueillies ici et là à travers le pays indiquent que les pompiers auraient voté contre l'acceptation des offres gouvernementales.

De son côté, à Ottawa, le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a indiqué hier que le gouvernement fédéral exigera l'arbitrage obligatoire si les syndiqués en venaient à

repousser les dernières propositions patronales. Il a précisé qu'en attendant l'entrée en action de

l'arbitre, le gouvernement accepterait l'entrée en scène d'un médiateur spécial dans ce conflit.

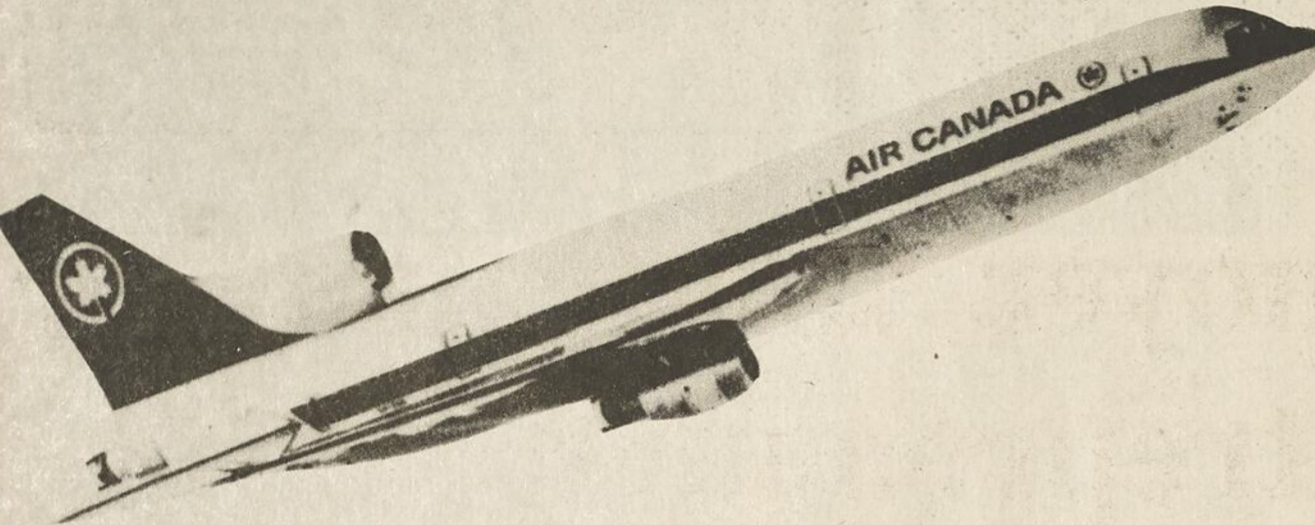
## Contrôleurs aériens

OTTAWA (PC) — Les porte-parole du gouvernement fédéral et ceux du syndicat des contrôleurs aériens doivent reprendre vers midi aujourd'hui leurs négociations en vue d'en arriver à la conclusion d'un accord sur un nouveau contrat collectif de travail.

Le médiateur fédéral, Me Stan Hartt, de Mon-

tréal, doit participer aux négociations.

Les contrôleurs doivent débrayer le 5. Un arrêt de travail de ces employés aurait pour effet de paralyser le trafic commercial à travers le pays. Déjà, on le sait, les activités dans les aéroports canadiens sont passablement perturbées par la grève des pompiers.



Être fonctionnaire de sa gracieuse Majesté canadienne

-1-

## Écoute la voix de ton maître

par Alain Duhamel collaboration spéciale

OTTAWA — À la fin de chaque année, le Conseil du trésor fait le bilan des conventions collectives conclues.

Pour 1973, les syndicats de fonctionnaires fédéraux et le Conseil du trésor avaient conclu pour quel 86.500 employés 28 conventions collectives à la table des négociations, quatre à la suite d'un arbitrage et six après conciliation. Aucun arrêt de travail. Moyenne des augmentations de salaires: 6.4%.

Depuis 1967, année de l'instauration d'un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale, les parties ont conclu 265 conventions dont 201 à la table des négociations et cinq à la suite de grèves.

Avec de tels résultats, le gouvernement du Canada, comme employeur, devrait être fier de sa stratégie des relations de travail. Au fait, y a-t-il une stratégie?

"Nous traitons chaque cas selon son mérite" répond le premier ministre Trudeau en Chambre des communes quand on lui demande si le gouvernement songe à présenter une loi générale pour rétablir des services en panne.

Car les conflits dans le service postal, dans les aéroports et dans la voie maritime du Saint-Laurent, les pressions pour réouvrir les conventions collectives, remettent en cause la stratégie du Conseil du trésor.

Le gouvernement du Canada est l'employeur le plus important du Canada avec plus de 400,000 personnes sur sa liste de paie. Pres de 225,000 d'entre elles sont assujetties à la Loi des relations de travail dans la Fonction publique qui régit, par l'entremise de la Commission du même nom, tous les rapports entre les employés syndiqués et le Conseil du Trésor.

C'est aussi l'employeur ayant le droit de gérance le plus étendu. L'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) le syndicat qui regroupe environ 140,000 fonctionnaires, estime que seulement 40 pour cent des conditions de travail entrent dans les conventions collectives. Le reste provient de consultations, d'une certaine tradition ou tout simplement d'une directive du Conseil du trésor.

On consulte beaucoup dans la Fonction publique fédérale par l'entremise de comités bilatéraux ou du Conseil national mixte, l'organisme qui réunit à

une même table représentants de l'employeur et des employés. Il n'est pas dit que sur des problèmes importants, cette consultation soit significative.

Ainsi, l'AFPC et le Conseil du trésor étudient depuis plusieurs mois déjà les aménagements d'horaires en vue de parvenir éventuellement à une semaine de quatre jours. À la table des négociations, le Conseil du trésor refuse obstinément de réduire les heures de travail hebdomadaires de 37 heures et demie à 35 heures.

Dans le cas des employés des Postes, qui ont été exclus du Conseil national mixte, un mécanisme de la convention collective prévoit une consultation entre les parties sur les changements technologiques. On connaît la suite...

Il y a aussi l'arbitrage. "L'efficacité de l'arbitrage comme méthode viable et significative de règlement des différends comme alternative à la conciliation et à la grève est sérieusement mise en doute" affirme Claude Edwards, président de l'AFPC. Dans le cas des radiotélégraphistes par exemple, le tribunal d'arbitrage avait accordé 13.8 pour cent. La dernière offre du Conseil du trésor accordait 13%.

Pendant que les syndicats recourent de moins en moins à l'arbitrage, l'employeur, de son côté, y prend goût de plus en plus, il se permet même de contester le jugement de l'arbitre lorsqu'il en est insatisfait. Dans le cas du groupe ES (Économie, sciences sociales et statistiques), le Conseil du trésor a interjeté appel au sujet des horaires flexibles accordés par le tribunal d'arbitrage. Les employés du groupe ES n'ont toujours pas ce que l'arbitre leur avait accordé...

Quand il y a un conflit sur les salaires, l'arbitre se sert de conclusions du Bureau de recherches sur les traitements qui produit des analyses comparées entre le secteur public et le secteur privé. Dans le cas des ES, le Conseil du trésor refusait d'augmenter les salaires en fondant son argumentation sur les conclusions du Bureau de recherches. Le syndicat n'a pu obtenir de la Cour fédérale que le Bureau justifie son analyse devant l'arbitre.

La loi des relations de travail dans la fonction publique, qui laisse une telle marge de manoeuvre à l'employeur, fait actuellement l'objet d'une révision. Nous y reviendrons.

## Chez les Conservateurs

# Un article du Devoir aurait amené Décarie à retirer sa candidature

(M.G.) — C'est un article publié dans le quotidien Le Devoir qui a incité M. Roger Décarie à retirer sa candidature contre Claude Dupras à la présidence de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec.

Le Dr Jean Gaston Rivard, président régional de Laval et principal supporteur de M. Décarie, a catégoriquement affirmé hier qu'un article publié la semaine dernière dans Le Devoir et identifiant la candidature de Roger Décarie au clan de Marcel Masse avait

obligé son groupe à repenser sa décision et, finalement, à retirer la candidature avant le congrès qui doit se tenir en fin de semaine à Trois-Rivières.

Tout en niant énergiquement une quelconque affiliation avec le clan de Marcel Masse, "une invention pure et simple", selon le communiqué publié cette semaine par M. Décarie, M. Rivard a dit que l'article du Devoir avait tellement jeté de confusion parmi les militants conservateurs que le retrait de la candidature devenait presque

obligatoire.

"Autrement, le congrès aurait complètement perdu sa signification", a ajouté M. Rivard, qui a également nié que M. Robert Stanfield soit intervenu dans la décision de retirer la candidature de Roger Décarie. "M. Décarie et moi sommes allés rencontrer M. Stanfield dimanche pour l'informer de notre décision mais il n'est pas intervenu de lui-même", a précisé M. Rivard.

"Si cette fausse interpréta-

tion n'avait pas été publiée, d'ajouter le président de la région de Laval, nous serions encore dans la course parce que nous avons des choses intéressantes à proposer et à discuter. L'article a semé une inquiétude et semé des doutes chez les militants, alors que l'objectif du congrès et la personnalité de M. Stanfield doivent passer bien avant une simple candidature. C'est pour éviter la fausse histoire des deux groupes antagonistes que nous avons préféré nous retirer

## En marge du conflit postal

Plus de 250 citoyens du quartier Hochelaga-Maisonneuve se sont réunis hier après-midi au sous-sol de l'église St-Mathias. Les citoyens, composés principalement d'assistés sociaux, de chômeurs et de personnes âgées, désirent trouver ensemble des solutions face au problème que leur pose l'absence d'organisations gouvernementales en ce qui concerne la distribution des allocations ou des prestations de subsistance auxquels ils ont droit.

En conséquence, ils ont décidé de se former un comité d'urgence des citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve et de réquisitionner le Centre local de services communautaires du quartier pour en faire leur quartier général. Le comité invite fortement toutes les personnes intéressées à donner de la nourriture ou de l'argent, à faire parvenir leurs dons au 1678 de Lasalle ou à composer les numéros de téléphone suivants: 259-4945 ou 254-5381. Un service de cueillette à domicile a été institué.

Le comité invite également tous les citoyens du quartier qui ont des problèmes à cause de "l'immobilisme du bien-être social ou de l'assurance-chômage" à se joindre à eux au local du C.L.S.C. Le local sera ouvert très tard le soir et peut-être même durant toute la nuit ainsi que dans les jours qui vont suivre.

## Les fédérations

La Campagne des Fédérations désire avertir les familles qui se trouvent dans une situation précaire due au retard de leur chèque d'allocations de communiquer avec le Centre de référence qui agit comme liaison entre les organismes de la Campagne des Fédérations et le public. Chaque demande sera étudiée promptement. Le numéro de téléphone du Centre de référence est: 842-9751.

## Deux-Montagnes

Un comité d'entraide et d'action sociale pour le comté de Deux-Montagnes est en place et demande des bénévoles avec auto pour recueillir et distribuer ses vivres. "Nous avons particulièrement grand besoin de nourriture pour les gens n'ayant pas reçus leur chèque à cause du service postal". Ceux qui veulent contribuer à cette oeuvre et ceux ayant besoin de secours immédiats sont priés de communiquer avec le comité au no: 473-3895. L'adresse 167, rue St-Eustache, à St-Eustache.

Nous vous remercions à l'avance de votre aide.

## Régimes de retraites

La Commission administrative du régime de retraite (C.A.R.R.) désire informer les pensionnés et les bénéficiaires du régime de retraite des enseignants (RRE) et du régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ainsi que les membres de la Sûreté du Québec, de l'Assemblée nationale et les juges à leur retraite qu'ils pourront se procurer leur chèque de pension dans les différents bureaux utilisés temporairement afin de pallier à l'arrêt de travail des postes canadiennes.

L'adresse de ces bureaux vous sera communiquée par les journaux dans les prochains jours. Surveillez donc l'annonce publicitaire à cet effet dans votre quotidien habituel.

## CEGEP de Saint-Laurent

Les candidats qui ont fait une demande d'admission en premier choix au Cegep de Saint-Laurent pour la rentrée de septembre et qui n'ont pas reçu de réponse à leur demande à cause du conflit des postes sont priés de se présenter au Cegep de Saint-Laurent, bureau aîné, entre 9 heures et 11h30 ou 13h et 16h30, dans les jours qui suivent pour venir chercher la réponse à leur demande d'admission. Les étudiants accrédités devront déboursier la somme de \$40 couvrant les frais d'inscription.

## Surcharge

L'accumulation de près de 20 millions de lettres et de colis dans les bureaux de poste montréalais, depuis le début de la grève, a eu pour effet de surcharger les autres moyens de communication.

Un porte-parole de la société Bell Canada a révélé que les appels interurbains, aux ours des deux dernières semaines, avaient augmenté dans une proportion de 20 pour cent.

Aux télécommunications du CP-CN, c'est à 400 pour cent qu'on évalue la hausse de la somme de travail requise des employés, à cause de la grève postale. Environ 50 pour cent de ces employés doivent fournir des heures supplémentaires.

Quant aux différents services de livraison de colis, leur chiffre d'affaires s'est multiplié par trois dans la plupart des cas.

"On nous a même demandé de livrer des lettres, a déclaré un porte-parole, mais bien des gens ont changé d'idée lorsque nous avons signalé qu'il en coûtait \$1.50 de la lettre."

Super Spécial SAUCIER — Super Spécial SAUCIER — Super Spécial SAUCIER —

LAMPE INDICATRICE

HAUT-PARLEURS

SELECTEUR MÈTRE

PRISE POUR ÉCOUTEUR

INTERRUPTEUR ON-OFF

INTERRUPTEUR AFC

INTERRUPTEUR DE SONORITÉ

INTERRUPTEUR DE VOLUME

SELECTEUR ROTATIF

CONTRÔLE D'ÉQUILIBRE STÉRÉO

CONTRÔLE D'AIGU

CONTRÔLE DE TONALITÉ

TOURNE-DISQUES

DUAL-CS-12

Tourne-disques automatique 1214 actionné par un moteur deux pôles muni d'une cellule céramique, commande du diapason, bras à l'épreuve du blocage et pivots interchangeables pour jouer les disques seuls ou en pile.

RECEPTEUR ULTIMATE

AM-FM-MPX—MODELE PRO-2500 OPERATION MANUELLE

• PUISSANCE I.P.P. 100 WATTS • 50 18,000 Hz à 3 dB • 1%, 6 4 WATTS, 1 KHz • + 7 dB à 100 et 10,000 Hz • 8 OHM MINIMUM • 4 10 OHMS • 117 VOLTS 60 Hz • RECEPTEUR 16 1/2" (W) X 11 7/16" (D) X 4 3/16" H

Toute la chaîne complète pour

**\$299.00**

VALEUR SUGGÉRÉE DE 445.00

# J.M. SAUCIER INC.

10,090 ST-LAURENT, MONTRÉAL 389-7750 et 387-3541  
40 rue SAINT-JEAN, QUÉBEC 524-8476

DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL

FACILITÉS DE STATIONNEMENT

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHÉTEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT À TERMES FACILES

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS

AUCUN COMPTANT REQUIS

COMMENCER À PAYER DÉBUT JUIN

## Le salon de la race



### Chummy, réveille-toé!

par Jacques Guay

"Chummy, j'ai du beau bois pour toé". — "Blé d'inde que j'ai de bels épis...nettes pour toé."

"Toé" c'est le futur bûcheron. Celui qui parle, c'est l'un ou l'autre des entrepreneurs de l'Anglo Canadian Pulp and Mills.

Ces phrases sont tirées d'un dépliant intitulé: "L'Anglo a besoin de vous à Forestville."

L'Anglo fait présentement la chasse à la main-d'oeuvre. Au centre de la brochure, six photos. "Vos contracteurs vous attendent pour couper du bois à la "bunch", des baguettes, etc.

Chaque contracteur a droit à sa phrase-choc. Voici les quatre autres: "Mon ami, viens me trouver, y-a toujours moyen de s'arranger." — "Viens m'voir, m'a donner une job." — "Y-a pas de problème, j'ai de la place pour toé." — "Mon jeune homme, j'ai besoin de toé."

"Toé qui me lit, ça te donne pas le goût d'aller travailler pour l'Anglo? Hein, toé quesque t'en penses?"

Blé d'inde, Chummy décide-toé!

Je dois être dans les patates ou "ben fussy" mais moi je trouve cette publicité méprisante. Ce tutoiement d'abord. Ce faux joul ensuite, qui se veut copain-copain comme si l'Anglo avait déjà gardé les vaches avec ses bûcherons.

Ça me rappelle le parler ti-nègre des colons d'Afrique ou celui de nos ancêtres, avec leur bon sauvage.

Ça pue le paternalisme. Ça me fait penser au bon boss à Yvon Deschamps.

"Toé" aurait-tu le goût, Chummy, de venir l'voir pour qu'il te donne une job?"

Non? Maudit paresseux, continue de pourrir sur le chômage! "Ça veut même pas travailler!"

Ça vaudrait peut-être être respecté un peu. Même si c'est un pauvre canayen qui a pas une grosse instruction et qui sacre en prenant sa bière brassée par les autres.

L'Anglo a de la misère à trouver des bûcherons. Ça me console. Chummy, t'as peut-être de la dignité. Plus que ton gouvernement que semblable littérature n'agace pas. Après tout, l'Anglo offre des jobs.

## Les irrégularités au Centre Letbridge Les résultats de l'enquête, c'est pour quand?

Marc-André Bédard

par Claude Grégoire

QUEBEC — Le Parti québécois continue, mais en vain, de réclamer que l'enquête du ministère des Affaires sociales sur le centre de réhabilitation Letbridge, soit rendue publique.

Interrogé à ce sujet, un porte-parole du ministère a expliqué que cette enquête, instituée le 18 décembre dernier, n'est pas encore terminée.

Le critique pour les Affaires sociales du PQ, Me Marc-André Bédard, a envoyé deux télégrammes en moins de deux mois au ministre Claude Forget, télégrammes qui restent toujours sans réponse.

Quatre ont été envoyés, en fait, mais seulement les deux derniers réclamaient les résultats de l'enquête. Le dernier demandait en plus que des mesures soient prises pour que les employés "injustement congédiés", soient réintégrés. Me Bédard exigeait d'autre part que l'administration du centre soit "assainie" et qu'on facilite l'accès aux handicapés francophones.

La situation est loin d'être claire à ce centre montréalais de réhabilitation, depuis qu'un journaliste de "The Gazette" a ameuté l'opinion publique sur certaines irrégularités. Accusé d'avoir fait

peinturer ses appartements par des employés payés dans le cadre d'un projet d'initiative locale, l'ancien directeur, M. Harold Hopkins, remettait peu de temps après sa démission, sans fournir d'explications.

Un fief

D'autre part, le PQ juge que 28 employés, dont six handicapés, ont été congédiés injustement. Quant à lui, le député de Maisonneuve, M. Robert Burns, a affirmé que certains employés du centre étaient payés sous le salaire minimum.

Plus récemment, "Le Jour" faisait état d'un conflit linguistique opposant les patients à l'administration du centre. Les patients ont accusé le centre d'être un fief anglophone.

Il est pourtant régi par le ministère des Affaires sociales. Depuis la démission de M. Hopkins, M. Robert Lemoyne a été nommé directeur intérimaire.

Un professeur de psychologie de l'Université McGill, M. Ronald Welzack, a dit regretter, dans une lettre envoyée à un quotidien anglophone, que les irrégularités cachent le côté positif du travail de l'ancien directeur.

Pour lui, le Centre Leth-

Réponse du PQ au ministre Toupin

# Un Québec souverain contrôlerait les prix

par Claude Grégoire

QUEBEC — Un Québec souverain contrôlerait les prix dans l'alimentation. C'est la réponse qu'a donnée le Parti québécois hier au ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin. Ce dernier avait mardi que la province ne peut actuellement rien faire pour contrer la hausse effrénée des prix.

Dans un communiqué remis à la presse, le PQ affirme que dans un Québec indépendant, le consommateur québécois épargnerait au moins \$0.20 la livre sur le prix du bœuf.

Selon le parti de l'Opposition officielle, en empêchant les Québécois d'importer du bœuf des États-Unis, le gouvernement fédéral est directement responsable de la hausse actuelle des prix du bœuf. Le communiqué rappelle que cette hausse a déjà atteint \$0.20 et qu'elle pourrait doubler d'ici peu.

"Une telle hausse ne serait pas survenue si le Québec ne faisait pas partie du Canada. En effet, dans un Québec souverain, le Québec disposerait des instruments nécessaires à la mise en place d'une politique de commerce extérieur lui permettant de s'approvisionner en produits alimentaires au coût le plus bas."

Rareté artificielle

M. Toupin avait expliqué mardi que le

Québec ne peut contrôler les prix parce qu'il ne contrôle pas l'exportation ni l'importation.

## Bourassa à Genève

GENÈVE (AFP) — M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, est arrivé hier après-midi à Genève, venant de Francfort sur le Main (Allemagne fédérale).

Il effectue une visite privée à Genève puis se rendra aujourd'hui à Zurich où il doit rencontrer des hommes d'affaires suisses et tenir une conférence de presse. Il est prévu qu'il quittera la Suisse samedi pour retourner au Québec.

Dans la construction

# Cournoyer voudrait régir les entrepreneurs

Le ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoyer, au cours d'une entrevue accordée à un quotidien montréalais, a déclaré qu'il avait l'intention de présenter à l'Assemblée nationale, dès septembre, un projet de loi sur la régulation de la construction.

En vertu de ce projet, tous les entrepreneurs en construction devront être munis d'un permis d'ici 1975, et leur profession sera régie par un registraire nommé par Québec.

Le projet de loi, selon La Presse, prévoit que toute personne qui se verra refuser ce permis ne pourra se prétendre entrepreneur et "faire" de la construction, tant et aussi longtemps qu'elle ne se conformera pas aux normes

de compétence, de solvabilité et d'honnêteté, établies par le gouvernement provincial.

Le cabinet Bourassa, poursuit le quotidien, a donné son accord de principe à un mémoire que lui a soumis sur la question M. Cournoyer, et ce projet de loi sur la qualification professionnelle des en-

trepreneurs en construction est déjà prêt. On l'a soumis pour fins d'étude, aux diverses associations patronales.

Commentaires

M. Cournoyer, invité par "La Presse" à faire des commentaires, a dit que ce projet de loi ne constitue

qu'un début de l'offensive dans le domaine de la construction. Il a pour but, a-t-il dit, de protéger le consommateur contre les constructeurs malhonnêtes et incompetents.

Il ajoute que, par exemple, le ministère des Institutions financières, que dirige M. William Tetley, devra par la

suite prendre ses responsabilités et protéger de façon plus nette les acheteurs de maisons mal bâties.

Mais il conclut en disant que le simple fait de fixer des normes pour l'obtention d'un permis de construction constitue déjà un pas dans la bonne voie.

La langue

## Cardinal est inquiet de la stratégie gouvernementale

d'après PC

M. Jean-Guy Cardinal se déclare très surpris, et même inquiet, de la stratégie adoptée par le parti libéral dans le domaine de la langue.

Des déclarations venant surtout de l'étranger, et visant à susciter des réactions, voilà qui n'apportera qu'une solution mitigée au problème de la langue.

L'ex-ministre de l'Éducation, qui était interrogé hier sur les ondes de CKVL, s'est dit convaincu que le

gouvernement ne rappellerait pas la loi 63.



Cardinal: en période de recyclage

M. Cardinal a dit qu'il était présentement en période de recyclage, politiquement parlant, mais qu'il ne songeait pas à abandonner la politique active.

Il a déclaré qu'il n'était pas fédéraliste, mais il n'a pas dévoilé vers quel parti politique penchaient ses sympathies.

Il a affirmé que seul un régime présidentiel pourrait contribuer à assainir la démocratie au Québec.

# ÉNUMÉRATION 6 AU 11 MAI



ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.



## Les enseignants protestants disent non à la grève

Les 12 syndicats affiliés à la Provincial Association of Protestant Teachers ont rejeté, hier, par vote, tout mouvement de grève visant à supporter les demandes de réouverture des négociations concernant la classification. M. Jack Johnson, président de cette corporation d'enseignants, a souligné qu'un mouvement de grève par les enseignants au milieu des autres grèves dans le secteur public ne servirait seulement qu'à diminuer plutôt qu'à augmenter l'intérêt public envers la position des enseignants.

"Ce rejet ne veut pas dire que nous acceptons la dernière offre gouvernementale", a dit M. Johnson, "MM. Charbonneau, Noon-Ward et moi-même rencontrerons le ministre de l'Éducation François Cloutier, mardi le 30 avril prochain."

LIBRAIRES et ÉDITEURS!  
POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC  
FRANCINE TREMBLAY  
331-8961

Les placements

TORONTO Les inquiétudes qu'apporte la situation économique font que les cours ont de nouveau fléchi considérablement à la Bourse de Toronto, tous les grands indices ont reculé et l'indice industriel, pour sa part, est tombé à son plus bas niveau depuis près de deux ans.

L'activité a été modérée. Au fait, 2.81 millions d'actions d'une valeur totale de \$23.99 millions ont changé de mains, au regard de 2.29 millions d'une valeur totale de \$17.0 millions la veille.

Au comportement des valeurs, on note 93 gains, contre 365 pertes, 208 inchangées.

Tout comme Wall Street, Toronto régresse à cause de l'inflation, notamment des coûts élevés d'intérêt. De plus, on croit que le budget fédéral comportera des hausses d'impôt sur les revenus des sociétés reliées au développement de ressources. L'indice industriel a reculé de 3.48 et est tombé à 199.59. Il s'agit de sa plus forte baisse depuis le début de janvier et de son plus bas niveau depuis le 11 mai 1972.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for company names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Indices de la Bourse de Toronto'.

Lourdes inquiétudes

Les inquiétudes qu'apporte la situation économique font que les cours ont de nouveau fléchi considérablement à la Bourse de Toronto, tous les grands indices ont reculé et l'indice industriel, pour sa part, est tombé à son plus bas niveau depuis près de deux ans.

L'activité a été modérée. Au fait, 2.81 millions d'actions d'une valeur totale de \$23.99 millions ont changé de mains, au regard de 2.29 millions d'une valeur totale de \$17.0 millions la veille.

Au comportement des valeurs, on note 93 gains, contre 365 pertes, 208 inchangées.

Tout comme Wall Street, Toronto régresse à cause de l'inflation, notamment des coûts élevés d'intérêt. De plus, on croit que le budget fédéral comportera des hausses d'impôt sur les revenus des sociétés reliées au développement de ressources. L'indice industriel a reculé de 3.48 et est tombé à 199.59. Il s'agit de sa plus forte baisse depuis le début de janvier et de son plus bas niveau depuis le 11 mai 1972.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for company names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Indices de la Bourse de Toronto'.

Marché actif et déprimé

NEW YORK (AFP-PA) — Wall Street a enregistré, hier, sa baisse la plus forte depuis plus d'un mois, mais l'activité y est devenue sensiblement plus importante qu'au cours des dernières semaines.

NEW YORK (AFP-PA) — Wall Street a enregistré, hier, sa baisse la plus forte depuis plus d'un mois, mais l'activité y est devenue sensiblement plus importante qu'au cours des dernières semaines.

NEW YORK (AFP-PA) — Wall Street a enregistré, hier, sa baisse la plus forte depuis plus d'un mois, mais l'activité y est devenue sensiblement plus importante qu'au cours des dernières semaines.

NEW YORK (AFP-PA) — Wall Street a enregistré, hier, sa baisse la plus forte depuis plus d'un mois, mais l'activité y est devenue sensiblement plus importante qu'au cours des dernières semaines.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for company names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Indices de la Bourse de Toronto'.

Les plus bas niveaux de 1974

MONTREAL (PC) — L'indice des valeurs industrielles, celui des services publics et celui des banques sont tombés à leurs plus bas niveaux de l'année hier à la Bourse de Montréal et l'activité a été plutôt faible sur ce marché.

Au fait, le virement s'y établit à 1,056,000 actions, contre 1,063,000 la veille.

Les banques reculent de 5.53 et tombent à 263.67, les industrielles, de 5.33 et tombent à 220.29, l'indice composé de 4.65 et tombe à 207.91, les papeteries reculent de 1.88 et tombent à 123.50 et les services publics, de 1.86 et tombent à 134.60.

Au comportement des valeurs, 34 gains seulement, contre 189 pertes, et 70 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for company names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Indices de la Bourse de Montréal'.

Indices de la Bourse de Toronto

Table showing various market indices for Toronto, such as Fermeture, La veille, Sem. dern., etc.

Indices de la Bourse de Toronto

Table showing various market indices for Toronto, such as Fermeture, La veille, Sem. dern., etc.

Indices Dow Jones

Table showing Dow Jones indices for Industrial, Transport, Serv. pub., and Combine.

Indices de la Bourse de Montréal

Table showing various market indices for Montreal, such as Ind. S. pub., Banq. Comb., etc.

Beetiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu cette semaine sur le marché aux bestiaux à Montréal 400 bêtes à cornes de plus que la semaine dernière et les vaches laitières formaient le gros de ces arrivages.

Très peu de bouvillons ont été offerts en vente. Mais la demande était bonne.

Les prix des bouvillons et des taureaux sont restés sensiblement les mêmes.

Arrivages à 13h. mercredi: 114 bêtes à cornes, 157 vaches, aucun porc, aucun mouton et aucun agneau.

Veaux de lait: de bonne catégorie, \$72 moyenne, \$60-\$61; ordinaire, \$35, \$49.50; veaux pour la reproduction, \$36-\$76 et quelques-uns \$90.

Prix des porcs du Québec: légère détente a été enregistrée, hier, sur les marchés de l'ouest à la suite de la réunion de Zeist (Pays-Bas) où les ministres des Finances de neuf se sont mis d'accord pour redonner un certain rôle à l'« officiel ».

Pendant, le métal précieux reste partout à des cours très élevés, supérieurs de quatre fois au cours officiel de \$42.20 l'once.

À Londres, l'once d'or s'est repliée de \$174.25 à \$171 au cours d'un marché calme. Ce repli apparaît aux opérateurs davantage comme provenant des prises de bénéfices que comme un retournement de tendance. On n'a en effet été que peu surpris, dans la capitale britannique, de l'accord de Zeist, qui était généralement attendu, et l'on préfère attendre, avant de prendre position sur le marché, de savoir comment les Américains, à qui va être soumis l'accord, vont réagir.

À Francfort et à Zurich, l'or s'est également replié.

Beetiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu cette semaine sur le marché aux bestiaux à Montréal 400 bêtes à cornes de plus que la semaine dernière et les vaches laitières formaient le gros de ces arrivages.

Très peu de bouvillons ont été offerts en vente. Mais la demande était bonne.

Les prix des bouvillons et des taureaux sont restés sensiblement les mêmes.

Arrivages à 13h. mercredi: 114 bêtes à cornes, 157 vaches, aucun porc, aucun mouton et aucun agneau.

Veaux de lait: de bonne catégorie, \$72 moyenne, \$60-\$61; ordinaire, \$35, \$49.50; veaux pour la reproduction, \$36-\$76 et quelques-uns \$90.

Prix des porcs du Québec: légère détente a été enregistrée, hier, sur les marchés de l'ouest à la suite de la réunion de Zeist (Pays-Bas) où les ministres des Finances de neuf se sont mis d'accord pour redonner un certain rôle à l'« officiel ».

Pendant, le métal précieux reste partout à des cours très élevés, supérieurs de quatre fois au cours officiel de \$42.20 l'once.

À Londres, l'once d'or s'est repliée de \$174.25 à \$171 au cours d'un marché calme. Ce repli apparaît aux opérateurs davantage comme provenant des prises de bénéfices que comme un retournement de tendance. On n'a en effet été que peu surpris, dans la capitale britannique, de l'accord de Zeist, qui était généralement attendu, et l'on préfère attendre, avant de prendre position sur le marché, de savoir comment les Américains, à qui va être soumis l'accord, vont réagir.

À Francfort et à Zurich, l'or s'est également replié.

Beetiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu cette semaine sur le marché aux bestiaux à Montréal 400 bêtes à cornes de plus que la semaine dernière et les vaches laitières formaient le gros de ces arrivages.

Très peu de bouvillons ont été offerts en vente. Mais la demande était bonne.

Les prix des bouvillons et des taureaux sont restés sensiblement les mêmes.

Arrivages à 13h. mercredi: 114 bêtes à cornes, 157 vaches, aucun porc, aucun mouton et aucun agneau.

Veaux de lait: de bonne catégorie, \$72 moyenne, \$60-\$61; ordinaire, \$35, \$49.50; veaux pour la reproduction, \$36-\$76 et quelques-uns \$90.

Prix des porcs du Québec: légère détente a été enregistrée, hier, sur les marchés de l'ouest à la suite de la réunion de Zeist (Pays-Bas) où les ministres des Finances de neuf se sont mis d'accord pour redonner un certain rôle à l'« officiel ».

Pendant, le métal précieux reste partout à des cours très élevés, supérieurs de quatre fois au cours officiel de \$42.20 l'once.

À Londres, l'once d'or s'est repliée de \$174.25 à \$171 au cours d'un marché calme. Ce repli apparaît aux opérateurs davantage comme provenant des prises de bénéfices que comme un retournement de tendance. On n'a en effet été que peu surpris, dans la capitale britannique, de l'accord de Zeist, qui était généralement attendu, et l'on préfère attendre, avant de prendre position sur le marché, de savoir comment les Américains, à qui va être soumis l'accord, vont réagir.

À Francfort et à Zurich, l'or s'est également replié.

Beetiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu cette semaine sur le marché aux bestiaux à Montréal 400 bêtes à cornes de plus que la semaine dernière et les vaches laitières formaient le gros de ces arrivages.

Très peu de bouvillons ont été offerts en vente. Mais la demande était bonne.

Les prix des bouvillons et des taureaux sont restés sensiblement les mêmes.

Arrivages à 13h. mercredi: 114 bêtes à cornes, 157 vaches, aucun porc, aucun mouton et aucun agneau.

Veaux de lait: de bonne catégorie, \$72 moyenne, \$60-\$61; ordinaire, \$35, \$49.50; veaux pour la reproduction, \$36-\$76 et quelques-uns \$90.

Prix des porcs du Québec: légère détente a été enregistrée, hier, sur les marchés de l'ouest à la suite de la réunion de Zeist (Pays-Bas) où les ministres des Finances de neuf se sont mis d'accord pour redonner un certain rôle à l'« officiel ».

Pendant, le métal précieux reste partout à des cours très élevés, supérieurs de quatre fois au cours officiel de \$42.20 l'once.

À Londres, l'once d'or s'est repliée de \$174.25 à \$171 au cours d'un marché calme. Ce repli apparaît aux opérateurs davantage comme provenant des prises de bénéfices que comme un retournement de tendance. On n'a en effet été que peu surpris, dans la capitale britannique, de l'accord de Zeist, qui était généralement attendu, et l'on préfère attendre, avant de prendre position sur le marché, de savoir comment les Américains, à qui va être soumis l'accord, vont réagir.

À Francfort et à Zurich, l'or s'est également replié.

# L'économie

## L'accord sur l'or et ce qu'il signifie

par Pierre Sormany

Il est survenu mardi en Europe un important accord sur l'or. Pour chacun de nous, tout ça reste très technique. Essayons de voir ce que signifie cet accord.

Autrefois, lorsqu'un pays achetait un produit chez son voisin, il pouvait payer dans sa propre monnaie, à condition qu'il garantisse au vendeur (le voisin) que cette monnaie était échangeable "n'importe quand" contre de l'or.

C'est ainsi que quiconque détenait \$35 (monnaie É.U.) pouvait exiger une once d'or.

Malheureusement, les pays étrangers détenaient énormément de dollars américains, bien plus que les É.U. n'avaient d'onces d'or. En août 1971, les É.U. suspendirent la convertibilité de leur monnaie.

Depuis ce temps, on a réévalué deux fois l'or. L'once vaut maintenant \$42.

Mais quand un particulier veut acheter de l'or (un industriel qui fabrique des bijoux par exemple, ou bien n'importe quel spéculateur), il devait alors aller sur le "marché libre", où les prix fluctuent présentement au-dessus de \$170 l'once.

Grâce à l'accord d'hier, un pays qui a une lourde dette à

payer peut offrir de faire ce versement sous forme de lingots d'or.

Contrairement à l'ancien système où "tout pays devait obligatoirement fournir de l'or pour couvrir sa monnaie", le nouveau système laisse chaque pays libre. Personne ne sera dans l'obligation d'acheter ou de vendre son or.

Un pays qui devra un certain montant à son voisin pourra lui offrir, au lieu de monnaie, un versement en or, à un taux négocié entre eux. Tout ce que l'on fixe sur une base internationale, c'est la marge de fluctuation de ces taux. Actuellement, c'est entre \$150 et \$180. Cette marge serait révisée tous les mois.

L'opposition à un tel système venait des États-Unis, à l'époque où leur balance des paiements était déficitaire (dette) et leurs réserves d'or très faibles. Aujourd'hui toutefois, les Américains n'ont plus une balance déficitaire, alors que les Européens, riches en or, doivent payer des achats pétroliers considérables.

L'autre argument contre cette "réévaluation de l'or" venait du refus américain d'encourager ainsi les spéculateurs qui avaient toujours misé là-dessus. Mais il faut bien reconnaître qu'avec les prix actuels de l'or "libre", les spéculateurs ont depuis longtemps gagné leur point.



## Les indemnités versées aux firmes pétrolières Ottawa met sur pied un système qu'il ne pourra pas contrôler

OTTAWA (PC) — Si, comme le suggèrent les allégations soutenues devant le Sénat américain, une coalition survenait entre les compagnies pétrolières multinationales et les pays producteurs en matière de fixation des prix du pétrole brut, le Canada serait dans l'impossibilité de vérifier, à déclaré cette semaine le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald.

Le ministre fédéral apparaissait devant le Comité sur les ressources naturelles et les travaux publics qui étudie présentement le projet de loi sur l'administration du pétrole, introduit aux Communes en première lecture le 2 avril dernier et référé au comité après adoption en deuxième lecture six jours plus tard.

C'est le néo-démocrate Cyril Symes qui a soulevé la question de la possibilité d'une coalition, en relation avec la quatrième partie du projet de loi sur l'administration du pétrole qui prévoit "une indemnité compensatrice du coût d'importation du pétrole".

Cette indemnité pourrait devenir une sorte de subvention sans fin si le gouvernement canadien ne peut vérifier avec certitude les coûts encourus par les importateurs canadiens qui font souvent partie du même groupe multinational que l'exportateur qui opère dans les pays producteurs.

"Si les compagnies et les

pays producteurs décident ensemble de falsifier les comptes, à déclaré le ministre MacDonald, le gouvernement canadien n'a pas les moyens de le vérifier."

Cependant, le ministre devait faire remarquer que les indemnités "ne sont pas automatiques" et seront basées non seulement sur les déclarations des compagnies intéressées, mais sur les divers renseignements disponibles par ailleurs au gouvernement et à ses agences.

D'autre part, les paiements versés aux compagnies seront rendus publics.

Profits doublés

Le néo-démocrate Symes a aussi contesté les indemnités versées aux compagnies en soulignant que, malgré le gel des prix au Canada pour le pétrole brut, Imperial Oil, le plus gros producteur et fournisseur canadien a doublé ses profits au cours du premier trimestre de cette année par rapport à la même période l'an dernier.

Avec un prix gelé de \$4 le baril, Imperial Oil voit ses profits nets grimper de \$46 millions à \$92,7 millions pour les trois premiers mois de 1974.

Par accord fédéral-provincial, le prix du baril de pétrole brut est maintenant de \$6,50.

M Symes ne voit donc pas pourquoi les compagnies qui importent dans l'est du pays,

souvent les mêmes qui produisent dans l'ouest, ne supporteraient pas, au moins en partie, les coûts accrus de leurs opérations à l'étranger qui se reflètent dans les coûts accrus des prix à l'importation, au lieu de bénéficier de subventions du gouvernement.

Élargir le système du double prix

Par ailleurs, le NPD estime que le système de double prix pour les ressources produites au Canada, en vertu duquel les prix sur le marché intérieur seraient inférieurs à ceux du marché d'exportation, pourrait remplacer avantageusement les concessions fiscales aux sociétés manufacturières et de transformation.

C'est du moins ce qu'a soutenu, aux Communes, le député néo-démocrate d'OSHawa-Whitby, M. Ed Broadbent, qui revenait une fois de plus à la charge avec l'un des points les plus importants du programme prébudgétaire dont le Nouveau parti démocratique a fait la condition sine qua non de son appui au gouvernement libéral minoritaire.

Ce système, qui s'applique déjà notamment dans le cas du pétrole, devrait être étendu, dans le champ de production énergétique, au gaz naturel, au charbon, à l'uranium et à l'énergie électrique, en plus d'englober la production forestière et minière, tel le bois de charpente, le cuivre, le plomb, le zinc, l'or, l'argent, le gypse, le sel et l'amiante.

"Ce système, qui permettrait à l'industrie de transformation locale d'avoir accès aux produits canadiens à un prix plus avantageux, serait éminemment supérieur aux tentatives de favoriser l'industrie secondaire en haussant les barrières tarifaires, pour ne protéger que les secteurs les moins dynamiques, ou en accordant, comme le fait ce gouvernement, des exemptions d'impôts absurdes aux sociétés", a-t-il dit.

Faillite

Pour M. Broadbent, le programme de réductions d'impôts aux sociétés, instauré en 1972 par le ministre des Finances, M. John Turner, s'est avéré une faillite évidente puisqu'il n'a pas amélioré la position commerciale du Canada concernant les produits manufacturiers, ni augmenté la création d'emplois, ni réduit les prix à la consommation.

"En 1973, notre déficit commercial a passé de \$4,9 milliards qu'il était l'année précédente, à \$6,4 milliards au niveau de la création d'emplois, le secteur de la construction a affiché une hausse de 9,6 pour cent, tandis que le secteur manufacturier n'augmentait que de 6,2 pour cent.

"Quant à la réduction des prix à la consommation, inutile d'en parler, notre taux d'inflation a atteint l'un des niveaux les plus élevés des pays occidentaux."

## Quand les trains se mêlent d'avoir un rôle social

par Pierre Sormany

Il fut un temps, pas si lointain, où il suffisait de bâtir une ligne de chemins de fer pour créer des villages.

Aujourd'hui, la dépendance face aux voies ferrées n'est plus aussi forte, mais il existe des régions entières qui crient à l'injustice parce que les CN-CP les oublient.

Aux yeux de Robert A. Bandeen, nouveau président et directeur général des chemins de fer nationaux (le CN), il faudra désormais prendre conscience de ce fait: le transport ferroviaire, c'est "une business" (comme disent les anglais), mais c'est aussi un instrument social.

Les exemples sont nombreux, principalement après la mauvaise passe de 1973-1974, alors que le système canadien de transport ferroviaire devenait le mouton noir, la brebis galeuse, la lèpre, le bouc émissaire du mécontentement d'un peu tout le monde!

Le problème des agriculteurs

Il y eut d'abord les agriculteurs de l'ouest. Pour une fois que leur avenir s'annonçait serein, le prix du blé triplait presque sur les marchés internationaux, les commandes se faisaient nombreuses, alors que les autres céréales voguaient tout aussi allègrement vers des prix records.

Mais il y eut la grève des chemins de fer... et les céréales dormaient dans les silos.

Mais l'hiver a été dur. Les trains qui devaient acheminer les grains vers les ports se sont perdus dans la neige. Et croyez-le ou non, le mot "perdu" doit être pris au sens propre! Et quand on ne sait plus très bien où se trouvent les voies, sous 7 ou 8

pieds de neige, c'est bien malaisé de vouloir rétablir le trafic!

En plus, les agriculteurs soutiennent qu'il manquait de wagons, dans les cours de garage des deux compagnies nationales. Et des wagons, et des voies nouvelles, cela coûte cher: le CN devra payer maintenant quelque 4,000 wagons, dont la commande vient d'être annoncée officiellement.

Le problème du bilinguisme

Le réseau canadien de chemins de fer nationaux a été conçu à l'époque du grand rêve fédéraliste. Il est, avec Radio-Canada, une des deux "mamelles" de l'unité nationale. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été un des premiers services frappés par le sceau du bilinguisme.

Tout allait bien sur papier. Le CN est probablement l'organisme le plus authentiquement bilingue. Malheureusement, ce ne sont pas les papiers officiels qui conduisent les trains, accueillent les clients dans les hôtels, acheminent les communications.

Il y a quelques semaines, M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles, est venu jeter une douche froide sur l'enthousiasme des dirigeants du CN. "Il n'y a pas, affirme-t-on dans son rapport, de pire endroit pour l'application du bilinguisme, qu'à l'intérieur de cette compagnie!"

Aujourd'hui, au CN, on demeure réservé sur le sujet. Bof! Il voulait avoir l'effet d'une douche froide... il l'eut! Mais sa critique est elle-même" sujet à critique..."

Il faudra malgré tout améliorer les choses. "Il y a peu

de failles dans l'application de nos politiques sur le bilinguisme, mais il faut croire qu'il y en a tout de même quelques-unes. Il faudra donc les corriger. Ça aussi c'est un coût social."

L'homme qui parle ainsi, c'est Pierre Tachereau, nouveau président du Conseil d'administration de la compagnie. Car pour remplacer M. Norman J. MacMillan, la compagnie a choisi deux hommes... deux langues!

Desservir Mirabel

Un autre cas où les chemins de fer ont d'abord et avant tout un rôle social, c'est le développement du service ferroviaire de Transport régional entre l'aéroport Mirabel et Montréal (TRAMM). Le coût prévu pour l'aménagement de ce service de trains électrifiés (randonnées locales ou express) atteint \$400 millions. Et il faudra ensuite administrer aux coûts les plus bas possible, pour favoriser le développement accéléré de la zone aéroportuaire de Mirabel.

À l'heure actuelle, il semble évident que le service sera déficitaire. On essaiera bien sûr de réduire le déficit autant que possible... mais il subsistera une perte nette que les autorités ferroviaires devront mettre au crédit du "coût social" de leurs opérations.

Vers un nouveau CN

Et les exemples sont encore nombreux: les négociations fédérales-provinciales actuelles pour définir une nouvelle politique tarifaire qui avantage les provinces maritimes et de l'Ouest; la nouvelle loi autorisant les autorités municipales à ordon-

ner l'expulsion des voies du centre-ville, lorsque les plans d'urbanisme l'exigent (aux dépens bien sûr de la clientèle des transports ferroviaires); la participation du CN à la planification des programmes d'exploitation du Grand-Nord; etc...

Pour Robert Bandeen, la prochaine année sera donc consacrée à cette nouvelle optique d'une compagnie à rôle social, avant que d'être une compagnie dont l'objectif soit la rentabilité économique.

C'était pourtant là l'esprit de la loi nationale sur les transports, loi qui régit depuis trop longtemps, selon certains critiques intérieurs ou extérieurs à la compagnie, les activités du CN.

Il faut toutefois dire que le ministre des transports serait, si les rumeurs sont exactes, en train de préparer une nouvelle loi amendée (à moins bien sûr que les élections ne tombent avant!), et que M. Bandeen reconnaît lui-même que le concept du "rôle social" est encore des plus vagues... "Notre défi, c'est d'y réfléchir, et peut-être de modifier notre philosophie". De toute façon, un comité interne sera créé au CN, pour "élaborer une stratégie qui puisse nous préparer aux changements dans la loi nationale des transports".

Et l'homme ajoute, au rang des défis principaux: "que l'année prochaine, plus personne n'ait à nous parler de ce fichu problème du transport des grains..."

## bref économie

### Baisse des prix du pétrole

Au chapitre des bonnes nouvelles, une dépêche de l'AFP faisait hier écho aux récentes négociations entre Shell, Exxon, Mobil Oil et la société Phartex, avec le gouvernement d'une toute petite république, le Qatar, concernant les prix pour les prochaines ventes de pétrole.

L'accord est en lui-même peu important, puisque ce petit pays (un des nombreux États que les firmes pétrolières ont créé artificiellement, en s'installant au Moyen-Orient) ne produit que 600.000 barils par jour. Mais les prix qui ont été publiés hier donnent une indication des chiffres autour desquels les prix pourront se stabiliser dans l'avenir.

L'accord survenu hier fait donc osciller les prix entre \$11,17 et \$11,15 pour les premiers 90% du pétrole qui sera acheté, ce qui dénote d'une baisse importante (les prix ont déjà frôlé les \$14,00).

Autre confirmation des pronostics optimistes des experts américains, la Libye a déjà été contrainte à baisser ses prix sur le marché libre du pétrole pour les livraisons en avril et mai, jusqu'à \$13,20 le baril.

L'explication de cette tendance est simple. La plupart des compagnies ont "stocké" le pétrole, dans les jours qui ont suivi le récent embargo, en prévision d'une reprise de la "crise d'énergie". Avec la venue des jours chauds, ils disposent actuellement d'assez de réserves pour refuser d'acheter le pétrole, s'ils n'obtiennent pas des prix "raisonnables". Les Arabes pour leur part on eux aussi stocké tout ce qu'ils peuvent, et se trouvent à nouveau contraints à vendre.

### Profits des pétroliers du Canada: aussi forts qu'aux É.U.

Nous annonçons hier que Exxon, Texaco et Standard Oil rapportaient, pour le premier trimestre de 1974, des bénéfices de 39%, 123% et 81% (respectivement) plus élevés que pour la même période l'an passé.

Le mouvement est d'ailleurs général aux États-Unis, où Gulf Oil par exemple rapporte une nouvelle augmentation de profits de 76%, et l'ensemble de l'industrie pétrolière connaît des hausses de profits allant de 29% à près de 300% selon les compagnies.

Mais le même phénomène se produit au Canada, où l'Imperial Oil, principal fournisseur d'énergie au pays, annonçait récemment des profits de \$92,7 millions en trois mois, contre \$46 millions au premier trimestre 1973. Augmentation: 102%!

Succès saisissant certes... mais le président J.A. Armstrong, successeur de M. Twaits, s'empresse de préciser que la firme aura besoin de \$7,500 millions pour les développements requis d'ici 10 ans.

Au niveau où sont les taux d'intérêts, la compagnie préfère réinvestir des bénéfices "extravagants" plutôt que de devoir emprunter.

Par ailleurs, d'autres compagnies canadiennes ont elles aussi publié des chiffres préliminaires indiquant de telles hausses: Pan Canadian Petroleum par exemple rapportait hier une hausse de 74% de ses profits (\$8,3 millions pour 3 mois).

Il est donc des gens à qui la crise d'énergie aura profité!

### Dépannage d'urgence pour les agriculteurs

Le Comité consultatif québécois en machinisme agricole, avec la collaboration des vendeurs de machines agricoles, mettra sur pied cet été un service de dépannage d'urgence pour les fins de semaine, afin de venir en aide aux agriculteurs victimes de bris de machine, et menacés de rater l'ensemencement ou de perdre leurs récoltes.

Ainsi, les vendeurs qui adhéreront à ce service afficheront une carte sur laquelle seront inscrits des numéros de téléphone permettant de les rejoindre en fin de semaine. Le service coûtera toutefois un montant de \$10 pour "dérangement" payable par ceux qui auront à l'utiliser.

**Des vacances sur la Côte-Nord** du 22 juin au 10 août

**BLANC-SABLON**

— Vacances à Blanc-Sablon à deux pas de Terre-Neuve et du Labrador.

— Rencontres avec la population, initiation à l'archéologie et à l'histoire de la Côte-Nord.

— Visite des sites archéologiques et lieux historiques en compagnie de l'archéologue René Lévesque et avec la collaboration du musée itinérant de la Côte-Nord.

COÛT

— 1 semaine: \$125.  
— 2 semaines: \$225.  
— 3 semaines: \$325.  
Ces prix couvrent les frais de séjour à Blanc-Sablon.

**RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS:**

Écrire ou téléphoner à:

1-418-962-9848, postes 25-26

Roger Léger  
Voyages Mingan  
Éducation des adultes  
CEGEP régional de la Côte Nord  
Campus Mingan  
25, de la Vérendrye,  
Sept-Iles, Qué.  
GAR 1H2.

**Le service de café**

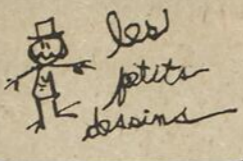
**Jeannette Giguère**  
**861-5414**  
National House Coffee Ltée

| PHOTOCOPIE XEROX |             |             |          |
|------------------|-------------|-------------|----------|
| copies           | 8 1/2 x 11" | 8 1/2 x 14" | la copie |
| 1-3              | 10c         |             |          |
| 4                | 9c          |             |          |
| 5-10             | 8c          |             |          |
| 11-16            | 7c          |             |          |
| 17-30            | 6c          |             |          |
| 31-49            | 5c          |             |          |
| 50-70            | 4c          |             |          |

Format légal et papier couleur: 10% en sus  
Réduction à partir de 14" x 18"

| IMPRESSION OFFSET |             |             |  |
|-------------------|-------------|-------------|--|
| copies            | 8 1/2 x 11" | 8 1/2 x 14" |  |
| 100               | 3.25        | 3.75        |  |
| 200               | 4.30        | 5.40        |  |
| 300               | 5.40        | 6.50        |  |
| 400               | 6.50        | 8.35        |  |
| 500               | 7.55        | 9.15        |  |
| 600               | 8.35        | 10.25       |  |
| 700               | 8.90        | 10.80       |  |
| 800               | 9.45        | 11.60       |  |
| 900               | 10.00       | 12.15       |  |
| 1000              | 10.80       | 12.70       |  |
| 2000              | 19.15       | 23.50       |  |
| 3000              | 28.00       | 34.55       |  |
| 4000              | 36.75       | 45.35       |  |
| 5000              | 45.35       | 56.15       |  |

La Coopérative

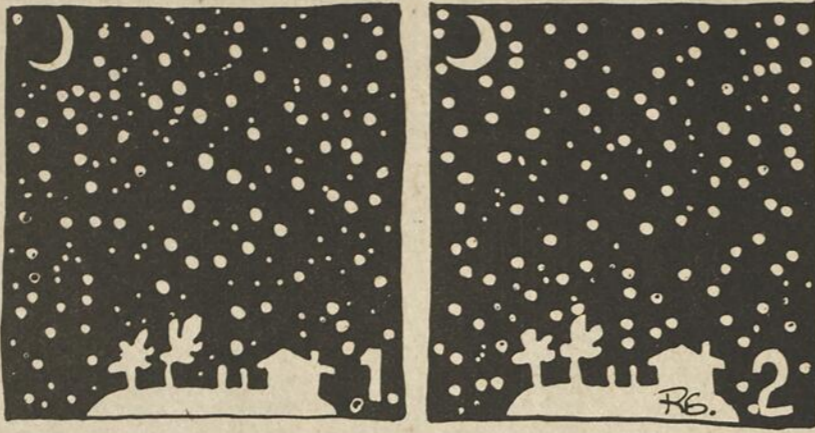


et LE JOUR présentent

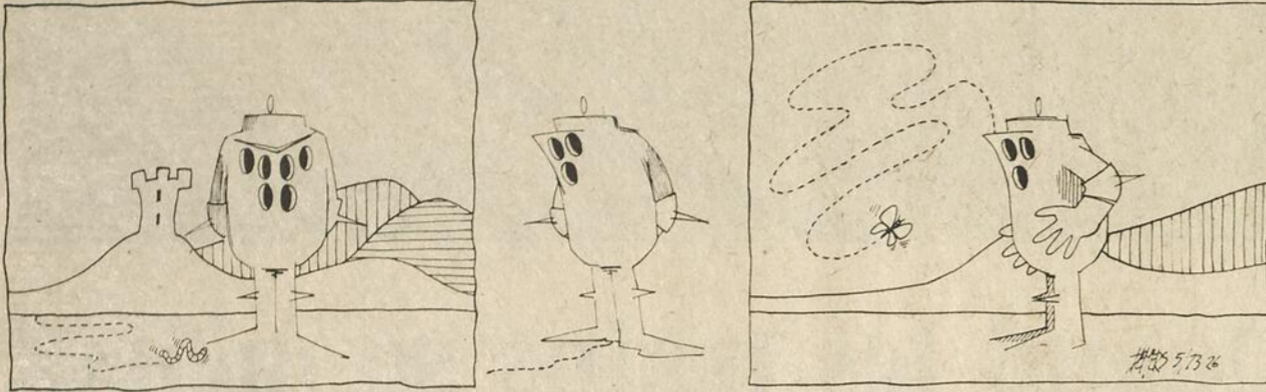
# Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout

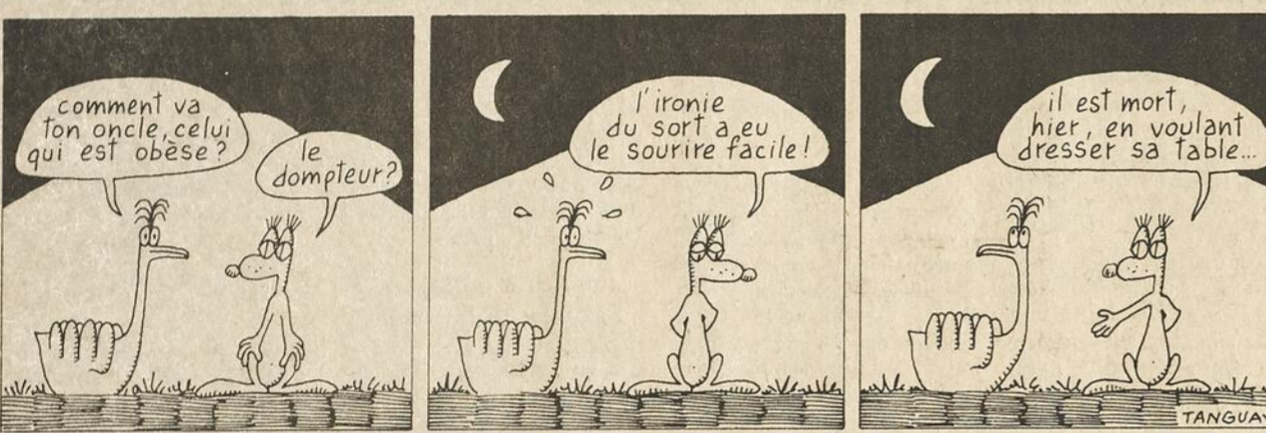
Notre imbécile de dessinateur s'est trompé 1043 fois en recopiant son dessin. (bon sang, c'est pourtant pas si difficile de dessiner "les Terriens") A vous de découvrir les erreurs...



celestin par DEMERS



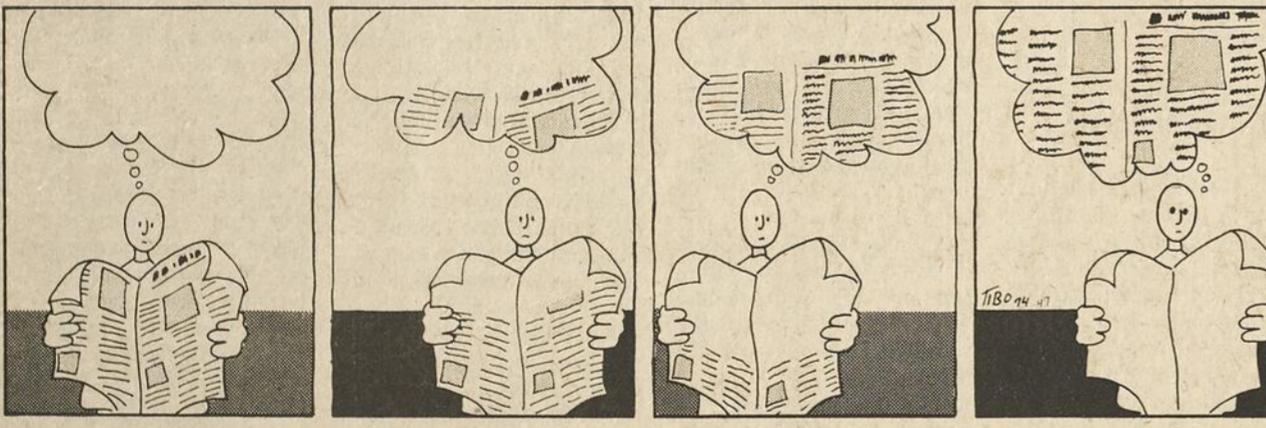
JAUNES D'OEUF par TANGUAY



les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau



lunambule par tibo



le sombre vilain



**OFFREZ-VOUS UN EMPLOI?**  
COMMUNIQUEZ AVEC  
**DENISE CHEVREFILS**  
331-8961

**Livraison à Domicile**  
TRAVAIL: Faire la distribution du "Jour" et autres tâches qui s'y rattachent. Travail à temps partiel.  
CONDITIONS: Posséder un véhicule en bon état  
Faire parvenir demande en mentionnant:  
Nom, adresse, téléphone, âge, à:  
Livraison à domicile  
387 Blvd Lebeau  
Montréal, H4N 1S2

# petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

## IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

### 100 Propriétés à vendre

Bordeaux, entre Beaubien et St-Zotique, duplex, 2-5 cave, \$19,500. Comptant \$6,000. Balance 8%. Immeubles Bruyère, tél.: 376-2710.

### BOUCHERVILLE

Bungalow briqué 7 pièces, avec foyer, terrain 7,800, approx. \$44,500. Roger Champagne 655-7021. (M.L.S.)

### IMM. CARBONNEAU COURTIER

### 102 Propriétés demandées

Absolument vrai, pour la vente rapide de votre propriété. Notre spécialité. Immeubles Bruyère, tél.: 376-2710.

### 104 Propriétés à l'extérieur

Centre village maison comprenant 2 magasins au rez-chaussée. 1 logement au dessus, le tout en bon état après 6h. 728-0856.

### 107 Commerces à vendre

Restaurant Snack Bar, nord de la ville, fermé soir, fin de semaine, \$4,000 comptant. Immeubles Bruyère, tél.: 376-2710.

Plan nettoyage, équipement moderne, vente au comptoir affaire: \$50,000, annuel, Comptant: \$20,000. Immeubles Bruyère, tél.: 376-2710.

### 108 Commerces demandés

Absolument vrai, pour la vente de votre commerce, industrie. C'est notre spécialité. Immeubles Bruyère, tél.: 376-2710.

### 113 Logements à louer

Logement chauffé, 4 1/2 pièces à louer, eau chaude fournie, près métro Mont-Royal. Tél.: 849-9992.

Logement à louer 6 pièces, chauffées, angle Delormier et Rachel, libre le 1er mai. Tél.: 523-2323, après 5 heures.

### 116 Appartements à louer

Repentigny, garçonnière, sous-sol, 2 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur. Tél.: 381-9209.

3 1/2 grandes pièces, sous-location mai à septembre possibilité prolonger bail. Dupuis près Côte des Neiges, 15 minutes université, \$110, possibilité arrangement. Cause départ urgent. Tél.: 738-7208.

3 1/2 pièces, libre immédiatement \$140, pour 6 mois ou nouveau bail à Ville Mont-Royal 4270 Kindersley 1-842-2833

3520 Edouard-Montpetit, près Côte des Neiges, grand 3 1/2, ascenseur \$160, tout compris 482-4496.

### 122 chalets à louer

Val-David, chalet canadien avec foyer. Semaine et fin de semaine. Tél.: 1-819-322-2156; ou Montréal 353-5324.

### 126 Chambres et pension

Ahuntsic chambre pension, 5 jours, lavage, homme sérieux, travaillant, facilité stationnement, références \$32. 389-4582.

### DIVERS

### 200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours - 1 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

Armoires, banc-lit, courtpointes, vaisselle, secrétaires, Pierre Richer antiquaire, 1116 Bernard. Tél.: 279-1432.

### 205 Impôts - tenue de livres

DECLARATION D'IMPOT Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

IMPOT jour ou soir, travail garanti, assumons pénalité s'il y a erreur de notre part. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau, allons chercher et livrons. Yves Rozand, tél.: 276-4823.

### 207 Meubles à vendre

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double Queen. King; lits ronds; sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Mobilier de chambre, style méditerranéen; Qualité Fraser. Lit grandeur "king". Comme neuf, à motif prix: \$750. Tél.: 738-5993.

1 lit pliant 24". Parc pour bébé en bois. Tél.: 648-3370.

### 212 Terrains à vendre

Domaine des Hauts-Bois, Ste-Julie, 65 x 110, \$2,500. Cowansville, (514) 263-5786.

Lasalle-Boul. Lasalle, terrain 50 x 115, vue magnifique. Information: G. Bernard. Immeubles. A. Dicaire. Tél.: 637-3731 ou 366-7538.

### 214 Articles sports

Équipement de golf neuf, power built ent., 3 bois 1-3-3, 8 fers, 2 wedge, 1 sac. Valeur \$560. Vendrait pour \$375. 667-0511

### 220 Bois - huile - charbon

BOIS A VENDRE  
Provenant d'une grange de 45' x 70' à démolir: \$600. S'adresser à M. Donatien Dubeau, 2850 rang du Ruisseau, Ste-Elisabeth, Co. Joliette.

### 228 Ameublements

Ameublement complet, cuisine salon, chambre, vivoir; lingerie, tentures, accessoires; équipement sportif; outils, vaisselle et le reste. Particulier. Visite de 8 h. à 20 h. 4452 Mentana.

### SERVICES

### 300 Menuiserie - ébénistes

Brique, foyer, pierre, ébène, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

Armoires de cuisine modernes sur mesure, vanité, armoire, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

### 301 Remboursement

SOUILLÈRE REMBOURSEUR  
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

### 302 Entrepreneurs

Entrepreneurs menuisiers, finition de sous-sol, travail général. Tél.: 527-1769; soir.

Reparation brique et pierre, foyer, cheminée. tél.: 259-2168

### 303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Chargé accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. no. 3. Tél.: 342-1781.

### 305 Articles de ménage

Poêle et cuisinière combinés, à gaz, en bon état. Tél.: 526-0335 ou 733-1212

### 307 Peinture et décoration

20% d'escompte  
Peinture intérieure et extérieure. Lavage de mur, plafond et tapis, pose de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

### 309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

### 311 Déménagements - transports

A bus prix léger, déménagement jour et nuit. Tél.: 274-9772.

### 312 Services

AMASO  
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1 es lettres. Tél.: 524-3852.

### 310 Perdu et Trouvé

Berger allemand, noir et beige dans les 100 livres. Tél.: 548-6228, générale récompense.

## EMPLOIS

### 400 Hommes demandés

Chauffeur taxi, jour, nuit, sparr. Diamond Lasalle, 6275 Casgrain. Tél.: 272-3277.

Opérateur de mouleuse, semaine de 5 jours, Perreault & Perreault Ltée. Tél.: 524-3055.

Groupe théâtral en formation recherche metteur en scène comédiens etc. André 843-4840.

Expéditeur pour quotidien du matin. Travail de nuit minimum 4h du matin. 331-8961.

### 401 Hommes femmes demandés

Secrétaire ayant expérience bureau de notaire, minimum 2 ans, salaire selon expérience; près métro. Tél.: 388-9277.

### 402 Femmes filles demandées

Secrétaires, administrative et médicale, avec expérience dans ces deux domaines, sachant parler et écrire le français CORRECTEMENT. (Prime pour la langue). Tél.: 526-3000.

### 407 Emplois demandés

Dans la représentation ou relation publique auprès du milieu étudiant, expérience pertinente, salaire actuel \$10,500. Robert Pellerin, 6867 Drolet. Tél.: 844-9578.

### 500 Autos à vendre

Austin America 1971, \$800. Très bonne condition. Tél.: 622-6956.

Citroën DS-21, 1968, 92,000 milles, très bonne condition; mécanique et carrosserie, pneus Radiaux neufs; offre raisonnable acceptée, particulier. Tél.: 374-4476.

Cortina '68, 25,000 milles prix abordable 351-3432.

Duster '72, V-8, cervos, sièges baquets, \$2,495. Dealer tél.: 658-6623.

Duster 1971, 6 cylindres, cervo direction, mécanique A-1, \$1,750, particulier après 5 à 255-9701.

Ford Custom 1969 à vendre mécanique A-1. Parfait ordre. \$400. 670-7912.

Jeep Toyota 1973, 24,000 milles, \$3,500. Tél.: 1-819-322-2365.

Renault-4 accidentée, Renault-8 pour pièces, 1 moteur, 1 transmission Peugeot 204, 1 moteur coupé S, en pièces détachées. Tél.: 581-8036.

Renault-4 et pièces détachées, \$100. Tél.: 845-2820.

Renault 12 TL 1972, parfaite condition, Tape RPM AM-FM. Tél.: 522-2660.

Renault R-16 1973, Radio AM-FM, 22,000 milles 381-4969.

Toyota '73 Corolla, S1875, état de neuf, Fort Chambly Auto. Tél.: 658-6623.

Volvo modèle 122s, 142s, 144s, 142 GL, 145s, Fort Chambly. Tél.: 658-6623.

### 501 Pièces d'auto à vendre

Moteur 289 à vendre, 6,000 milles, \$75. 670-7912.

## avis public

AVIS est donné que Potvin Transport Eng., 91 Boul. St-Joseph, St-Jean, Qué., fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service suivant: transport restreint - service local: de St-Jean et de tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles, pour le transport de déchets industriels, de cônes et de tubes de carton pour le compte de Bruck Mills Ltd. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

Louise Baillargeon, Procureur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL No: 500-12-040959-748

COUR SUPERIEURE (division des divorces)

DAME ROLLANDE FILLION PINEL, menagère, de 2005, Le Caron, app. 4, Côte St-Paul, ville et district de Montréal.

Requerante contre CLAUDE PINEL, de lieux inconnus. Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE PINEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal le, 16 avril 1974  
WILFRID LEFEBVRE REGISTRAIRE ADJOINT  
Mes Robert, Dansereau & Barré suite 414  
515 ouest Ste-Catherine  
Montréal 111  
Avocats de la requérante

PETITE ANNONCE?  
COMMUNIQUEZ AVEC  
**GINETTE TREMBLAY**  
331-8961

**BONNE NOUVELLE!**  
Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute  
**Caisse Pop Desjardins**

- 300 Menuiserie - ébénistes
- 301 Remboursement
- 302 Entrepreneurs
- 303 Denturologiste
- 304 Services domestiques
- 305 Articles de ménage
- 306 Garderie d'enfants
- 307 Peinture et décoration
- 308 Plomberie - chauffage
- 309 Planchers
- 310 Tapis - linoléum
- 311 Déménagements - transports
- 312 Services
- 313 Assurances
- 314 Lavage et nettoyage
- 315 Perdu et Trouvé
- EMPLOIS
- 400 Hommes demandés
- 401 Hommes femmes demandés
- 402 Femmes filles demandées
- 403 Professeurs demandés
- 404 Agents demandés - vendeurs
- 405 Personnel de bureau
- 406 Travail à domicile
- 407 Emplois demandés
- 408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
- 409 Couples demandés
- 410 Electriciens
- AUTOMOBILES
- 500 Autos à vendre
- 501 Pièces d'auto à vendre
- 502 Camions à vendre
- 503 Acheterait - camions - auto
- 504 Bâteaux yachts
- 505 Routottes - remorques
- 506 Motocyclettes - bicyclettes
- 507 Maisons mobiles achat - vente
- 508 Tracteurs
- 509 Motoneiges
- 510 Equipement lourd

Le point sur les présidentielles françaises

# Vers un face à face Mitterrand-Giscard D'Estaing

PARIS (AFP) — La forte affluence des électeurs aux réunions publiques des candidats à l'Élysée est devenue la caractéristique principale de la campagne présidentielle.

Les sondages d'opinion tendent à prouver que l'intérêt est de 82%, ce qui pourrait lors du premier scrutin du 5 mai, donner un chiffre d'absentions inférieur à celui de 22% enregistré lors du premier tour de l'élection de M. G. Pompidou en 1969. L'intérêt est particulièrement ardent aussi bien chez les partisans du candidat gaulliste Chaban Delmas qui tente de remonter son handicap contre M. Valéry Giscard D'Estaing (conservateur) qui affiche un "optimisme tranquille", qu'autour de ce dernier ou autour du candidat de la gauche soutenu par trois formations politiques dont le parti communiste.

Le dernier sondage effectué par l'"IFOP" le 22 avril, et publié par "France-Soir" mercredi, accorde 41% (moins 2%) des intentions de



François Mitterrand

vote à M. François Mitterrand, 26% (moins 1%) à M. Giscard D'Estaing, 23% (stationnaire) à M. Chaban Delmas, et 6% (moins 1%) à M. Jean Royer, ministre des P.T.T. démissionnaire, défenseur des vertus traditionnelles et du petit commerce.

Une véritable mobilisation populaire est organisée dans chaque quartier de Paris par le parti communiste pour un "rassemblement unitaire" de masse qui se tiendra ce soir, heure de Paris.

La campagne électorale en est arrivée aussi à l'heure des chahuts. Le plus visé des candidats dont la candidature risque de mordre sur la clientèle des trois autres grands candidats est M. Jean Royer, maire de Tours. Non sans courage, le défenseur de l'ordre moral, de la petite épargne, et de la continence sexuelle, a dû faire face à Nancy (Lorraine) à des jeunes gens qui l'ont accueilli, par dérision, aux accents de chants nazis, et à Montpellier par les chants entremêlés de l'"Internationale" et de l'"Ave Maria". Ferme dans ses convictions, M. Royer n'a pas hésité à qualifier ses contradicteurs de "fruits du capitalisme sauvage et du marxisme bourgeois".

Dans ses réunions, le candidat gaulliste Jacques Chaban Delmas, qui critique son concurrent ministre des Finances, dialogue avec ses auditeurs sur le thème "Giscard Jamais". On ne relève pour le moment aucun acte de violence physique, ni bagarres. Si l'extrême gauche se livre à



Valérie Giscard D'Estaing

des "violences verbales", les tenants de la gauche communiste et socialiste observent volontairement une attitude "digne et responsable" pour assurer le triomphe de leur candidat. Les adversaires de M. François Mitterrand ont publié un faux journal d'"anticipation" destiné à créer l'alarmisme. Sans mention d'origine, ce journal "France-Matin" porte en manchette: "S'adressant au pays le président de la République François Mitterrand décide: rationnement des lundis: sucre - 2KG, huile, 1

litre, essence 10 litres. Dévaluation de 48%".

Les Etats majors des candidats s'attachent de leur côté à définir les secteurs sociaux-professionnels qu'ils doivent toucher de préférence. Le sondage de l'"IFOP" publié par France-Soir a donné mercredi des indications à cet égard.

Le sondage montre que les "employés et cadres moyens" préfèrent M. Mitterrand (46%), les commençants et industriels M. Giscard D'Estaing (44%), et les femmes penchent plutôt pour M. Jacques Chaban-Delmas (41% contre 35% à M. Mitterrand). La publication des divers sondages d'opinion a d'ailleurs été l'objet de diverses contestations. Le Centre d'information civique et M. Jean Royer ont demandé l'interdiction de la publication de ces sondages pendant la campagne afin d'éviter d'influencer l'opinion. Les partisans de M. Chaban-Delmas se sont plaints auprès du premier ministre M. Pierre Messmer de

la publication d'un sondage effectué par les services des renseignements généraux du ministère de l'Intérieur, en mettant en cause le ministre M. Chirac accusé d'avoir "manoeuvré" contre le candidat gaulliste. Ce sondage plaçait le ministre des Finances comme le "meilleur candidat de la majorité contre le candidat de la gauche". Le ministre a attribué à une "fuite" la publication dans les journaux de ce sondage et il n'était pas exclu que le gouvernement réuni mercredi matin en Conseil des ministres se penche sur cette question délicate. Un candidat d'extrême-droite à l'Élysée, M. Jean-Marie Le Pen, a introduit de son côté une action en Justice pour empêcher les affichages électoraux en dehors des panneaux réglementaire et faire déchirer les innombrables affiches géantes de ses concurrents.

Le débat politique a déjà pris des proportions qui dépassent les frontières. Jeudi soir, un "face à face" organisé par Radio "Europe-1" et retransmis à la télévision par Radio Monte-Carlo, sera relayé par un certain nombre de télévisions des pays européens. Il s'agit d'un affrontement entre M. Giscard D'Estaing et M. Mitterrand.

## avis publics

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No 500-02-009169-744 ALFRED POGET, rentier, domicilié dans les ville et district de Montréal, demandeur contre LES PLACEMENTS TOULANGER LTEE, corporation légalement constituée ayant autrefois sa principale place d'affaires à 1620 ouest, Boul. de Salaberry, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, demanderesse et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, et LUCIE PINSONNAULT, de 1500 Stanley, app. 665, ville et district de Montréal, mis-en-cause IL EST ENJOINT à LES PLACEMENTS TOULANGER LTEE à l'intention de laquelle une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours, Montréal, le 16 avril 1974 CLAUDE DUFOUR GREFFIER ADJOINT Me Gaëtan Robert, 839 est Sherbrooke Montréal Avocat du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No 500-05-003960-745 DAME THÉRÈSE BLAIS, épouse séparée de biens de Richard Laperle, résidant à 1047 Terrasse Danville, Longueuil, district de Montréal, demanderesse contre RICHARD LAPERLE, autrefois résidant à 2650 Avenue Davidson, app. 12A ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, défendeur IL EST ENJOINT à RICHARD LAPERLE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours, Montréal, le 4 avril 74 CLAUDE DUFOUR GREFFIER ADJOINT Mes Lanctôt, Lapalme & Boucher, 880 Boul. Ste-Foy Longueuil Avocats de la demanderesse

Marcel Harbec Transport & Fils Inc., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer le permis no 2026-V détenu par M. Lucien Clément. En attendant la demande principale à condition que M. Lucien Clément cesse ses opérations. Marcel Harbec AVIS est donné que Desjardins Transport Ltée, 137 Carrière, Lachute, permis no 11702-V fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec afin de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat de Lachute à St-Jérôme et Mont-Rolland pour le transport de palettes vides pour le compte de Lachute Lumber Co. Ltée, et retour avec marchandises refusées ou avariées. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours qui vent la 1ère publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec. Louise Baillargeon, Procureur

**125 INFIRMIÈRES AUTORISÉES BESOIN URGENT**

- pas de rotation
- pas de cotisation à payer
- bénéfices de vacances
- plein temps ou temps partiel

**OUVERTURES IMMÉDIATES POUR VOUS CHEZ:**

**Les Services de Santé Upjohn**  
2075, Université, Suite 1012  
Montréal H3A 2L1  
Une filiale de la Compagnie Upjohn

**TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT À: 288-4214**

**NÉCROLOGIE**

Les funérailles de Joseph N. Drapeau, pere du Maire de Montréal auront lieu vendredi le 26 avril, à 14:00 heures, en l'église du St-Esprit, rue Masson, angle 5e avenue Rosemont.

Il n'y aura pas de cortège et le rassemblement se fera à l'église.

M. Drapeau est exposé au salon Funéraire J.A. Guilbault, 5359 - 11e avenue à Rosemont.

Pour se conformer au désir du défunt priez de ne pas envoyer de fleurs.

**VENDEURS DEMANDÉS**  
Pour roulettes de voyages — maisons mobiles temps plein ou partiel.  
**AU PAVILLON DE L'AUTO**  
7655 LACORDAIRE  
259-6981

**VENTE D'HABITS FAITS SUR MESURE**  
À DES PRIX INCROYABLES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION  
**GRAND COURT FORT RÉGULIER**  
...AUSSI PERSONNEL QUE VOS EMPREINTES DIGITALES  
**RÉGULIER \$125.00 EN SOLDE À \$89.98**

**AVANT D'ACHETER**

Fréquence du son Distortion de moins de 5% Pouvoir de 350 w. sommet musical (peaks).

**NOUVEAU**

**amt** et **ESS**

installation et Livraison et **GRATUITES**

Nous venons de recevoir en magasin ESS-AMT 4

**SONOTRONIC Ltée**

472, Notre-Dame Repentigny **581-8050**

Electra  
Armstrong  
L.G.  
Les  
Sansui  
Tannoy  
Akai  
Sherwood  
Pioneer  
Era  
B & W  
Electro  
Voice  
Empire  
Elac  
Stax  
Koss  
Superex  
Shure  
ADC  
Stanton  
Phase  
Linear  
Thorens  
Lenco  
Revox  
Watts  
Memorex  
KEF  
ESS

GILLES MAILLE, prop.

**La Boutique Le Patrimoine INC.**

6900 ST-HUBERT  
273-2523  
À 3 MINUTES DE LA SORTIE DU METRO JEAN-TALON

## CARRIÈRES

**HOMMES et FEMMES**  
D'affaires, retraités(ées), rentiers (ières), Avons ouverture dans l'immeuble. Doivent être énergiques et avoir un bon quotient intellectuel.  
**IMMEUBLES BRUYÈRE INC.**  
376-2710

**TANGUAY GAGNON & ASSOCIÉS LTÉE**  
service de personnel  
**Postes URGENT! temporaires**

- 45 dactylos pour 6 semaines
- 12 sténographes
- 15 dictaphonistes

aussi plusieurs postes permanents disponibles  
composez **842-2833**  
276 St-Jacques suite 102

## Université Laval

La FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION est à la recherche de professeurs dans les secteurs suivants:

### 1) Administration scolaire Sociologie de l'éducation

**Conditions requises**  
Ph. D. en administration publique (avec insistance sur l'étude des facteurs sociaux et des mécanismes pertinents à l'élaboration et la gestion des politiques scolaires).  
Ph. D. en administration scolaire (avec insistance sur l'économie de l'éducation).  
Ph. D. ou l'équivalent en sociologie ou en éducation.

Les tâches comportent l'enseignement à tous les cycles, la recherche et la direction d'étudiants gradués.

### 2) Counseling psychologique

—spécialisés pour l'étude, l'application et l'évaluation du paradigme de la programmation séquentielle (microcounseling) dans l'acquisition et le développement des compétences interpersonnelles et des habiletés de la relation d'aide.  
—spécialisés pour la psychologie des groupes, l'intervention en groupe, le counseling de groupe, la formation et le développement du counseling de groupe et de la consultation en groupe.

**Conditions requises**  
Ph. D. ou Ed. D.

Les tâches consistent en cours du 1er cycle et séminaires d'études avancées, comportent le développement d'instruments pédagogiques et la recherche dans le domaine de la spécialisation.

### 3) Psychopédagogie

—Psychologie appliquée à l'enseignement  
—Développement du langage et troubles du langage  
—Lecture et troubles de la lecture  
—Développement socio-affectif  
—Intervention pédagogique: analyse et stratégie

**Conditions requises**  
Doctorat ou l'équivalent.

Les tâches consistent dans des enseignements de 1er et de 2e cycle, la supervision de maîtres en formation, de maîtres en exercice et d'étudiants gradués, et comportent la recherche dans le domaine de la formation des maîtres et de la psychologie appliquée à l'éducation.

### 4) Didactique

—Didactique des arts plastiques à l'élémentaire  
—Didactique du français à l'élémentaire

**Conditions requises**  
Doctorat ou l'équivalent.

Les tâches consistent en cours de 1er cycle et séminaires d'études avancées, recherche et supervision d'étudiants gradués.

### 5) Orientation

1—Développement vocationnel  
2—Modèles d'orientation  
3—Psychosociologie des occupations et introduction de l'informatique dans le traitement des dossiers en orientation  
4—Information scolaire et professionnelle

**Conditions requises**  
1—2—Doctorat en psychologie ou orientation et expérience de pratique professionnelle.  
3—Doctorat en psychosociologie et bonne formation en informatique.  
4—Doctorat (sociologie, psychologie, orientation et éducation).

Les tâches consistent dans des enseignements aux 3 cycles, recherche et direction d'étudiants gradués.

Les postes sont disponibles à compter du 1er juin 1974.

Les intéressés doivent adresser leur demande et y joindre un curriculum vitae avant le 15 mai à:

Monsieur Jean-Yves Drolet, doyen  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université Laval  
Québec - G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

# le monde

## Budget de l'aide étrangère

# Nixon donne la priorité au Moyen-Orient

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a demandé mercredi au Congrès d'approuver un programme d'assistance économique et militaire aux pays étrangers, d'un montant total de \$5.180 milliards pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain.

### Moyen-Orient

M. Nixon demande également au Congrès d'approuver un total de \$350 millions d'assistance et des crédits militaires pour Israël et \$207,5 millions au titre de dons et d'assistance militaire pour la Jordanie.

Cette somme comprend \$4.200 milliards de nouveaux crédits. Le reste est compris dans des crédits qui ont été déjà demandés au Congrès, mais n'ont pas encore été votés.

M. Nixon propose également au Congrès d'approuver un fonds de \$100 millions qui pourrait être utilisé, selon les besoins, pour l'entretien de forces du maintien de la paix, pour l'aide aux réfugiés, pour les projets de développement économique au Moyen-Orient.

Dans l'argent frais demandé par M. Nixon, figure notamment une somme de \$250 millions pour aider l'Égypte à rouvrir le canal de Suez, à réparer les dommages causés par la guerre dans la région du canal et à relancer le commerce égyptien.

En soumettant ces demandes, M. Nixon déclare que l'espoir d'arriver à une solution durable du conflit arabo-israélien, est plus fort au

jourd'hui qu'il ne l'a été depuis cinq ans. Les initiatives diplomatiques américaines ont créé les conditions nécessaires pour mettre fin au conflit et à la violence, déclare M. Nixon, mais il reste encore beaucoup à faire pour consolider et compléter ce qui a été déjà accompli.

### Vietnam

En ce qui concerne l'Indochine, M. Nixon demande au Congrès d'approuver une somme de \$939,8 millions. Le président demande notamment au Congrès d'autoriser un crédit de 939,8 millions pour aider le Vietnam du Sud, le Cambodge et le Laos à transformer leur économie de guerre en économie de paix et à accélérer la reconstitution de leur société.

M. Nixon souligne qu'au cours de l'année qui vient le Sud-Vietnam doit rétablir dans leurs foyers plus d'un million de réfugiés, créer des emplois pour plusieurs centaines de milliers de personnes qui se sont trouvées sans travail, à la suite du départ des forces américaines. Le Sud-Vietnam doit également, dit M. Nixon, entretenir les forces militaires nécessaires pour "maintenir le mouvement vers la paix aussi longtemps que des forces hostiles continueront de se trouver à l'intérieur du Vietnam du Sud avec un appui de l'extérieur".

Au Laos, l'aide américaine est essentielle pour permettre à ce pays de reconstruire son économie après tant d'années de guerre, ajoute M. Nixon dans le message qu'il a envoyé au Congrès. Au Cambodge, dit-il, l'aide américaine n'est

pas moins essentielle pour soulager les souffrances auxquelles doit faire face ce pays.

### Chiffres

Le programme d'assistance militaire présenté par M. Nixon comprend \$985 millions au titre des dons, \$555 millions pour les ventes à crédit et \$385,5 millions pour l'assistance à la sécurité.

L'Inde ne figure pas dans le message transmis mercredi au Congrès. Le président Nixon affirme en conclusion que les crédits qu'il demande pour l'aide à l'étranger, pendant la prochaine année fiscale, sont "les minimums essentiels pour soutenir le rôle responsable et constructif des États-Unis dans les affaires internationales, rôle qu'il est de notre intérêt national de poursuivre et de renforcer".



Le colonel Kadhafi

## Le terrorisme en Egypte: Kadhafi au courant?

LE CAIRE, 24 AVRIL (AFP) — Le chef du groupe d'assailants de l'Académie de Génie militaire du Caire, Saleh Abdallah Sareya, a avoué s'être longuement entretenu avec le colonel Mouammar El Kadhafi, président du Conseil de la révolution libyenne, annonce un communiqué du parquet égyptien diffusé par l'Agence du Moyen-Orient.

dos, qui aurait des activités légales et illégales dans les pays arabes."

D'autre part, le parquet de la sécurité de l'État a rendu public, hier soir, un communiqué dans lequel il explique les circonstances de l'attentat contre l'école technique militaire.

L'enquête a révélé que les membres de l'organisation, secrète ont tenu les 12, 15 et 16 avril des réunions au cours desquelles ils ont établi un plan pour s'emparer du pouvoir en Égypte. Les membres de l'organisation recrutés au Caire et à Alexandrie, devaient se réunir aux abords de l'École Technique militaire dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

l'école et les officiers professeurs et les garder en otages. Ensuite, ils projetaient de se rendre à l'Assemblée du peuple où le président Sadate devait prendre la parole et soumettre le "document d'octobre".

Il entendaient également créer la panique à l'Assemblée du peuple en prétendant que des explosifs se trouvaient à l'intérieur. Les membres de l'organisation devaient ensuite arrêter le président Sadate, et leur chef, Saleh Abdallah Sareya, devait prendre la parole à la radio, déclarer qu'il avait pris le pouvoir et annoncer les bases sur lesquelles reposerait le nouveau régime.

Dix-huit d'entre eux étaient chargés d'attaquer l'École avec l'aide de certains étudiants de l'Académie, membres de l'organisation. Ces derniers devaient donner un signal à leurs camarades les attendant à l'extérieur (lancer une fusée pour qu'ils prennent l'École d'assaut). Les assailants portaient des uniformes semblables à ceux des cadets et ils devaient couper le courant électrique après avoir endormi les sentinelles.

Le lendemain ils devaient arrêter le directeur de

Le communiqué précise encore qu'à l'heure H, un groupe de l'organisation a attaqué la porte arrière de l'école à "l'arme blanche" et s'est emparé des deux fusils des gardiens de l'école. Ils sont parvenus à s'introduire à l'intérieur de l'Académie et à ouvrir un chemin à un autre groupe se trouvant à l'extérieur. Quelques uns se sont dirigés vers le dépôt d'armes mais en ont été empêchés par les sentinelles. Un accrochage a eu lieu, au cours duquel onze personnes ont été tuées et vingt sept blessées.

### Chili

## Les évêques dénoncent la junte

SANTIAGO (AFP) — L'Épiscopat chilien a protesté hier contre "les détentions arbitraires", les "interrogatoires avec contraintes physiques ou morales" et "la limitation des possibilités de défense".

De Tralca. Le document, avant d'être rendu public hier, avait été communiqué mardi au général Pinochet, président de la junte militaire par le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago.

Prenant position publiquement pour la première fois depuis le coup d'État de septembre 1973, les évêques chiliens ont publié un document, adopté à l'issue de la conférence épiscopale, qui s'est terminée dimanche à Punta

Les 28 évêques chiliens expriment leur inquiétude devant le "climat d'insécurité et de terreur", les dimensions prises par la crise économique, l'augmentation du chômage, les "licenciements arbitraires ou pour raison idéo-

logique". "Nous pensons que, pour accélérer le développement économique, on est en train de structurer l'économie de telle façon que les salariés doivent supporter une dose excessive de sacrifices, sans avoir le degré de participation désirable", fait valoir le document qui ajoute:

"Nous ne doutons pas des intentions et de la bonne volonté de nos gouvernants, mais, en tant que prêtres, nous voyons des obstacles objectifs à la réconciliation des Chiliens".

Les évêques font valoir qu'une telle "réconciliation" ne peut se produire que "dans le strict respect des droits de

l'homme définis par l'ONU et par le concile Vatican II" et estime que, si, dans des circonstances particulières, certains droits civiques peuvent être temporairement suspendus, "d'autres droits, qui touchent la dignité même de la personne humaine, sont absolus et inviolables".

### Argentine

## Les députés se méfient des diplomates américains

BUENOS AIRES (PL) — L'ambassadeur des États-Unis Robert Hill devra entendre de vives critiques contre son pays lorsque la Chambre nationale des députés examinera cette semaine l'affaire de l'espionnage diplomatique.

tionale ou excéder les limites reconnues du droit international.

La préoccupation des parlementaires se base sur l'incident survenu récemment à Cordoba, à la suite de l'enlèvement du fonctionnaire américain Alfred Laun.

Laun, séquestré pendant quelques heures par un commando guerrillero, détenait un équipement puissant de radiocommunications.

Le fonctionnaire américain se trouve actuellement sur une base militaire des États-Unis au Panama où il se remet de la suite des blessures qu'il a reçues alors qu'il tentait d'échapper à ses ravisseurs.

Le projet indique que l'usage incontrôlé des appareils de radiophonie, de télégraphie ou de filmation peut porter atteinte à la défense na-

Laun a été conduit au Panama à bord d'un avion de la marine de guerre des États-Unis qui est arrivé en Argentine en provenance de l'Uruguay.

La destination de la mission fut la base militaire d'Andrews connue comme le centre d'entraînement anti-guerrillero pour les armées latino-américaines.

Il semble que sur cette base des États-Unis, il existe de meilleures conditions pour soigner les blessés que dans les hôpitaux argentins.

L'ambassade des États-Unis affirme, pour sa part, que Laun est un radio-amateur ayant un permis américain et argentin.

Il y a un fait curieux tout de même: bien qu'ayant des fonctions d'information publique, Laun résidait dans une ferme éloignée dans les environs de la ville de Cordoba.

Étant célibataire, Laun vivait tout seul et récemment, il a écrit à son frère aux États-Unis en lui disant qu'il prendrait des précautions particulières en raison des enlèvements survenus dans la province.

Cependant, Laun avait une longue expérience des missions dangereuses puisqu'il était en République dominicaine au moment du débarquement des Marines en 1965 et ensuite, en Indochine durant l'époque des bombardements les plus intenses contre le Vietnam.

## Important contrat URSS-General Motors

DETROIT (AFP) — General Motors est en train de négocier un échange portant sur \$100 millions de marchandises avec l'Union soviétique, a annoncé, mercredi, M. Reuben Jensen, vice-président de GM. Contre du bois, General Motors envisage de livrer du matériel roulant. L'accord porte sur un échange de marchandises, a déclaré M. Jensen, parce que le rouble n'est pas monnayable sur les marchés des changes internationaux et que GM ne pourrait investir ses roubles provenant de ses ventes. Les négociations durent déjà depuis six mois et

M. Jensen n'a pu fixer la date de leur conclusion.

Le matériel roulant que fournirait General Motors serait construit dans les usines que la compagnie possède aux États-Unis, au Canada, en Écosse et au Brésil.

En même temps, M. Jensen a déclaré qu'un autre contrat avec l'Union soviétique, portant celui-ci sur la construction d'une vaste usine de camions en Sibérie, continue de faire l'objet de négociations. Les pourparlers à ce sujet durent depuis neuf mois.

**R** Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No.47 PAR GERMAIN.

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Il se promène en métro ou en autobus. - Aura son voyage.
  - 2—Petites tounes.
  - 3—Ce que devient une femme quand elle rencontre enfin l'homme de sa vie. - Même une mini-mini-jupe peut se mouiller en le traversant.
  - 4—Trois fois. - Il est important pour l'harmonie du visage d'une femme fatale. - 3.1415... etc.
  - 5—Inf. - Beaux gachis (peut s'appliquer à des petits monstres un peu comme ça...).
  - 6—Draps pour connaisseurs. - Du verbe avoir. - Note.
  - 7—Quand on est amoureux, on se demande où est celle des sexes. - Bruit de la petite caisse.
  - 8—Tu l'as voulu... - Participe passé d'un verbe qui signifie "se mettre dans les jambes de quelqu'un". - Poss.
  - 9—Se tapocher allègrement. - On y conserve la bière.
  - 10—Petit bonhomme. - Battu. - Pr. pers.
  - 11—Période. - Gentilles mélodies.
  - 12—Ennuysants quand ils sont battus. - Manies de peuples.

**Solution d'hier**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | N | D | E | T | T | E | R | V | E | R |
| M | O | I | S | I | E | U | N | I | T | E |
| M | Y | S | T | E | R | I | E | S | E | S |
| A | A | D | L | E | A | R | T |   |   |   |
| G | U | I | D | E | E | S | I | G | N | E |
| A | D | O | S | C | N | E | S |   |   |   |
| S | O | I | R | A | R | E | S | L |   |   |
| I | D | S | S | E | N | T | I | B |   |   |
| N | A | T | A | L | P | L | A | N | T | R |
| E | L | A | G | U | E | R | A | H |   |   |
| R | O | S | E | L | U | V | E | C | A | R |
| A | U | S | T | U | P | E | F | A | I | T |

Erreurs: H-3, aa; V-10, in

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

- VERTICALEMENT**
- 1—Certaines femmes de ce genre gagnent dans les \$100.000,00 par année.
  - 2—Verbe par excellence, mais tellement galvaudé... - Nature, ma chère! - Cent mètres carrés.
  - 3—Grosse vedette. - Article.

## La destitution de Nixon Réunion importante de la Commission judiciaire

La Commission judiciaire de la Chambre des représentants va "passer au crible" aujourd'hui, les allégations contre M. Richard Nixon, au nombre de 56, pour se concentrer exclusivement sur les responsabilités éventuelles du président dans l'affaire du Watergate, et les contributions financières illégales à la campagne électorale de 1972.

Nixon avant de fournir sa réponse à la demande de 42 enregistrements de conversations présidentielles, qui étaient initialement requises pour aujourd'hui.

M. Nixon, qui est à Jackson (Mississippi) pour poursuivre auprès d'un public du "Sud profond" qui devrait lui être favorable ses efforts visant à faire remonter sa cote dans l'opinion, n'a pas encore voulu indiquer s'il se plierait à

la demande de la Commission.

Le président de celle-ci, le démocrate Peter Rodino, a dit qu'il désirait éviter toute "confrontation" avec la Maison Blanche, mais cela ne l'a pas empêché de demander un nouveau lot de bandes magnétiques qui, selon des sources proches de la Commission, ne couvriraient pas moins de 46 heures de conversations du chef de l'exécutif.

## Nouvelles armes russes en Syrie

WASHINGTON (AP) — Selon les services de renseignements américains, les Soviétiques ont livré de nouveaux chasseurs "Mig" aux Syriens, tandis que la guerre aérienne prend l'extension sur le Golan.

Dans les milieux du Pentagone, toutefois, on ne croit pas que les Soviétiques aient promis des "Mig-25", un de leurs avions les plus modernes, aux Syriens.

Au cours du conflit d'octobre, la Syrie a perdu 185 avions, que les Soviétiques ont remplacés, pour la plupart. Les pertes aériennes dans les nouveaux incidents sur le Golan sont relativement peu importantes, mais elles pourraient augmenter, si la situation s'aggravait.

Des cargos soviétiques, déclare-t-on, ont récemment débarqué, à Lattaquie, 12 Mig en caisses, et d'autre matériel. C'est, dit-on, les premiers avions soviétiques livrés à la Syrie depuis près de deux mois.

Les cargos sont arrivés à Lattaquie avant que les dirigeants de deux pays n'annoncent, la semaine dernière, un accroissement de l'aide militaire soviétique au gouvernement de Damas.

D'après les experts militaires américains, depuis novembre, les Soviétiques ont envoyé en Syrie au moins 20.000 tonnes de matériel militaire, en plus de quelque 60.000 tonnes livrées pendant et immédiatement après la Guerre d'Octobre.

**STAGE SOCIO-CULTUREL aux ANTILLES**  
Par l'Association Québécoise pour l'avancement des Nations-Unies  
Durée: 5 semaines  
Départ: début juillet  
Coût: \$495

POUR INFORMATION:

|               |                        |                |
|---------------|------------------------|----------------|
| Montréal      | FRANCINE ARBOUR        | 626-5249       |
| Québec        | PIERRETTE RUEL         | 1-819-362-2481 |
| Sherbrooke    | FLORENCE GIARD         | 567-9337       |
| Victoriaville | ROBERT ARSENAULT       | 758-1791       |
| St-Hyacinthe  | PAUL-EMILE ARCHAMBAULT | 773-8145       |
| Hull          | ALAIN TALBOT           | 238-3698       |

# vie et culture

“As-tu peur des voleurs?”

## Un magnifique travail d'équipe

par Gaétan Dostie

“As-tu peur des voleurs?” de Louis-Dominique Lavigne. Mise en scène de Jean-Denis Leduc; musique de Jean-François Garneau; assistante à la mise en scène et régie, Renée Desrochers; décors, Aubert Pallascio et Raymond Roy; costumes, Louise Cuerrier; la kata réglé par Serge Proulx; distribution: Louise Cuerrier, Christiane Raymond, Ninon Lévesque, Aubert Pallascio, Claude Préfontaine et Réjean Roy. Patriote en Haut jusqu'au 28 avril.

Louis-Dominique Lavigne a voulu que son “As-tu peur des voleurs?” soit travaillé comme une partition musicale et, c'est bien la plus grande fascination qu'exerce ce théâtre presque léger, foncièrement décontracté et gouailleur. Cette nouvelle équipe, qui a nom les Productions Théâtre-Québec, nous offre un spectacle très simple, très dépatillé mais fort chaleureux et captivant. Pour une première expérience, c'est plus qu'une promesse, c'est déjà un jeu divertissant, une entreprise sérieuse.

### La fascination d'être volé

D'ordinaire, c'est pour ce qu'on possède, pour des biens matériels, qu'on entretient la peur des voleurs. Vous êtes fascinés, voire même séduits, par les voleurs? Par le fait de les voir risquer leur sécurité, leur vie pour si peu? Il est curieux que Louis-Dominique Lavigne accole cette peur toute matérielle d'être volé et cet attrait physique d'aller au bout de soi à travers le couple, au moment où tout, aussi bien la notion de couple que celle de famille, semble devoir être remis en question, sans que le problème du couple soit anticipé sous cet an-

gle. “As-tu peur des voleurs?” est donc une pièce essentiellement romantique; c'est un conte de fée contemporain et la psychanalyse décoderait cette peur des voleurs tout aussi bien que le rapport du petit chaperon rouge et du méchant loup.

### Le couple en question

Lavigne a décidé d'opter pour l'équation possible, du couple. Alors que tout au long de la pièce se confirme qu'Hector est le voleur de Rachelle, Lavigne, tout en expliquant les motifs de ces larcins, motifs d'ordre sentimental en relation avec les problèmes du couple, ne mettra pas en doute la crédibilité, la nécessité, la valeur du couple en tant que couple. C'est donc la thèse du bonheur dans le couple qui est illustrée mais abstraitement. Ainsi les raisons d'Hector d'exercer ses petits larcins ne s'estompent pas: Rachelle sort le mouchoir du voleur et le tend à son mari, dévoilant par là qu'elle savait tout depuis le début. Cela ne résout en rien la question du couple, la déclaration d'amour balbutiée à la toute fin n'étant justement pas une fin.

La question à laquelle n'a pas répondu Lavigne est

“comment le couple est-il possible?”. Par comparaison, un Michel Tremblay prétend (sauf dans Hosanna) que le couple n'existe pas. Lavigne se situe à partir du couple sans dire comment se vit le couple. Dans Hosanna, Tremblay essaie de voir comment peut exister le couple et cela est tragique. Chez Lavigne, le tragique transparaît après: il naît de la réflexion du spectateur devant l'aliénation de Rachelle par rapport à la société de production-consumption, à la télévision, aux usines de fabrications de rêves, etc.

### Petite musique de nuit

Ces réflexions sont d'ailleurs secondaires par rapport au produit que nous avons sous les yeux. Il n'y a pas qu'un couple devant nous mais trois: trois Rachelle et trois Hector qui vivent exactement les mêmes situations, trois couples qui sont un seul couple et en même temps de multiples couples. Ce sont des citoyens qui vivent dans le bruit et ces multiples sons des villes, Lavigne a voulu nous les offrir comme un concerto. C'est en cela que

ce théâtre nous séduit le plus, pour cette réapparition et récréation du cœur qui n'a plus de grec que l'origine...

C'est pour l'extraordinaire travail d'équipe qu'il faut se dépêcher d'ici dimanche soir d'aller constater sur place cette vigueur d'un théâtre québécois conçu à partir et pour le comédien. Jean-Denis Leduc a fait là un excellent travail de mise en scène et la musique de Jean-François Garneau soutient merveilleusement le rythme de la pièce. Le jeu de Réjean Roy et de Christiane Raymond m'a comblé, surtout pour la richesse intérieure de leur interprétation; Aubert Pallascio et Louise Cuerrier exprimaient dans toute sa couleur un couple un peu plus dévergondé et avec quelle chaleur! À côté du couple niés et du couple chaleureux, la personification du couple Claude Préfontaine Ninon Lévesque est moins précise, moins définissable; une des rares faiblesses de la mise en scène. A voir, aussi, bien sûr, pour Louis-Dominique Lavigne, un jeune auteur dont on entendra sûrement encore parler.



## Cinéma

**BINGO** — Parisien, Papineau: 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:45. Greenfield 1, Laval 1, Versailles (Salon bleu): 19:30, 21:45, Verdun: 20:00.  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST** — Cinéma de Paris, Cinéma Fleur de Lys: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. Jean-Talon: 19:30, 21:30. REJEANNE PADOVANI—



## Le prix de la Banque Royale à Jean Gascon

TORONTO (PC) — M. Jean Gascon, directeur artistique du Festival de Stratford depuis maintenant sept ans, vient de se voir attribuer le Prix de la Banque Royale, doté d'un montant de \$50.000. Le président du comité de sélection, M. P.D. Mc Taggart-Cowan, a fait l'éloge du nouveau récipiendaire en ces termes: “Ce que Jean Gascon a accompli est un cas unique dans les annales du théâtre canadien. Sa contribution exceptionnelle a en effet touché autant le théâtre de langue anglaise

que celui de langue française”.

Quant à la remise officielle du prix en argent et de la médaille d'or qui lui est rattachée, elle aura lieu à Stratford, le 21 mai prochain, deux semaines seulement avant l'ouverture officielle de la nouvelle saison théâtrale à Stratford, dont M. Gascon assume pour la dernière année la direction.

Avant de venir à Stratford, M. Gascon avait été pendant 15 ans directeur du Théâtre du Nouveau Monde, à Montréal.

## Sur toutes les scènes...

Après le chaleureux accueil que Montréal lui a réservé la saison dernière, Bernard Haller nous revient sur la scène du Théâtre Port-Royal du 2 au 11 mai (relâche le 7 mai), avec de nouveaux sketches “délirants” qui viennent s'ajouter à la version 1973 de son spectacle “Et alors?”. Bernard Haller sera aussi le 14 mai, au Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke; du 15 au 18 mai, au Centre National des Arts à Ottawa; et les 21, 22 mai, au Grand Théâtre de Québec.

Gérard Paradis et sous la direction de M. Michel Brault. Les billets à \$2.00 et \$1.50 pour étudiants sont disponibles en communiquant avec Mlle Des Lauriers à 525-2840. Il y aura des billets disponibles à l'entrée.

### Pauline Julien

Pauline Julien sera au Patriote, ouvert tout l'été à Montréal cette année, du 6 au 12 mai prochain. En lever de rideau: Sylvain Lelièvre.

### Aurore

La petite Aurore reprend une fois de plus la vedette sur une scène québécoise. C'est aux étudiants du Module d'Études théâtrales de l'UQUAM qu'elle a cette fois inspiré une création collective: “Oh! Wow! l'enfant martyr.”

Les représentations de cette pièce seront données ce soir ainsi que les 26 et 27 avril, au 3465 de la rue Durocher, à compter de 20 heures 30. L'entrée est libre.

### Musica Viva

L'Ensemble vocal Musica Viva, composé de 40 voix mixtes, présentera son concert annuel le dimanche 5 mai prochain à l'Auditorium du Collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé, à Montréal à 20 heures. On pourra y entendre des oeuvres de la Renaissance, des chansonniers québécois, de la liturgie orthodoxe russe, des pièces fantaisistes, folkloriques et contemporaines.

Ce concerto sera sous la Présidence d'Honneur de M.

### Circuit parallèle

La Cinémathèque québécoise: “Un fils unique”, 20.00. Outremont: Ravi Shankar en recital, 19.30, 22.00.

## Théâtre

Wilfrid Pelletier: Relâche. Théâtre Maisonneuve: Marcel Marceau, mime, 20.30.

Théâtre Port-Royal: “L'Année du championnat”, 20.30.

Le Patriote en haut: “As-tu peur des voleurs?”, 20.30.

Le Patriote: Clémence Desrochers, 20.30. Nouvelle compagnie théâtrale: “Cyrano de Bergerac” Horaire irrégulier.

Théâtre du Nouveau-Monde: “Un jour, ce sera notre tour”, 12.00. “Floralie”, 20.30.

La Casanous: Georges d'Or, 22.30.

Théâtre de Quat-sous: “L'Aide-mémoire”, 20.30.

Théâtre d'aujourd'hui: “Salut, Galarneau”, 20.30.

## Musique

19h30 et 21h30—Recital du musicien indien Ravi Shankar, au Cinéma Outremont, 1248 ouest, avenue Bernard, Outremont.

20h—Recital d'élèves de la Faculté de musique de l'Université McGill, à l'Immeuble Strathcona, 555 ouest, rue Sherbrooke. — Carolyn Christie, flûtiste, et Yuri Meyrowitz. — Entrée libre.

20h—Musique canadienne, pour voix et instruments, sous la direction de Louise Laplante, à l'École Normale de musique, 4873, avenue Westmount.

20h30—Recital de Jean-Louis Châtel, trompettiste, et Monique Gendron, organiste, au cégep de Saint-Laurent, 611, boulevard de Sainte-Croix. — Entrée libre.

20h30—Recital de Diane Hamel, soprano, à la faculté de musique de l'Université de Montréal, 2375, chemin de la côte Sainte-Catherine. — Entrée libre.

Tout est perdu sauf l'honneur pour ce drôle de métallicien cocu! 14 ANS

**mimi metallo** 3e semaine

blessé dans son honneur

CINÉMA v. italienne et français

5550 Sherbrooke O. tel. 489 5559

FESTIVAL salon rouge 525-8600

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS POUR TOUS

**SERGIO LEONE** présente

**MON NOM EST PERSONNE**

HENRY FONDA et TERENCE HILL

écrit par TONINO VALERII

musique de PULVIO MORSELLA

monté de ENNIO MORRICONE

CHAMPLAIN STE CATHERINE PAPINEAU 574 1685

CREMAZIE ST DENIS CREMAZIE 388 4210

ST. JEAN CAPITOL ST. JÉRÔME REX ST. HYACINTHE LE PARIS

LES FILMS MUTUELS présentent

UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN CLAUDE LORD

**BINGO**

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

PARISIEN 983 7293

PAPINEAU 525-8600 LAVAL 488-3000

VERSAILLES 298-6600 GREENFIELD PARK 828-3222

**Le PREMIER Festival du Film Super "8"**

à l'Université du Québec à Montréal Pavillon Lafontaine (1301 est Sherbrooke)

7 réalisateurs étudiants en nomination pour le meilleur film

PROGRAMME Cocktail Projection Goûter léger Et danse

Ouvert aux intéressés

8 hrs, vendredi le 26 avril 1974

Information: Pierre R. Chapleau

**467-7546 ou 876-3087**

ÉDITIONS LA PRESSE

**rene levesque**

portrait d'un québécois par jean provencher

EN VENTE PARTOUT

Faits saillants d'un grand Québécois

“C'EST LE GRAND JOUR...” 3e semaine 14 ANS

L'univers de Michel Tremblay!

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST**

avec Denise Filiatrault, André Montmorency, Michelle Rossignol, Amélie Gagné, Frédérique Collin, Denis Drouin

Un film de ANDRÉ BRASSARD

FLEUR DE LYS 288 3100 CINÉMA DE PARIS 841 2976

LES BOÎTES DE LA RELÈVE-QUÉBEC

**la GRANDE PASSE** 411 est, Ontario coin St-Denis 844-6284 présente Jeu, vend. sam. les 25, 26 et 27 à 22 h 30 “PLUME” Dimanche JAZZ avec JACQUES MASSON et son quintet à 22 h — Entrée: \$1.00 Hrs d'ouverture: 4 h p.m. jusqu'au “dernier parti”

**le 3 poings vingue** 225, Bloomfield (coin Fairmount) 277-2321 Jeudi le 25 à 20 h JAZZ NELSON SYMONDS et CHARLIE BIDDLE Entrée: \$1.00 Vendredi le 26 à 22 h “OCTOBRE” Entrée: \$1.50 Samedi le 27 à 21 h “FOLKLORE BRETON” Entrée: \$1.00 Dimanche, le 28 à 20h30 cinéma “LA PREMIÈRE ANNÉE” Relâche le mardi

ON NE PEUT VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU “BINGO” René Homier Roy. “Bon Dimanche”

LES FILMS MUTUELS présentent

UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN CLAUDE LORD

**BINGO**

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

PARISIEN 983 7293

PAPINEAU 525-8600 LAVAL 488-3000

VERSAILLES 298-6600 GREENFIELD PARK 828-3222

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE OUTREMONT au cinéma 1248 Bernard 277-4145

**RANI SHANKAR** 25 Avril à 7h.30 et 10h. \$2.49

**GILES VALIQUETTE** 4 Mai à 8h. et 11h. \$1.99

**MANEIGE + JAZZ LIBRE DU QUÉBEC** 18 Mai 8h. 11h. \$1.99

Billets en vente aux cinémas Outremont, 2001 et à l'Alternatif

**ville emard blues band**

Une production S.G.A.L.

**Au Forum de Montréal (concert bowl)**

le 26 avril à 8 heures billets: \$4.50

en vente: Place Ville-Marie - Montréal Trust, Sauvé & Frères (3 magasins) et au Forum.

**Aussi: A l'Arena de Chambly le 21 avril à 8h00.** billets: \$3.50

en vente: Librairie Lalco - Centre d'Achat, Restaurant Claude Potvin.

# le consommateur

L'alimentation dans les écoles

## La guerre des patates frites à St-Jean

par Jules Nadeau

(collaboration spéciale)

"Quand je mange à l'école, j'ai mal au ventre. Si je mange pas, j'me sens faible." Dans les cuisines des écoles secondaires et du CEGEP de Saint-Jean, la guerre est déclarée. Les étudiants se préparent à passer à l'attaque. La raison en est bien simple, les étudiants en ont assez de manger des frites.

Menu monotone

Un des avantages offerts à la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean, c'est le repas complet à prix fixe, excellente façon de motiver les étudiants à délaisser les machines distributrices. Toutefois selon un sondage réalisé auprès de 377 usagers de la cafétéria, le choix est assez restreint. Les mêmes plats reviennent jour après jour. Pâtes alimentaires, frites, frites, pâtes alimentaires, macédoine de fruits et desserts en conserve, ce qui n'est pas pour abaisser les prix.

Pour vérifier les plaintes des étudiants, nous nous sommes rendus sur place et avons rencontré l'infirmière de l'école. Celle-ci ne s'est pas gênée pour dénoncer la mauvaise influence qu'exerce l'école sur les habitudes ali-

mentaires des étudiants. Selon elle, c'est à l'école que l'on apprend à mal manger, c'est toute l'éducation familiale qui reste à faire dans ce domaine.

L'infirmière croit que la première préoccupation de l'école pour ce qui a trait à l'alimentation ne devrait pas être le prix qu'elle doit payer à la fin de l'année pour les dépenses de la cafétéria mais devrait être plutôt la santé des usagers.

Commerce et santé

Au CEGEP de Saint-Jean, les étudiants ne sont pas très enthousiastes envers les services qui leur sont offerts. Même si la cafétéria a bénéficié des installations de l'ancien séminaire de Saint-Jean, il semble que la qualité soit inférieure à ce qu'elle était. Les 1.500 étudiants n'ont d'autre choix que celui de prendre les repas de "Laniel Cantines" compagnie spécialisée dans les repas servis dans les usines.

Ici les Cégepiens ont été impressionnés par le précédent de Rouyn où les étudiants ont commencé à prendre leur problème alimentaire en main. Des étudiants en administration étudient la question. "Il est incroyable qu'une entreprise vienne faire de l'argent avec nous plutôt que

de nous nourrir décevant.

Buffet froid!

À l'école secondaire Beau-lieu, la qualité des repas est encore plus lamentable. Comment se fait-il que la même entreprise ("Laniel Cantines") n'offre pas les mêmes services d'une place à l'autre?

On entend les mêmes reproches au sujet des macaroni et des spaghetti. Le "hot chicken" à 80 cents ne nous a pas fait très bonne impression, ni les beignes, ni les sandwichs.

En dehors des heures de pointe — seul moment où l'on peut trouver une place — une assiette et un bol de soupe sont constamment sur le comptoir, donc buffet froid.

Que font les parents? Ici, des parents sont venus passer l'examen et ils ont confirmé

les résultats obtenus par le sondage (le même questionnaire qu'à A. Racicot). Les autorités de l'école connaissent bien le problème et ils appuient ouvertement les revendications de leurs étudiants. Ils sont même allés jusqu'à alerter la presse.

Que faire?

Notre enquête s'est appuyée sur vingt étudiants, deux sondages de 597 réponses, une infirmière, des témoignages de parents et de professeurs ainsi que sur les repas que j'y ai pris.

Il y a une dizaine d'années, L'AGEUM avait boycotté la cafétéria de l'Université de Montréal, les étudiants s'étant surtout opposés à une augmentation de 10 cents le repas. A la même époque, l'association étudiante avait acheté les distributrices qui rapportaient des profits fort intéressants.

Les entreprises "Laniel Cantines" peuvent naturellement invoquer l'argument de la hausse du coût de la vie effrénée. Ceci n'est pas dénué de fondement. De plus, cette entreprise n'est peut-être pas plus à blâmer que notre civilisation d'Incola et de crème fouettée. Les Québécois mangent mal et c'est connu!

Mais, comme disait l'infirmière en colère, il y a une limite à vouloir couper sur la qualité des aliments.

A ce moment-là, mieux vaudrait supprimer ce service de cafétéria et en revenir au système de la boîte à lunch.

Les étudiants ont commencé à se consulter d'une école à l'autre. Avec l'aide des parents et des professeurs, ils se préparent tout simplement à boycotter ceux qui les nourrissent mal.



Au congrès de l'Association canadienne des consommateurs

### "Certains magistrats ne connaissent pas la loi de protection du consommateur"

—Niquette Delage

### L'industrie du dindon est en danger

La Fédération des producteurs de volailles du Québec réclame d'urgence une action immédiate du ministre fédéral de l'Agriculture pour éviter la faillite de l'industrie du dindon.

Dans un télégramme qu'il vient de faire parvenir au ministre Eugene Whelan, l'organisme agricole s'inquiète des importations massives de dindons américains qui viennent perturber le marché québécois et requiert par ailleurs les mêmes mesures d'aide que les gouvernements fédéral et provin-

ciaux accordent aux producteurs de bœuf et de porc. Ces viandes subventionnées, souligne-t-on, concurrencent directement la viande de dindon.

La Fédération rappelle qu'il existe une agence nationale pour la commercialisation des dindons au Canada et que les producteurs ont convenu de fixer des objectifs de production pour répondre à la demande. Elle note d'autre part qu'il lui a fallu diminuer sa production de 10 millions de livres par rapport à 1973.

"Certains magistrats ne connaissent pas suffisamment la loi de protection du consommateur... et les compagnies reconnues coupables se voient imposer des amendes insignifiantes."

Mme Niquette Delage, directrice de l'Office de protection du consommateur (OPC), parlait hier devant les délégués de l'Association canadienne des consommateurs (ACC) section Québec, réunis en congrès à Laval.

Bilan de l'Office

Mme Delage a présenté à son auditoire un bilan de l'Office de Protection du Consommateur. Bilan qui ne semble malheureusement pas "balancer" très bien. A côté de l'expansion des bureaux régionaux, à Rimouski, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, et un autre à venir à Rouyn-Noranda, ce qui est un élément positif du bilan, la directrice de l'Office décrit les pro-

blèmes administratifs de recrutement du personnel comme pour excuser par avance les critiques qui vont venir, notamment sur les difficultés à obtenir quelqu'un au bout du fil quand on compose le numéro de l'Office.

Elle nous a également rappelé que plus de 80% des plaintes qui réussissent à être entendues ne relèvent pas de la loi actuelle de protection du consommateur. Sur ce sujet, une participante a demandé pourquoi les représentants régionaux ne sont pas formés à répondre à toutes les questions, même si la loi ne les couvre pas. Les gens de l'Office réfèrent alors les plaignants aux bénévoles de l'ACC qui sont ainsi surchargés à cause de l'incompétence de fonctionnaires. La-dessus Mme Delage a répondu que lorsque les plaintes ne les concernent pas, ils réfèrent les consommateurs aux "autorités compétentes".

Coups de budget justifiés

C'est le rôle du directeur de l'Office de préparer des documents qui définissent les besoins de l'Office pour bien remplir son mandat. Malheureusement le budget demandé par la directrice a été coupé, ce qui explique en partie que les consommateurs soient frustrés de son fonctionnement. Mais la directrice de l'Office étant une femme sage, elle affirme que les coupures ont été faites "pour des raisons très valables".

Les poursuites

Au chapitre des poursuites contre les compagnies qui ont enfreint la loi de protection du consommateur, Mme Delage n'avait rien de glorieux à annoncer. Elle a avoué sa déception et prévoit la frustration des consommateurs, principalement de ceux qui ont été appelés à témoigner. Les résultats commenceront à paraître

dans le bulletin d'avril. Plusieurs causes ont été rejetées, de telle sorte que l'Office est obligé de retourner en appel. Cependant les conseillers juridiques étudient actuellement un projet d'amendements à la loi. "Nous demandons de pouvoir intervenir d'une manière efficace."

Les amendements

En réponse à une question, Mme Delage a expliqué qu'il n'était pas d'usage de rendre publiques les documents préparatoires à une loi. Mais elle a mentionné sur quels sujets ils porteraient: les achats au comptant, les agents d'information qui recueillent des renseignements sur la vie privée des gens, la publicité des institutions de crédit, la façon d'émettre les cartes de crédit. Certains règlements actuels pourraient aussi être intégrés à la loi. Le détail de ces amendements seront connus lors de la présentation du projet en première lecture à l'assem-

blée nationale, dans un avenir indéterminé.

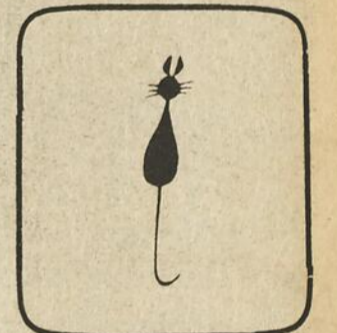
Décision suspendue depuis un an

Une déléguée de St-Jean a demandé à Mme Delage d'expliquer pourquoi elle a dû attendre onze mois un remboursement de Economy Ware Kitchen (Centre d'économie de la Future ménagère), après avoir rompu un contrat selon les dispositions prévues par la loi. Cette même loi impose un délai d'un mois aux compagnies qui font des ventes en colportage pour faire les remboursements dans ces cas. La réponse: cette compagnie a fait l'objet de plusieurs plaintes qui ont amené la directrice à lui retirer son permis. Mais comme les compagnies ont un droit d'appel sur les décisions de la directrice, la compagnie en a appelé, un juge a suspendu depuis déjà un an cette décision, sans s'être prononcé. Conclusions, cette compagnie continue toujours d'opérer

malgré la décision de l'Office de protection du consommateur de lui retirer son permis.

En autant que nous avons pu en juger par les questions et les réactions des participants, on semble généralement peu satisfait du bilan de l'Office de protection du consommateur.

Hier après-midi les délégués se sont penchés sur le thème principal du congrès, soit l'éducation du jeune consommateur. Aujourd'hui les délégués étudient une dizaine de résolutions sur lesquelles ils ont à se prononcer.



## WonderBra



**1301**  
Avec le coupon \$5.00  
Rég. \$10.00  
Spécial: \$7.00



**100**  
Avec ce coupon \$6.00  
Rég.: \$12.00  
Spécial: \$8.00



**1190**  
Avec le coupon \$4.00  
Marine seulement Rég.: \$8.50  
Spécial \$6.00

Plus que jamais au cours de son

### 35e ANNIVERSAIRE

LINGERIE **Brière** est généreuse pour sa clientèle

PRESENTEZ CE COUPON — IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE

## \$2

D'une valeur de \$2.00 est échangeable à la lingerie Brière. Utilisable même pour nos spéciaux.

Avec l'achat de \$5.00 et plus de marchandise nous vous accordons \$2.00 sur présentation de ce coupon-boni à l'un de nos magasins.

Un seul coupon est valable par achat. VALIDE JUSQU'AU 31 MAI

CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL  
2314, chemin Lucerne  
735-1801

CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES  
7275 est. rue Sherbrooke  
352-7780

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND  
2327, Rockland  
739-6111

Commandes postales acceptées moyennant un surplus de **25¢**

WONDER BRA — DAISY FRESH — GRENIER — LINDA — LINGELOR

**Biarritz Automobiles Ltée**  
10825 Racette - 323-1900  
Montréal-Nord, P.Q.  
Ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m. du lun. au ven.  
Livraison - 48 heures



JE NE BOIS PAS! de l'essence comme de l'eau

**ÉCOLE DE CONDUITE**



669-4440

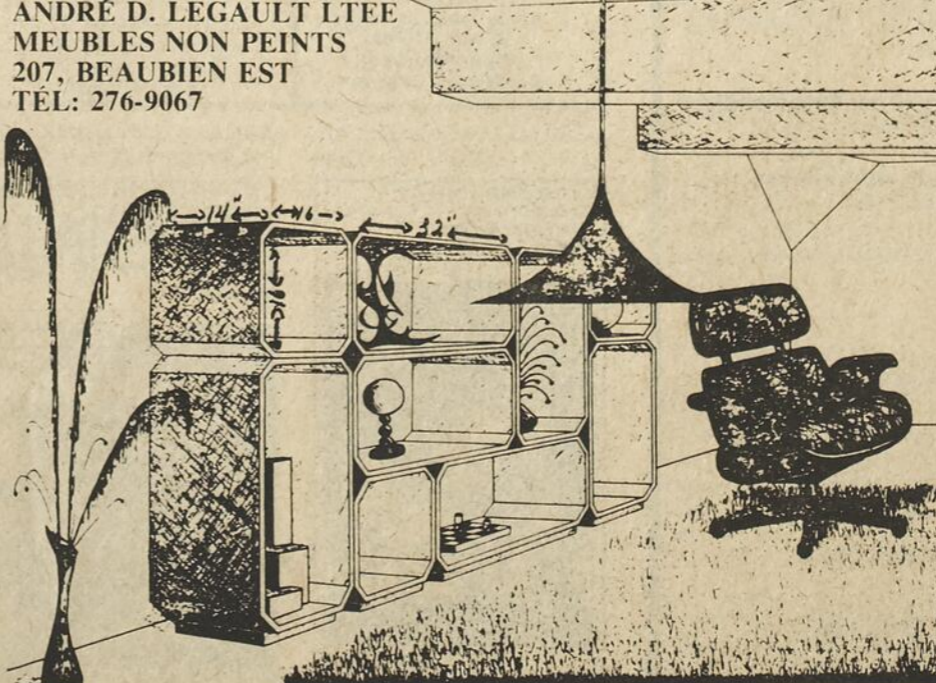
**ASSURANCE MOTO**

L.M. DESILETS INC.  
467-9311 ou 861-5395

Québec 872-7186

C.P. 266, Station Delorimier, Montréal

**ANDRÉ D. LEGAULT LTÉE**  
MEUBLES NON PEINTS  
207, BEAUBIEN EST  
TEL: 276-9067



PRIX: CUBE — 16x16x14 — \$14.95  
CUBE — 16x32x14 — \$16.95

**SUZUKI**

**NEUF**

A PARTIR DE

## \$449.00

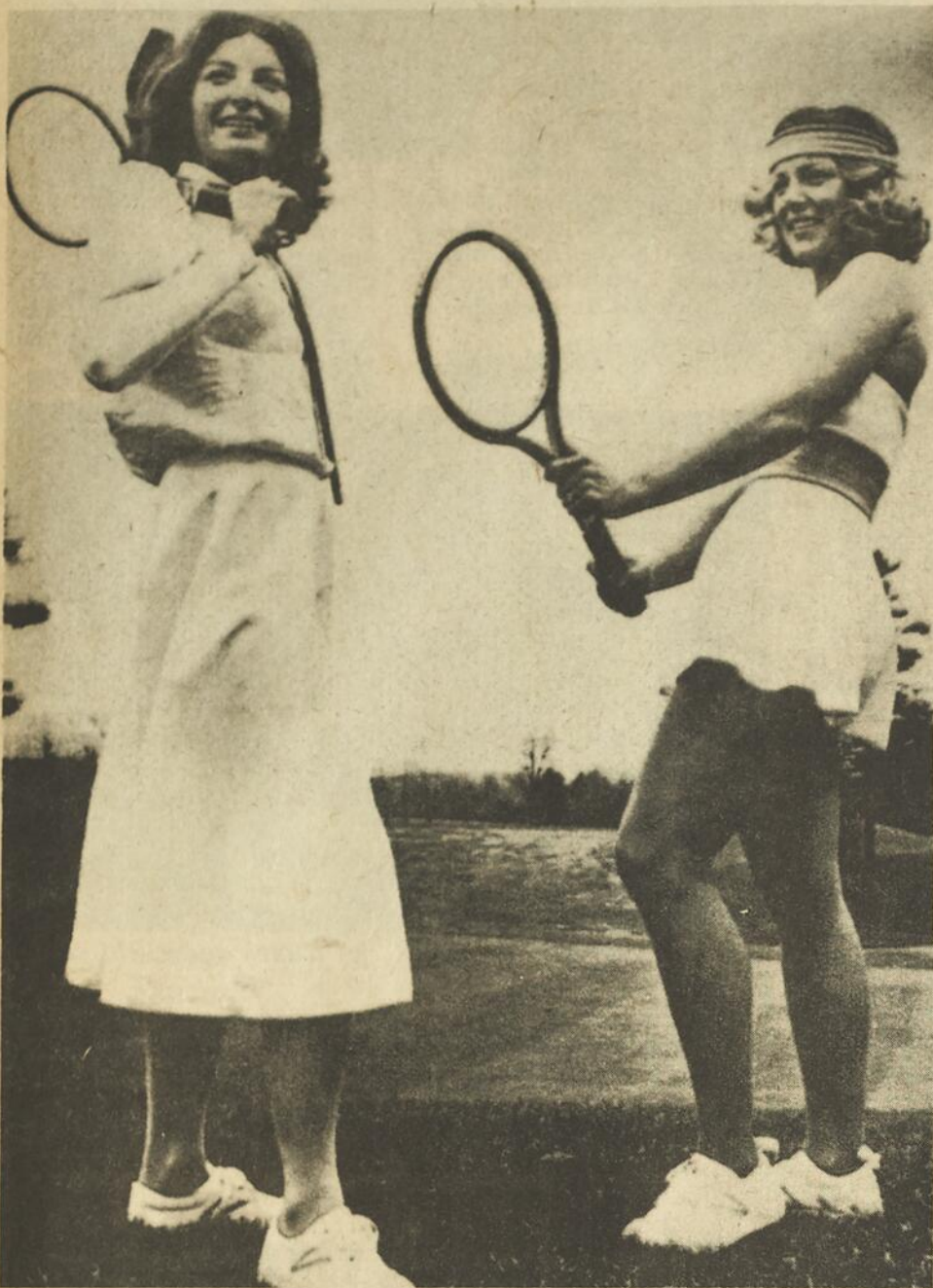
Aussi: grand choix de motos usagées

**MOTO LAVAL**  
488, boul. des Laurentides  
Pont-Viau, Laval  
667-2551

## le sport

Pour régler son conflit avec l'Association canadienne

# La Fédération cycliste va en cour



(CSQ) — Constatant qu'il n'y avait plus aucune autre possibilité de régler le différend opposant la Fédération cycliste du Québec Inc. et l'Association cycliste canadienne, les dirigeants du cyclisme québécois, dûment élus et mandatés par les membres de la F.C.Q. ont décidé d'engager sur le champ des procédures judiciaires contre l'Association cycliste canadienne, dans l'espoir de hâter le rétablissement rapide de la liberté d'action des coureurs cyclistes au Québec et ailleurs.

Cette disposition a été prise hier, à la suite d'une ultime tentative de solutionner le conflit opposant la F.C.Q. à l'A.C.C.

Me Claude Blanchard, président de la F.C.Q. et Guy Morin, président de l'A.C.C. se sont en rencontrés à Montréal en présence de représentants des gouvernements fédéral et provincial sans que leur entretien aboutisse à un arrangement acceptable.

Lors de cette rencontre, l'A.C.C. a rigidement maintenu ses positions et insisté pour imposer au Québec un

organisme provincial de son choix. L'A.C.C. a réitéré qu'à tout événement, elle pourra accorder une reconnaissance officielle à un organisme concurrent de la F.C.Q., même si cet organisme est l'émanation d'une petite clique et n'a présentement aucun membre.

Il est évident que cet organisme espère profiter d'une publicité bien orchestrée pour attirer dans son giron des membres et des cyclistes "bona fide" de la F.C.Q. qui est le seul organisme vraiment représentatif des inté-

rêts supérieurs du cyclisme au Québec.

Lors de cette rencontre l'A.C.C. a soumis trois propositions qui sont les suivantes:

1—La F.C.Q. doit accepter et reconnaître l'autorité de l'A.C.C.

2—La F.C.Q. doit accepter et reconnaître les règlements de l'A.C.C.

Me Blanchard a souligné que la F.C.Q. était disposée à se soumettre aux deux premières propositions.

3—L'A.C.C. veut parachuter certains de ses représentants dans l'exécutif de la F.C.Q. pour s'en assurer le contrôle.

La F.C.Q. affirme que le principe de la représentativité doit être maintenu et ne saurait être violé par l'A.C.C. ou quelque autre organisme que ce soit.

Me Blanchard ajoute qu'en conséquence des conseillers juridiques de la F.C.Q. ont été chargés d'instruire les procédures appropriées sans délai.

## Sauf une ambiguïté, Gaudaur est content de la loi anti-Northmen

TORONTO (PC) — La nouvelle loi destinée à empêcher le football américain de s'implanter au Canada ne définit pas assez nettement le terme "importer" de l'avis du commissaire de la Ligue canadienne de football, M. Jake Gaudaur.

Pour le reste, M. Gaudaur est plutôt heureux de l'adhésion de principe donnée à la loi mardi par la Chambre des communes. La loi vise particulièrement les Northmen de la nouvelle ligue mondiale de football qui projetaient de s'établir à Toronto. Les Northmen, propriété de l'homme d'affaires Torontois John Bassett fils, se sont mis dans l'intervalle à la recherche d'un nouveau domicile aux États-Unis.

"Il va de soi que nous (de la Ligue canadienne de football) sommes heureux du vote favorable de la Chambre

des communes, a dit M. Gaudaur. Mais nous ne vendrons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. La deuxième lecture n'est pas la dernière étape du projet de loi et nous attendons qu'il soit approuvé pour de bon avant de fêter."

Avant que le projet ne soit proposé à la Chambre en troisième lecture, il sera soumis à une Commission parlementaire qui peut suggérer des modifications.

Le projet de loi, dans son état actuel, n'établit aucune distinction entre joueurs "importés" et joueurs "naturalisés Canadiens" comme le fait la LCF.

Dans la Ligue canadienne de football, les joueurs naturalisés ne sont pas considérés comme des joueurs importés.

"Nous aurions préféré, a dit M. Gaudaur, retenir la possibilité de déterminer le

contingent de joueurs étrangers (importés) en fonction de nos besoins. Mais dans les circonstances, il est évident que nous appuyons le projet du gouvernement."

La loi stipule que 55 pour 100 des joueurs de chaque équipe de la Ligue canadienne de football doivent être sujets canadiens.

Les dirigeants de la ligue, qui se réuniront en fin de mai à Edmonton, décideront vraisemblablement d'élever la limite actuelle de 32 joueurs canadiens par équipe.

Bill Hodgson, propriétaire des Argonauts de Toronto, pense que les Argos auraient pu survivre à la concurrence des Northmen mais pas les autres équipes de la Ligue canadienne de football.

Hodgson n'a pas aimé la manière dont les journalistes

ont traité de l'affaire dans leurs canards, qualifiant la Ligue canadienne de football de ligue de campagne."

"On nous traite de ruraux simplement parce que nous refusons de porter l'estampe

des États-Unis sur la manche."

Il a protesté en particulier contre les réclames publiées dans les journaux proposant "un club majeur pour une ville majeure".

## Au championnat de soccer en salle: 196 clubs, 2352 joueurs

Deux mille trois cent cinquante-deux joueurs répartis en 196 équipes (soit 504 joueurs et 42 équipes de plus que l'an passé) participeront chaque fin de semaine du 27 avril au 12 mai au championnat provincial de soccer-football en salle.

La première phase du championnat, la phase de classement, aura lieu simultanément du 27 avril au 5 mai au stadium municipal de Sherbrooke ainsi que dans

dix autres arénas de Montréal et de la région métropolitaine: Ahunistic, Confédération, Hochelaga, Verdun, Pointe-Claire, Greenfield Park, Vimont, Fabreville, Saint-Bruno et Dorval. La deuxième phase, la phase finale se déroulera les 11 et 12 mai à l'aréna de Saint-Bruno selon un principe de descentralisation qui veut que les finales soient jouées au moins une année sur deux hors de Montréal.

## Les temps ont changé

Revue de mode sportive à Londres au début de la semaine. On a pu voir comment, au fil des ans, le tennis a réussi à pratiquer des économies de tissu. A gauche, le modèle en vogue en 1900 et à droite, le modèle 1974 qui ne s'approche pas encore de la tenue qu'exhiberont sans doute quelques nuytes sur les courts durant l'été, mais...

(TELEPHOTO: — PC)

# VOUS, DEMENAGEZ-VOUS?

VOUS ENTREZ  
CHEZ VOUS  
AU MOIS DE  
MAI?

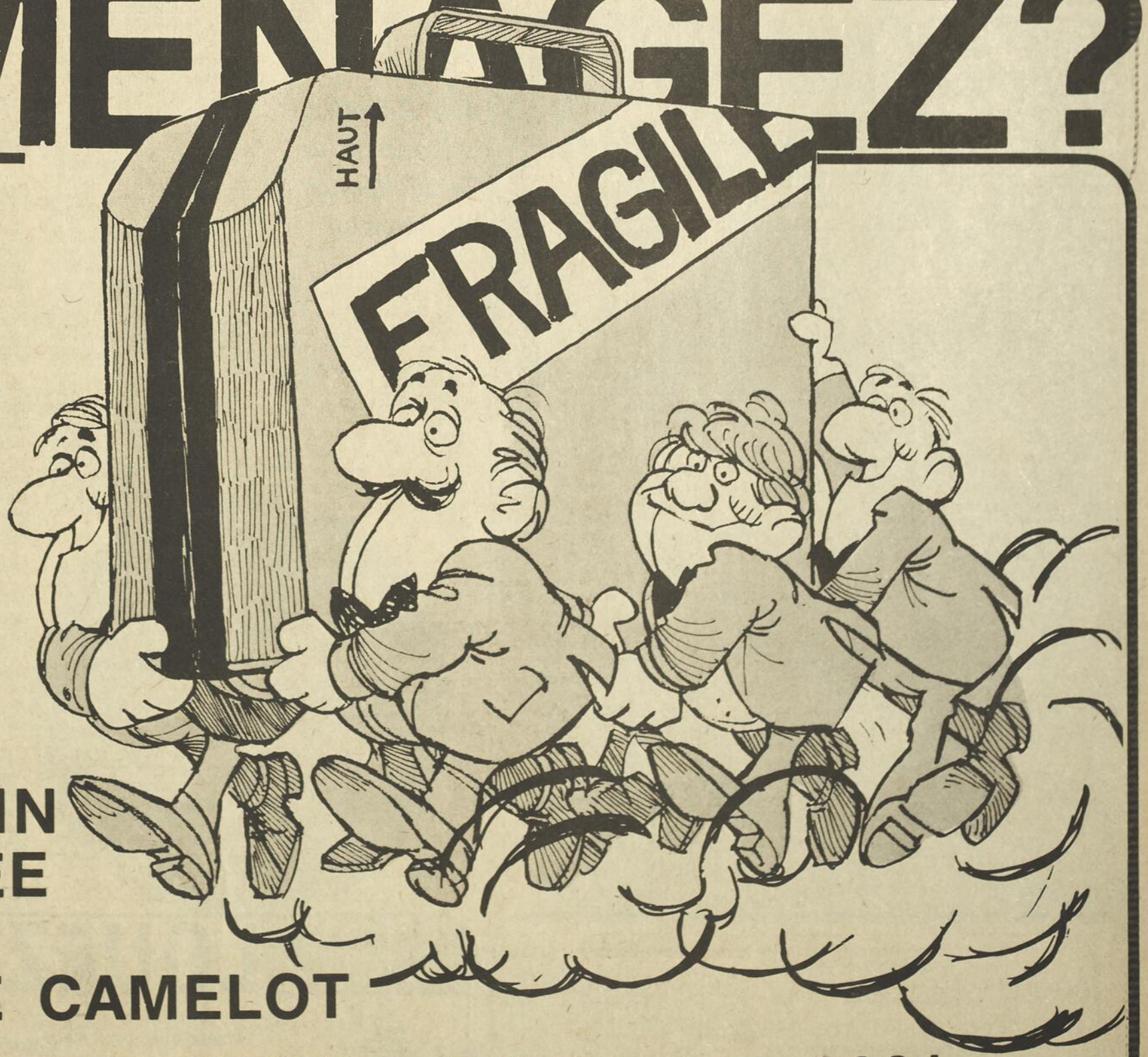
RECEVEZ

**LE JOUR**

DÈS LE LENDEMAIN  
DE VOTRE ARRIVÉE

PRÉVENEZ VOTRE CAMELOT

OU AVISEZ NOUS PAR SIMPLE APPEL 331-8961





# le sport



Le but de Jim Pappin

## Guidolin désespère: "Si \$25 000 ne suffisent pas à les stimuler..."

CHICAGO (PA) — Bep Guidolin ne peut mettre le doigt sur les raisons qui empêchent sa ligne la plus productive de compter des buts: "Si \$25.000 n'arrivent pas à les stimuler, je ne vois pas très bien comment je pourrais les persuader de se mettre au travail et de commencer à compter des buts", dit l'instructeur des Bruins.

Phil Esposito, qui a compté 68 francs buts durant la saison régulière, a été tenu en respect par son frère, le gardien Tony Esposito des Black Hawks, si bien que les Black Hawks mènent la série semi-finale 4 de 7 par deux victoires contre une défaite.

Guidolin, tout en étant déçu du peu de production de la ligne Esposito-Hodge-Cashman, ne se compte pas encore pour battu.

"Pour moi, le problème se pose ainsi: nous devons gagner trois parties avant que les Hawks en gagnent deux", a-t-il affirmé mercredi lors d'une séance d'entraînement d'une heure au stade de Chicago. Cette série se poursuit ce soir à huit heures et trente et sera télédiffusée sur le réseau national de Radio-Canada.

### Hodge sur le banc

Ken Hodge, qui a compté 50 buts en saison régulière et dont le jeu agressif dans les coins de la patinoire est nécessaire à la production de son trio, tout autant que les montées de Wayne Cashman, est inactif depuis la partie de dimanche à Boston.

Guidolin avait alors annoncé qu'il garderait Hodge sur le banc, mais mardi, Hodge a quand même évolué aux côtés d'Esposito et de Cashman. Il a compté le troisième but des Bruins au début de la période finale, qui donnait au siens une avance de 3-1. Mais, les Hawks sont revenus de l'arrière et ont égalisé le compte dans la dernière minute de jeu, remportant la partie 4-3 en supplémentaire.

À un journaliste qui lui demandait si l'intention de l'instructeur était de faire sortir Hodge et son immobilisme en le menaçant, Guidolin s'est dit offensé: "Je peux changer d'idée, n'est-ce pas? Ken a joué mieux mardi, mais il peut faire encore mieux."

"S'il ne travaille pas, cette

ligne fonctionne mal. Comment toutefois puis-je justifier la mise à l'écart d'un compteur de 50 buts? Cette ligne nous a fait remporter la première place de la division."

### Phil vs Tony

Alors que Hodge a été la cible des critiques de son instructeur, Esposito a, pour sa part, été paralysé par son frère. Deux de ses trois buts en éliminatoires, cette année, ont été réussis contre Chicago, mais il a eu de nombreuses autres chances de compter.

"Tony a bloqué mes lancers trois fois de suite, alors que j'avais de bonnes chances de compter," de dire Phil en rappelant la partie de mardi soir. "J'obtiens peut-être trois buts consécutifs la prochaine fois."

L'instructeur Billy Reay des Hawks ne croit pas que la série se termine rapidement, malgré une victoire dans la partie d'ouverture à Boston et celle de mardi soir, alors

que Stan Mikita a compté deux buts pour forcer une période supplémentaire.

"Les Bruins sont une trop bonne équipe pour être découragés après une partie comme celle-là," de dire Reay. "Ils sont trop bien balancés et ont trop de profondeur. Cette série se terminera en sept parties."

Jim Pappin, qui a compté le but gagnant mardi soir, à

3:48 de la période supplémentaire, ne peut encore croire à sa chance:

"Durant 60 minutes, la rondelle n'était jamais au même endroit que moi. En supplémentaire, j'ai obtenu deux chances uniques. C'est sensationnel de réaliser le but victorieux en surtemps, alors qu'on ne sait comment expliquer sa mollesse durant la partie."

### Ligue majeure

#### L'instructeur des Éperviers, Paul Dufour, démissionne

SOREL (PC) — Paul Dufour a démissionné de son poste d'instructeur des Éperviers de Sorrel de la Ligue junior majeure de Hockey du Québec, annonce-t-on mercredi. Dufour a révélé qu'il quittait l'équipe en raison d'un conflit avec le gérant général Rodrigue Lemoyne, suite à une défaite de 7-6,

lundi dernier, aux mains des Remparts de Québec, qui sont en avance deux victoires à zéro dans les finales 4 de 7 de la ligue. Lemoyne, qui a dirigé l'équipe hier soir, a affirmé qu'il n'avait pas demandé la démission de Dufour et que ce dernier agissait de façon enfantine.

## Même Shero s'étonne: "Les Rangers sont pourtant la meilleure équipe!"

PHILADELPHIE (PC) — En analysant la liste des joueurs des Rangers de New York et des Flyers de Philadelphie, il est difficile de croire que les Rangers traquent par deux défaites contre aucune victoire contre cette équipe de l'expansion, dans la série semi-finale 4 de 7 de la coupe Stanley, qui se poursuivra ce soir à New York.

Cette comparaison est d'autant plus difficile à comprendre que Fred Shero

lui-même, instructeur des Flyers, affirme que les Rangers constituent la meilleure équipe de hockey majeure, aujourd'hui.

Mais Shero, qui a conduit son équipe de l'expansion 1967 au championnat de la division ouest de la LNH cette saison, ne croit pas qu'il soit nécessaire de posséder des étoiles et des joueurs à très hauts salaires pour remporter une victoire.

Les joueurs des Flyers ont

enlevé deux victoires par 4-0 et 5-2 aux Rangers, pour afficher ainsi six victoires consécutives depuis le début des éliminatoires dans la LNH. Les Flyers avaient en effet disposé des Flames d'Atlanta en quatre parties consécutives.

### Un retour

Les Rangers sont convaincus que leur retour au Madison Square Garden modifiera totalement la cadence du jeu. Les Flyers n'ont pas vaincu les Rangers à New York depuis le 15 décembre 1968. Shero croit toutefois que la détermination et le travail de ses joueurs changeront l'histoire ce soir.

L'instructeur de Philadelphie croit que certains athlètes bourrés de talent, payés richement, ne donnent quand même des performances remarquables que six ou sept fois par année.

"Je préfère un joueur qui se donne entièrement à chaque partie. Les athlètes les mieux payés peuvent difficilement se permettre un tel rendement."

Shero ne cite toutefois pas tous les joueurs bien payés

comme n'étant pas productifs et donne en exemple Bobby Clarke. "Bobby a obtenu de nous tout l'argent qu'il désirait, et il continue à croire au travail continu."

La saison dernière, Clarke a été choisi le joueur le plus utile de la LNH. Il y a deux ans, il signait un contrat de cinq ans avec les Flyers, au salaire annuel de quelque \$100.000.

### Meilleur hockey

Shero fait l'éloge de ses joueurs en affirmant qu'il ne se "souvent pas, depuis le début de sa carrière, avoir vu une équipe jouer du hockey presque parfait durant six parties consécutives. La discipline, je crois, est à l'origine de ces succès et, il faut l'avouer, la détermination."

"Quand vous obtenez un effort maximal de chacun de vos 19 hommes, vous pouvez vaincre un grand nombre d'équipes."

Shero s'est attardé sur les performances de son vétéran ailier gauche Ross Lonsberry, dont le but sans aide, réussi alors que les Flyers étaient en désavantage numérique, s'est révélé le filet gagnant mardi. Shero croit que Lonsberry fut le joueur le plus utile à son équipe cette année, avec ses 31 buts en saison régulière, soit sa meilleure fiche dans la LNH. Il avait été échangé par les

Kings de Los Angeles en 1972-73, et il a su apparenter facilement son style à celui des Flyers.

Lonsberry, qui est âgé de 27 ans, a aussi réussi un deuxième but dans un filet désert, mardi, en plus d'obtenir deux mentions d'aide.

### Scandale

Alors que l'instructeur Emile Francis des Rangers se scandalisait des nombreuses pénalités données à ses joueurs par l'arbitre Dave Newell, mardi dernier, Lonsberry affirme avoir peu de sympathie pour New York.

"Je crois qu'ils méritaient chaque pénalité accordée. Leur défensive est semblable à la nôtre. Ils font, vous empoignent et vous font tourner ou, encore, vous font sauter les pieds de la glace."

"Que devons-nous faire dans de tels cas?" Emile Francis pense peut-être qu'on ne doit pas donner de pénalités durant les éliminatoires?"

Quant à Gary Dornhoefer, il s'est amusé des récriminations de Francis. "Ils nous a fait enrager toute la saison durant. C'est maintenant à son tour de se plaindre", d'affirmer l'ailier droit en riant.



Emile Francis n'a pas fini de jaspiner

## bref sport

### Peelman gagne la 1ère étape du tour d'Espagne

ALMERIA, Espagne (Reuter) — Le Belge Eddy Peelman a remporté, mercredi, la première étape du tour d'Espagne cycliste. Il a couvert la distance de 98 km en deux heures 39 minutes 21 secondes. L'Espagnol Domingo Perurena est arrivé second.

### La LNF n'a pas encore décidé de son expansion

NEW YORK (PC) — Les propriétaires de la Ligue nationale de football ont ajourné leur réunion mardi, sans avoir pris de décision sur une expansion possible de ce circuit de 26 équipes. Le commissaire Pete Rozelle a précisé que les propriétaires avaient étudié les mémoires préparés à cet effet et avaient décidé de remettre la question à une date indéterminée. Un vote sera probablement pris aujourd'hui à ce sujet, mais le commissaire Rozelle a refusé de se prononcer. Il est d'avis que toute expansion future n'a rien à voir avec la création de la Ligue mondiale de football.

### 4 nageuses de Pointe-Claire en compétition aux Pays-Bas

WINNIPEG (PC) — L'Association canadienne de natation amateur a désigné mardi les douze membres de l'équipe qui participera les 11 et 12 mai à une compétition aux Pays-Bas. Les membres de l'équipe sont: Wendy Quirk, Cathy Raferty, Ann Jardine et Marion Stuart, tous de Pointe-Claire; Janice et Patti Stenhouse de Vancouver; Julie Bonner et Merrill Stratton de Toronto; Gail Amundrud d'Ottawa; Jennifer Frain de Winnipeg; Wendy Kasting de Lethbridge et Becky Smith d'Edmonton. Les instructeurs choisis sont: Doug Craer de Calgary et Monty Holding de Vancouver.

### hockey

| LIGUE NATIONALE            |   |   |    |     |
|----------------------------|---|---|----|-----|
| Série "E"                  |   |   |    |     |
|                            | G | P | BP | Pts |
| Chicago                    | 2 | 1 | 14 | 13  |
| Boston                     | 1 | 2 | 13 | 14  |
| Série "F"                  |   |   |    |     |
| Philadelphie               | 2 | 0 | 9  | 2   |
| New York                   | 0 | 2 | 2  | 9   |
| HIER                       |   |   |    |     |
| Philadelphie 5, New York 2 |   |   |    |     |
| Chicago 4, Boston 3        |   |   |    |     |
| JEUDI                      |   |   |    |     |
| Philadelphie à New York    |   |   |    |     |
| Boston à Chicago           |   |   |    |     |

| COMPTEURS        |   |      |
|------------------|---|------|
|                  | B | Apts |
| MacLeish         | 7 | 4    |
| Bucyk            | 5 | 10   |
| Sheppard         | 6 | 3    |
| Stemkowski, R.   | 4 | 9    |
| Shutt, M.        | 5 | 8    |
| Schmaltz, B.     | 3 | 8    |
| Lonsberry, Phil. | 3 | 8    |
| Pappin, C.       | 3 | 8    |
| Park, R.         | 1 | 8    |
| Orr, B.          | 1 | 8    |
| White, C.        | 1 | 8    |
| Vadnais, B.      | 1 | 8    |

ARTICLES DE SPORTS?  
 POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC  
 ROD BERGER  
 331-8961

Sam prend quoi?

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Labatt

**Bourassa Sports**  
 Vente et réparations de bicyclettes  
 Articles de sports

**B** 10,692 Chambord, angle Henri-Bourassa  
 384-4289  
 Stationnement pour nos clients

**LOUEZ EN VUE DE POSSÉDER**  
 TV COULEUR NOIR ET BLANC  
 STÉRÉO QUADRAPHONIQUE  
**376-0880**

STÉRÉO GRATUIT  
 avec achat de T.V. couleur  
 TRANS-QUÉBEC TÉLÉ-COULEUR  
 4248 EST BÉLANGER  
**376-0882**

# le sport

## Sal Bando fait compter cinq points: les A's gagnent 9-2

CLEVELAND (PA) — Sal Bando a fait compter cinq points avec un double, un ballon de sacrifice et son troisième circuit de la saison, mercredi, pour conduire les As d'Oakland à une victoire de 9-2 sur les Indiens de Cleveland, dans la Ligue américaine. Le circuit de deux buts de Bando, réussi aux dépens de Dick Tidrow, en cinquième manche, a permis à Ken Holtzman de remporter sa première victoire de la saison. Ce dernier, avec une fiche de 1-2, n'a accordé que neuf coups sûrs espacés ayant d'être remplacé en huitième par Rollie Fingers.

Holtzman (1-2), Fingers (9) et Fosse: Tidrow (1-3), Bosman (6), Wilcox (7) et Duncan. Circuit: Oak-Bando (3).

**Yankees 4, Royals 3**  
NEW YORK (PA) — Le 10ème circuit de Craig Nettles depuis le début de la saison et le double de Roy White en septième a permis aux Yankees de New York de l'emporter 4-3 mercredi après-midi contre les Royals de Kansas City, dans la Ligue américaine.

Marty Pattin a été débüté de la défaite tandis que Doc Medich a remporté sa troisième victoire de la saison au monticule.  
En quatrième, les Yankees avaient pris les devants 2-1 grâce à un circuit de Thurman Munson, bon pour deux points.  
Kansas City.....010 010 100-3-5-1  
New York.....000 201 100-4-7-1  
Pattin (0-1) et Martinez: Medich (3-1), Lyle (8) et Munson. Circuits: NY-Munson (3), Nettles (10).

Minnesota.....000 000 400-4 14 0  
Detroit.....200 003 30x-8 14 1  
Hands (0-4), Fife (6), Corbin (7) et Borgmann; Coleman (3-1), Hiller (7) et Moses. C.C.: Min-Killebrew (1).

**LIGUE NATIONALE**  
Joutes d'hier non comprises

| Section est        |    |      |       |
|--------------------|----|------|-------|
| G                  | P  | Moy  | Diff  |
| Montreal.....9     | 2  | .818 | —     |
| Philadelphie.....9 | 6  | .600 | 2     |
| St-Louis.....10    | 7  | .588 | 2     |
| Chicago.....6      | 6  | .500 | 3 1/2 |
| New York.....3     | 10 | .231 | 7     |
| Pittsburgh.....3   | 10 | .231 | 7     |

**HIER**  
Montreal à San Francisco, remis  
Cincinnati 1, Chicago 0  
Pittsburgh 5, Atlanta 3  
Houston 9, St. Louis 2  
San Diego 2, New York 0 (1 manche)  
Philadelphie à Los Angeles

**Lanceurs probables**  
Pittsburgh, Reuss (0-1) à Atlanta, Reed (3-1).  
Philadelphie, Ruthven (1-0) à Los Angeles, John (4-0).  
New York, Koonsman (2-0) à San Diego, Corkins (0-0).  
Montreal, McNally (1-1) à San Francisco, Cadwell (3-1).

**LANCEURS PROBABLES**  
Kansas City, Spittorff (1-1) à New York, Kline (2-1).  
Boston, Lee (2-1) à Texas, Bibby (3-2)

**Frappeurs**

| J               | AB | P  | CS | Moy. |
|-----------------|----|----|----|------|
| Singleton, Mon. | 11 | 36 | 9  | .417 |
| Hebner, Pitt.   | 13 | 55 | 12 | .400 |
| Unser, Phil.    | 12 | 44 | 11 | .386 |
| Parker, Phi.    | 12 | 47 | 4  | .385 |
| Gross, Hous.    | 15 | 46 | 9  | .370 |
| Robinson, Phil. | 12 | 38 | 6  | .368 |
| Reitz, St-Louis | 17 | 63 | 7  | .365 |
| Monday, Chi     | 12 | 47 | 12 | .362 |
| Rose, Cin       | 15 | 64 | 14 | .359 |
| Smith, St-Louis | 17 | 68 | 11 | .353 |

Pittsburgh.....100 010 020-5-13-1  
Atlanta.....000 002 010-3-8-0  
Ellis (1-1), Giusti (7) et Sanguillen; P. Niekro (3-2), House (7), Capra (8) et Oates. C.C.: Pgh-Hebner (6), Stargell (3); Atl-Baker (1).

**LIGUE AMÉRICAINNE**  
Joutes d'hier non comprises

| Section est     |    |      |       |
|-----------------|----|------|-------|
| G               | P  | Moy  | Diff. |
| Boston.....9    | 6  | .600 | —     |
| Milwaukee.....7 | 5  | .583 | 1/2   |
| Baltimore.....8 | 6  | .571 | 1/2   |
| New York.....9  | 7  | .563 | 1/2   |
| Detroit.....5   | 9  | .357 | 3 1/2 |
| Cleveland.....5 | 10 | .333 | 4     |

**HIER**  
Oakland 9, Cleveland 2  
New York 4, Kansas City 3  
Baltimore 4, Californie 3  
Detroit 8, Minnesota 4  
Texas 3, Boston 1 (7 manches)  
Chicago 3, Milwaukee 1 (4 manches)

**LANCEURS PROBABLES**  
Kansas City, Spittorff (1-1) à New York, Kline (2-1).  
Boston, Lee (2-1) à Texas, Bibby (3-2)

**Frappeurs**

| J                 | AB | P  | CS | Moy. |
|-------------------|----|----|----|------|
| Jackson, Oak.     | 15 | 58 | 12 | .414 |
| Yastrzemski, Bos. | 15 | 53 | 11 | .396 |
| Stanton, Cal.     | 17 | 59 | 12 | .390 |
| Griffin, Bos.     | 14 | 49 | 5  | .388 |
| Grich, Balt.      | 14 | 48 | 10 | .375 |
| Oliva, Minn.      | 12 | 38 | 0  | .368 |
| Carew, Minn.      | 15 | 63 | 10 | .365 |
| Wahlford, K.C.    | 13 | 53 | 7  | .358 |
| Spikes, Clev.     | 15 | 57 | 7  | .351 |
| Nettles, NY       | 16 | 60 | 12 | .350 |



Les Giants étaient à plat mardi!

Le joueur de deuxième but des Giants de San Francisco, Mike Phillips (en bas), malgré un plongeon, n'a pu capter la balle que Bob Bailey a frappée pour un simple en quatrième manche mardi soir quand les Expos ont défait les Giants 8-4. (En haut, à gauche), Speier a attrapé la balle (sans plongeon) pour enfin retirer Bailey un peu plus tard. (En haut, à droite), encore Phillips qui regarde passer la balle.

## La pluie empêche les Expos de jouer

SAN FRANCISCO (PA) — La pluie a forcé la remise de la partie que les Expos de Montréal devaient disputer mercredi après-midi aux Giants, à San Francisco. Le match a été remis à cet après-midi, alors que les deux équipes devaient avoir congé.

## Mardi Expos 8, Giants 4

Montréal 8

|                   | Ab | P | Cs | Pp |
|-------------------|----|---|----|----|
| Hunt 3b.....      | 3  | 0 | 0  | 1  |
| Foli ac.....      | 4  | 0 | 1  | 2  |
| W. Davis cc.....  | 5  | 1 | 3  | 0  |
| Singleton cd..... | 4  | 0 | 2  | 2  |
| Fairly 1b.....    | 3  | 2 | 0  | 0  |
| T. Walker l.....  | 1  | 0 | 0  | 0  |
| Bailey cg.....    | 3  | 1 | 2  | 1  |
| Lytle cg.....     | 1  | 0 | 0  | 0  |
| J. Cox 2b.....    | 5  | 1 | 2  | 0  |
| Footo r.....      | 3  | 1 | 0  | 1  |
| Jorgensen lb..... | 1  | 0 | 1  | 0  |
| Total.....        | 35 | 8 | 10 | 8  |

San Francisco 4

|                   | Ab | P | Cs | Pp |
|-------------------|----|---|----|----|
| Bonds cd.....     | 4  | 1 | 1  | 1  |
| Phillips 2b.....  | 4  | 0 | 1  | 1  |
| Miller 2b.....    | 0  | 0 | 0  | 0  |
| Maddox cc.....    | 0  | 0 | 1  | 1  |
| Matthews cg.....  | 3  | 0 | 0  | 0  |
| Ontiveros 3b..... | 4  | 0 | 0  | 0  |
| Speier ac.....    | 4  | 1 | 1  | 0  |
| Thomson lb.....   | 3  | 1 | 1  | 0  |
| Rudolph r.....    | 3  | 1 | 1  | 1  |
| Bradley l.....    | 2  | 0 | 0  | 0  |
| Rose l.....       | 0  | 0 | 0  | 0  |
| Barr l.....       | 0  | 0 | 0  | 0  |
| Howarth fu.....   | 0  | 0 | 0  | 0  |
| Sosa l.....       | 0  | 0 | 0  | 0  |
| Rader fu.....     | 1  | 0 | 0  | 0  |
| Total.....        | 33 | 4 | 6  | 4  |

Montréal.....010 105 010-8  
San Francisco.....001 030 000-4  
E-Fairly, Ontiveros, J. Cox, DJ-Montréal 1, LSB-Montréal 9, San Francisco 5, 2B-Maddox, J. Cox, W. Davis, CC-Bailey 3, Bonds 3, BV-J. Cox, S-Foli, BS-Footo.

|              | Mi    | Cs | P | Pm | Bb | Rb |
|--------------|-------|----|---|----|----|----|
| Torrez.....  | 5     | 5  | 4 | 1  | 2  | 3  |
| Walker.....  | 4     | 1  | 0 | 0  | 1  | 3  |
| Bradley..... | 5 1/2 | 4  | 6 | 2  | 6  | 3  |
| Rose.....    | 0     | 3  | 1 | 1  | 1  | 0  |
| Barr.....    | 1 1/2 | 1  | 0 | 0  | 0  | 0  |
| Sosa.....    | 2     | 2  | 1 | 1  | 0  | 0  |

Vict. prés. - T. Walker 1. LE-Torrez, T-2:33, A: 2,627.

**DEUX MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR**

482 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 871-8500

225 est, rue Roy Montréal 845-8101

**ELAC**

**TEAC**

**CONCORD**

**Le plus grand spécialiste en haute-fidélité à Montréal**